

ANALYSE DE L'ALTERITÉ AU TRAVERS D'ESPACES TRANSFRONTALIERS : LE CAS DU BRIANÇONNAIS

Léa GUGGENBUHL

Mémoire dans le cadre du Master en sciences de la population et du développement

Promotrice de mémoire : Jacinthe Mazzocchetti

Université catholique de Louvain - 2024

La montagne est un acteur à part entière de la scène frontalière entre la France et l'Italie. Elle est bien plus qu'un cadre spatial, une forme géographique, un environnement menacé, une ressource économique, un milieu à exploiter, un lieu de tourisme, un obstacle à la circulation – même si elle est tout cela (...). Il nous semble important de leur accorder leur pleine signification et leur rôle original dans les relations nouées avec les activités, les déplacements, les représentations les imaginaires humains. Comprendre la frontière, lorsque cette frontière est une chaîne de montagnes, suppose de prendre au sérieux un élément naturel, et cependant socialisé, qui fait de cette frontière une réalité entièrement distincte de ce qu'elle est lorsqu'un désert ou une mer sépare deux territoires nationaux. La montagne est en effet une entité vivante que viennent à connaître, de différentes manières, celles et ceux qui l'habitent, mais aussi celles et ceux qui la traversent et en découvrent les périls, et mêmes celles et ceux qui prétendent la maîtriser en dissimulant leur impéritie. (Fassin & Defossez, 2024, p. 176)

Résumé

Cette recherche de terrain effectuée durant cinq mois propose d'analyser les mécanismes de construction de l'Autre dans un contexte territorial marqué par un passé transfrontalier. En étudiant le contexte de Briançon, cela nous permet de repenser le rapport à l'Autre et l'aménagement du territoire aujourd'hui. En mobilisant un lieu d'hébergement à Briançon, appelé le Pado, on observe un espace qui repense les frontières dans un contexte où l'histoire transfrontalière des territoires favorise la remise en question de la rencontre avec un Autre ainsi que de l'aménagement du territoire du Briançonnais. En abordant le travail avec une géopolitique du refuge et une analyse de la solidarité en montagne nous analysons l'accueil des personnes exilées aujourd'hui à Briançon. Les entretiens menés ont permis de mettre la frontière en mouvement et ainsi l'analyser dans sa complexité. Ensuite, l'analyse discursive d'articles de presse permet de comprendre le pouvoir des discours et des représentations sur la construction de ladite crise migratoire ou encore la figure de l'Autre, comme menace ou victime. Finalement, la dernière partie de ce travail nous permet de proposer des alternatives du rapport à l'Autre et au territoire en revenant sur l'organisation de la République des Escartons ainsi qu'une rencontre avec le loup, permettant d'élargir les réflexions au vivant de manière générale. Ce travail explore donc comment la rencontre avec l'Autre (humain ou non-humain) impacte la manière dont nous faisons territoire dans les Hautes-Alpes. Enfin, c'est également l'opportunité de mettre en avant d'autres récits et imaginaires que ceux permettant le maintien de rapport de domination.

Remerciements

Je remercie les personnes qui m'ont accompagnées dans la réalisation de ce travail de terrain et de recherche. Tout d'abord ma promotrice de mémoire Jacinthe Mazzocchetti pour m'avoir suivie et soutenue lors du terrain et de la rédaction. Je remercie aussi les chercheur·euse·s et professeur·e·s que j'ai pu rencontrer lors de mes études, dont le travail a pu m'inspirer et stimuler ma curiosité.

Je remercie toutes les personnes m'ayant accordé leur confiance et leur temps lors de nos échanges. Que ce soit ceux avec qui j'ai pu m'entretenir ou les personnes rencontrées à Briançon m'ayant ouvert leur porte et avec lesquelles j'ai pu partager de riches instants.

Je remercie mes ami·e·s avec lesquelles j'ai pu développer des réflexions et qui ont pu m'inspirer par leur engagement. Le soutien moral que j'ai reçu, d'eux et de ma famille m'a permis également d'avancer dans des moments de questionnements et finalement mener à bien ma recherche de terrain.

Je remercie enfin les personnes ayant participé à la relecture de ce mémoire et qui ont pris le temps de la critique.

Pour finir, je remercie toutes les personnes qui travaillent et luttent pour un avenir meilleur.

Table des matières

INTRODUCTION.....	4
Entrée dans le terrain : réflexivité et positionnalité	4
Éthique de la recherche	8
Problématique	12
Méthodologie	14
PARTIE I : ETAT DES LIEUX – TERRITOIRE ET ALTERITÉ.....	17
Briançon	17
A. Montagnes et solidarité.....	17
Mémoire collective, géopolitique du refuge et solidarité en montagne :.....	17
De quel accueil parle-t-on ?	22
B. Frontière désessentialisée	30
De quelle frontière parle-t-on ?	33
Territoire aménagé : invisibilisation, ségrégation et autres imaginaires territoriaux :	39
La frontière en mouvement :	44
Crise de l'altérité	51
« Crise migratoire » : analyse discursive médiatique et la menace	51
Analyse détaillée :	55
L'humanitaire et la Victime :	65
Les apports de l'anthropologie :	66
PARTIE II : PROPOSITIONS ALTERNATIVES.....	70
La République des Escartons (1343-1789) : une solidarité transalpine	72
République des Escartons et enjeux contemporains.....	76
Le loup des Hautes-Alpes.....	79

INTRODUCTION

Entrée dans le terrain : réflexivité et positionnalité

La première fois que je me suis rendue à Briançon, j'y suis allé dans le cadre des maraudes en montagne. Les réseaux autonomes, militants et associatifs ont donc été ma porte d'entrée, un an et demi avant de revenir sur place, cette fois-ci en tant que chercheuse. Les premiers mois passés à Briançon, j'observe et je vis sur place. Je découvre les montagnes et avec elles, une frontière, encore jamais ressentie. Progressivement, je remarque les enjeux actuels de la frontière franco-italienne, plus précisément celle qui démarque Montgenèvre de Clavière. J'observe les implications des politiques migratoires en vigueur, les effets des frontières sur les personnes illégalisées qui les franchissent mais aussi des pratiques policières illégales et le non-respect de droits humains. Dans ce contexte répressif et où le respect des droits de certaines personnes est remis en question, des personnes solidaires s'organisent pour pallier à un Etat démissionnaire de ses compétences¹ : proposition d'assistance à personne en danger en montagne, observation des pratiques policières à la frontière, plaidoirie, mobilisation collective, ouverture de bâtiment à des fins d'hébergement, ouverture d'un refuge associatif, autonomisation, ... Une diversité de personnes et d'organisations solidaires.

Jours après jours je découvre une entraide omniprésente dans les interactions avec les briançonnais·e·s toutefois balancée par un climat où des processus de racialisation se font particulièrement ressentir. Je pense à cette personne venant d'arriver à Briançon, cherchant un tabac et un café. Impossible de trouver puisqu'à la caisse, la personne responsable demande de temps en temps une carte d'identité (demande aléatoire au faciès). Au café, il se voit refuser le service. Voyant ce qui venait de se produire, des habitant·e·s du Pado, bâtiment squatté à des fins d'hébergement, interviennent en proposant au jeune homme de venir au bâtiment pour y trouver vêtements secs, nourriture, tabac et de quoi se reposer.

On dit qu'il y'aurait plus de force de l'ordre à Briançon que de pots de fleurs (*ravages*, 2023). Une dizaine de fois par jour, je suis amenée à rencontrer les forces de l'ordre à Briançon (gendarmerie, police nationale comme CRS, police aux frontières,...). La ville militarisée se fait ressentir dans l'espace public : que ce soit au travers des tenues des forces de l'ordre (tenue

¹ Tel que le respect des droits sociaux dont l'accueil fait parti

militaire, armes à feu, matériel à vision nocturne,...) ou dans l'aménagement du territoire comme démontrent les remparts de la cité Vauban.

Zone frontière où plusieurs réalités coexistent mais ne se côtoient pas. D'un côté des touristes skient dans les montagnes de Montgenèvre et de l'autre des exilé·e·s les traversent, se faisant le plus discret possible et tentant leur chance en prenant toujours plus de risques. Ceci, sur les mêmes montagnes. Immédiatement ces deux réalités rappellent une distinction entre usage et usure du territoire (*ravages*, 2023).

Progressivement, je rencontre un tissu de personnes actives à Briançon sur les questions migratoires. Je rencontre également des personnes épuisées par leurs engagements, de par l'urgence du contexte. Après plusieurs échanges, je me plonge dans ce qui s'est déroulé ces dernières années ici sur place et l'on finit par me raconter l'histoire de la République des Escartons de 1343, une histoire transfrontalière qui repense les relations aux Autres sur base d'un système de solidarité. En évitant d'essentialiser la montagne et de naturaliser ses habitant·e·s, la solidarité décrite n'a rien de nouveau par ici (Chomette, 2020).

Les rencontres et discussions informelles que j'ai pu avoir lors de ces premiers mois ont orienté mes choix de recherche et de lecture. De façon inductive, je suis partie sur le terrain n'ayant aucun objectif de recherche. J'ai voulu me laisser guider par le terrain, les histoires partagées, les événements et les gens rencontrés. C'est ce qu'on pourrait appeler de la sérendipité : le hasard heureux, la richesse des événements rencontrés. Très vite j'ai eu besoin de comprendre ce que je faisais là. J'essayais de comprendre qui j'étais sur ce terrain, quels étaient mes objectifs de recherche et longtemps bloquée par les questions suivantes : « qui je suis », « pour qui est-ce que j'écris ? » et « pourquoi est-ce que j'écris ? ».

Il m'a été difficile de trouver ma place, entre chercheuse blanche avec les « bons papiers » et la personne que je suis au travers de mes idéaux politiques ou plus largement comme humain doté de sensibilité. Une position qui essayait d'éviter à la fois de faire du tourisme militant et à la fois d'objectifier des personnes comme « sujets de recherche ». Finalement je me suis laissé être active sur les enjeux migratoires, non comme chercheuse, mais comme individu partageant certaines valeurs politiques. A ce moment la question de « qui étais-je » faisait bien plus sens pour moi. Je comprenais l'utilité de mes actes et c'est là que j'y voyais du sens : dans les discussions informelles plutôt que dans des entretiens ; dans l'écriture et la réflexion collective

plutôt que dans le retrait individuel ; dans la diversité des personnes rencontrées plutôt que dans l'entre-soi. Je souhaitais m'organiser avec les gens et non pas les étudier. Je souhaitais comprendre l'Autre », sa construction, faire avec c'est-à-dire avoir une approche participative, et non pas l'objectifier, le cristalliser. Et ainsi apporter une « contribution en quelque sorte *in situ* à la manière dont les problèmes étaient posés, dont les enjeux étaient appréhendés, dont les implicites pouvaient être dévoilés, dont les questions méritaient d'être débattues. » (Fassin dans Atlani-Duault, 2007, p. 78-79).

En acceptant peu à peu ma posture privilégiée, j'ai voulu lui trouver un sens, une utilité en accord avec mes valeurs éthiques et politiques. Que me permet ma posture ? Je décidais alors de saisir ce que mes privilèges me permettaient, non pas pour parler à la place de, mais pour faire entendre des voix « silencieuses » (Collectif Getting the Voice Out, 2023). Pour cela, je devrais m'entretenir avec des personnes exilées. Là encore, je me retrouvais questionnée par l'éthique de ma démarche. Je ne me suis pas sentie légitime de récolter des témoignages difficiles, de replonger des personnes dans des souvenirs marquants, simplement pour donner matière à ma recherche (sauf si la volonté était exprimée par la personne en face de moi). Si je choisisais de faire ces entretiens il fallait qu'il y ait une utilité mutuelle, que chacun·e trouve sa place, sans en imposer une. Je souhaitais réduire au maximum l'asymétrie de l'entretien sans l'invisibiliser. Alors, étant donné que les personnes passant par Briançon sont majoritairement en transit, j'ai pensé que les entretiens pourraient être un moment pour se préparer au récit. Pour demander l'asile plus tard, l'entretien pourrait être le moment de se préparer à mettre en forme une histoire. Se préparer à devoir prouver et éprouver. Sauf que concrètement je n'ai pas assez de maîtrise et de notions du droit pour pouvoir aiguiller et accompagner correctement une personne souhaitant demander l'asile en France.

Si je n'écrivais pas pour faire sortir de l'ombre des voix, des récits et des émotions, pourquoi écrivais-je ? Je souhaitais apporter quelque chose aux personnes concernées par ces réalités migratoires ou être un soutien aux solidaires et éviter que ce travail existe seulement pour quelques étudiant·e·s ou chercheur·euse·s intéressé·e·s par le sujet. Je souhaitais faire état des événements non pas uniquement pour alimenter ma recherche en données mais plutôt pour ne jamais oublier, pour participer à tracer.

Seulement, il est un fait que les personnes qui me liront seront probablement tout aussi privilégiées que moi. Je comprends alors les limites méthodologiques et éthiques de ma

recherche. J'ai accepté, de fait, que le mémoire, même si les idées se sont construites collectivement, est un travail individuel dont le moment de l'écriture se traduit souvent par une « mise en retrait ». J'ai pu m'isoler des réalités sur le terrain, usant de mes privilèges, pour rédiger. Ce que j'ai développé ici sera majoritairement lu par des universitaires ou des personnes avec un certain capital culturel comme certaines personnes solidaires actives localement à Briançon.

La position de chercheuse implique de fait une responsabilité, dont parlent Isabelle Stengers, Didier Fassin et Michel Agier entre autres. Je pense que mon expérience du terrain reflète justement une rencontre entre la sphère académique et militante. Sphères différentes de production de savoirs et d'actions se sont d'une façon un peu décroisées le temps de ma recherche.

Ensuite, les questionnements liés à ma posture académique m'ont permis de me situer, en toute transparence et finalement construire l'éthique derrière ma recherche. Une éthique commune et une réflexivité partagée.

En abordant les questions morales et politiques dans les milieux humanitaires, Didier Fassin explique : « La règle que je me donnais était de ne pas porter sur ces objets un regard surplombant, mais de m'inscrire autant que possible au niveau où ces questions se posaient, sans toujours être explicitement formulées, au sein des organisations. Il y'avait là pour moi un principe général qui consiste à ne pas penser que les acteurs sociaux sont ignorants des réalités que les sciences sociales viendraient leur révéler, mais qu'ils produisent des représentations et des pratiques sur lesquels il s'agit de développer avec eux une réflexivité partagée – et bien sûr critique » (Fassin, 2017).

Puisque le territoire sur lequel se situe ma recherche concerne entre autres une frontière, et plus précisément une zone frontière, produisant une hiérarchie sociale (donc des inégalités sociales) il me semble utile de préciser où je me situe en tant que chercheuse.

Je suis une personne blanche, avec papiers (j'appartiens donc à une classe dominante) et mes réalités sont bien différentes des personnes opprimées par ce même système qui me donne mes privilèges. Je ne serai jamais perçue comme une personne migrante en quittant le pays dans

lequel je vis. Que ce soit pour le plaisir, les études ou le travail, ma mobilité se traduira plutôt par les termes de tourisme ou encore d'expatriation.

Je n'ai pas peur des frontières, ni des contrôles au faciès. J'ai passé le post frontière quasiment toutes les semaines durant plusieurs mois sans jamais attirer l'attention de la police aux frontières. Comme toute personne du « bon côté » d'un rapport de domination.

Ma présence dans l'espace public est construite comme « normale ». J'ai eu la possibilité de vivre le tourisme briançonnais, de me comporter comme l'espace m'en donnait la possibilité. Cet espace ne m'a pas permis de me rendre compte d'une frontière.

L'espace dans lequel je me situais supposais que mon corps y soit, ma présence était construite comme « normale ».

Les privilèges dont je jouis quant au mémoire, relèvent de ma liberté de circulation, de ma possibilité de retrait du terrain, la présence par choix et non par besoin, l'accès à la documentation et à la littérature, certaines prises de contact sont favorisées de par mon statut d'étudiante, l'accès à un logement, ...

Il m'apparaît essentiel de situer qui je suis dans cette recherche puisque de fait, ma position dans la hiérarchie sociale entre en relation avec le territoire sur lequel je me trouve et les gens avec lesquels je m'entretiens.

Éthique de la recherche

Je souhaite que la lecture de ce mémoire soit accessible à un maximum de personnes intéressées par le sujet. Dans une idée de médiatisation de l'information, l'écriture sera descriptive. Puisque, de fait, les concepts mobilisés viennent de l'expérience du terrain, la complexité se retrouve dans les récits mobilisés dont je ne suis qu'éditrice. Sans vouloir m'effacer de la recherche, j'étudierai le sens que les gens donnent à leurs actions.

Je souhaite également que ce qui sera analysé dans ce mémoire puisse servir d'outil aux personnes amenées à faire avec un Autre et qu'il puisse également être un appui à quiconque s'intéressant aux questions de cohabitation dans le Briançonnais.

Mon approche éthique se fonde sur les relations entretenues puisque la qualité de celles-ci est fondamentale pour appliquer des rapports éthiques à la recherche afin qu'elle soit « juste » (Smith, 2000) pour les personnes concernées. La qualité des relations entretenues avec les gens sur le terrain impacte fortement la production de données.

S'impliquer sur le terrain est un excellent moyen d'aborder les réalités observées. S'impliquer signifie que le·a chercheur·euse, doté·e d'un affect, donne de sa personne. L'empathie que j'ai pu ressentir à l'égard des personnes et leurs récits m'ont par exemple permis de créer du lien, des relations et finalement une confiance avec les personnes avec lesquelles je me suis entretenue.

En parlant du terrain, Michel Agier explique d'ailleurs qu'il « est avant tout un ensemble de relations qui supposent la présence et l'engagement personnel du chercheur » (Agier dans Bouillon et al., 2005, p. 178).

Le terrain sur lequel j'ai réalisé la recherche, concernant également une frontière, peut être considéré comme « sensible », dans le sens développé par Bouillon F., Fresia M., Tallio V. (dir.), *Terrains sensibles. Expériences actuelles de l'anthropologie*, les terrains ethnographiques sont sensibles puisqu'ils qu'ils « portent sur des pratiques illégales ou informelles, des individus faisant l'objet d'une forte stigmatisation et sur des situations marquées par la violence, le danger et/ou la souffrance » (Agier dans Bouillon et al., 2005, p. 13-14). Un terrain sensible implique donc de prendre ses responsabilités en tant que chercheuse.

Michel Agier parle de la responsabilité du·de la chercheur·euse lorsqu'il cite Didier Fassin : « épistémologiquement, éthiquement et politiquement cohérent, aussi bien dans son rapport au terrain et à ses acteurs que dans les rapports au monde professionnel et aux demandes institutionnelles hors de son terrain » (Fassin dans Bouillon et al., 2005, p. 99).

Ce n'est pas récent que des auteurs, comme James Clifford, contestent l'autorité dans la pratique ethnographique. Didier Fassin rappelle au chercheur et à la chercheuse qu'une relation d'enquête est toujours accompagnée de rapports de pouvoir dont les réflexions méthodologiques et éthiques permettent de « modérer les effets de domination » (Bensa & Fassin, 2008, p. 240). J'ai donc considéré à mon tour les personnes enquêtées comme actrices

de la recherche et non comme des sujets afin de réduire le rapport de force, ceci par le biais de relation de confiance. Lorsque je m'entretiens avec S., iel m'explique d'ailleurs :

Je me sens un sujet d'étude, de fait. Parce que du coup ce que je dis va être utilisé à des fins de sujet d'étude. Mais ces discussions on les a pratiquement toutes eues en tant qu'humain à humain, mais pas de chercheuse à anarchiste. Du coup ça atténue de ouf le poids que ça fait tu vois. Moi je cherche réellement à faire parler de la frontière, de ce qu'on fait, des violences que subissent des personnes exilées. Plusieurs anthropologues ont fait des entretiens avec moi, si j'avais plus d'énergie avec les personnes où je sens que ça prend aux tripes de travailler et que y'a le côté humain bah moi je serai grave fier d'aider à visibiliser. Il faut trouver du sens et le rendre aux gens. Imaginons, tu me dis que ton mémoire il serait pertinent hors cadre du master et que du coup tu voudrais le sortir collectivement, qu'il servirait à la communauté. Pour ces personnes-là je veux bien consacrer mon énergie. Rendre une étude théorique à la pratique. C'est hyper important de conscientiser et intellectualiser les pratiques qui sont faites dans ce sens-là et pas dans l'autre sens comme théoriser un truc qui n'existe pas et qui ne pourra jamais exister. Mais théoriser et intellectualiser, faire des études sur des choses qui se passent et s'en servir pour améliorer la lutte, je trouve ça intéressant et on a besoin de ça. (S.)

L'on peut dès lors considérer cette recherche comme engagée à partir du moment où celle-ci écoute les récits de personnes marginalisées, silenciées, opprimées ou tout simplement peu estimées par la société. Je défends ici que la position de l'anthropologie est de facto politique puisqu'elle s'intéresse à des enjeux politiques. Partant de ce constat, la question est maintenant de comprendre cette posture politique. L'anthropologie est pensée ici en faveur des enjeux abordés et plus particulièrement en faveur de la collectivité. S'intéresser à des réalités marginalisées, écouter des récits ou des idées peu estimées par la société, chercher les raisons qui expliquent que des actes se fassent réprimés, analyser les portraits de personnes silenciées, peut être représentatif d'une démarche militante dans la recherche. L'anthropologie a donc ici une posture politique, il faut alors se poser la question de la manière dont cette posture prend forme, le langage mobilisé et l'optique visée. Puisque construire un objet implique des enjeux politiques (Agier dans Bouillon et al., 2005, p.175), l'anthropologie doit être pensée en faveur de ce qu'elle étudie et plus généralement comme un outil à destination de la société. La configuration socio-politique de ce qui est observé, détermine l'objet étudié et l'objet étudié se construit également avec la responsabilité de l'anthropologue faisant face à ce constat.

Enfin, le choix de cette recherche vient également d'une sensibilité propre à ma personne en tant qu'humain : j'ai choisi d'être présente à la frontière car j'ai vu les impacts qu'elle pouvait avoir sur certaines personnes ; car j'ai vu des traitements inégaux et injustes notamment le non-respect de droits fondamentaux ; j'ai décidé de m'y intéresser afin de faire de la frontière « une question morale, porteuse d'enjeux politiques » (Fassin, 2022).

Concernant l'écriture de ce mémoire, ma démarche est inclusive, c'est-à-dire qu'une attention particulière est portée à utiliser un langage tentant de ne pas reproduire des discriminations tacites de la langue française, comme celles liées au genre. J'utiliserai alors le point médian ou l'écriture inclusive pour intégrer différents genres en un seul mot.

Ce choix permet selon moi de déconstruire certains imaginaires faussés comme que les personnes qui migrent et/ou qui s'organisent sont des hommes. Il permet également de ne pas établir de distinction de genre tout en n'invisibilisant pas les différentes identités et les réalités qui y sont liées.

Ensuite, la sémantique du terme « exilé » a été privilégiée quant à celle de « migrant » ou « réfugié ». Le terme « migrant » est utilisé abondamment dans des discours stigmatisant : flou, large et souvent connoté négativement, son utilisation homogénéise un groupe de personnes. Enfin, il est régulièrement mis en opposition avec celui de « réfugié », construit comme légitime. Le premier entendu comme un déplacement pour raisons économiques et le second entendu comme un déplacement pour raison politiques (La Cimade). Afin de ne pas distinguer les personnes selon leur statut comme « migrants économiques » ou « réfugiés de guerre », je parle de « personnes en exile » pour parler plus généralement de personnes qui subissent un déracinement. Le mot « exile » précisément pour marquer un « hors de chez soi », tant dans le pays de départ que dans le pays d'arrivée.

D'autre part, l'utilisation du terme « exile » provient de son usage sur le terrain de Briançon, privilégié principalement dans les réseaux associatifs et militants. Le choix d'employer les catégories présentes sur le terrain se traduit par le choix de rendre compte d'un point de vue émique.

Comme le présente Didier Fassin dans son étude ethnographique à la frontière franco-italienne, différentes sémantiques sont utilisées pour désigner des personnes traversant la frontière illégalement (Fassin, 2022) : (1) le terme « réfugié » est souvent utilisé par les personnes concernées, pensé alors au travers de la condition ; (2) le terme de « migrant » est souvent utilisé par les forces de l'ordre pour marquer leur illégitimité ; (3) le terme « exilé » est favorisé par les associations pour éviter les représentations accompagnant les deux termes précédents et ainsi marquer le départ forcé, peu importe la cause.

Afin de décrire au mieux les réalités observées, je tenterai d'être la plus précise possible sur les mécanismes qui construisent des individus en un Autre. Je parlerai par exemple de « personnes racisées » en contraste aux personnes qui ne sont pas perçues comme un Autre au travers du faciès. Je pourrai également utiliser les termes de « personnes en situation irrégulière » afin de marquer la dimension administrative ou encore de « personnes illégalisées » pour insister sur le processus de criminalisation des migrations. L'on voit d'ailleurs apparaître dans la littérature l'utilisation du concept de « crim-migration » renvoyant alors au rapprochement « entre deux branches de la loi, celle de la criminalité et celle de l'immigration » (Mazzocchetti & Yzerbyt, 2019).

Je parlerai de « personnes solidaires » pour faire allusion aux personnes apportant leur aide à la frontière, sans distinction d'engagement citoyen, associatif, ou militant.

Selon les contextes, l'usage des termes désignant la personne en exil varie : les personnes travaillant au centre social du Briançonnais, la MJC² ou à la MAPEmonde³ parleront plutôt de « personnes étrangères » ; l'association du Refuge Solidaire⁴ emploiera les termes de « personnes accueillies » ; ici on utilisera plutôt « personne exilée » lorsque l'on désigne quelqu'un qui traverse une frontière, une condition d'exil incorporée, in fine, la frontière dans le corps.

Problématique

Face à des sociétés construites sur base de systèmes de domination, qui prennent forme au travers des frontières et ce qu'elles produisent (enfermement en centre de rétention

² Maison des Jeunes et de la Culture -MJC - Centre social du Briançonnais

³ Site Internet : <https://www.mapemonde.org/association-mapemonde>

⁴ Site Internet : <https://refugessolidaires.com/>

administrative, expulsion et push-back, fichage, contrôle et tris, violences policières, ...), différentes initiatives prennent forme pour combattre ces dominations. Face à des violences d'État permettant de réaffirmer sa souveraineté et ainsi sa légitimité, des lieux de résistances, de solidarité et d'alternatives émergent. Cela m'amène à vouloir explorer les mécanismes qui construisent l'Autre sur un territoire dont le passé transfrontalier permet d'aborder des enjeux contemporains. Le mémoire est aussi un moyen de diffuser d'autres discours que ceux permettant le maintien de dominations. Un moyen de diffuser d'autres récits et ainsi d'autres imaginaires.

L'on entend très peu de discours provenant des personnes concernées par les politiques migratoires en vigueur ou encore des personnes solidaires. La plupart du temps, les médias dominants portent la voix de ceux qui produisent et bénéficient de ce même système de domination. J'aimerais ici écouter ceux que l'on construit en tant qu'Autre. Derrière ces Autres, je souhaite faire état de parcours de vie, de vécus, permettant alors une rencontre.

Dans la première partie « Etat des lieux : territoire et altérité » j'aborderai tout d'abord le contexte actuel à Briançon : j'arrive en novembre 2023, un peu avant l'ouverture de la saison des sports d'hiver. J'ai donc le temps de remarquer des aménagements du territoire du Briançonnais qui se prépare à l'accueil, non pas de personnes exilées mais plutôt de touristes à la recherche d'air frais. Je me pencherai sur l'association du refuge et de la montagne donnant naissance à la notion de « montagne-refuge », comme produit par une géographie des mémoires locales (Chomette, 2020). Ensuite, j'aborderai la frontière de Montgenèvre désessentialisée au travers des frontières vécues par H.. Dans la partie « Crise de l'altérité », je tenterai d'analyser ce qu'on pourrait appeler une crise de l'altérité au travers de ladite crise migratoire et de la construction de la figure de l'indésirable ou la menace ainsi que celle de la Victime. Je partirai d'un territoire frontalier, pour comprendre la construction d'un Autre, désirable ou indésirable comme le touriste ou l'exilé. Que nous dit l'aménagement d'un territoire sur sa volonté à cohabiter avec cet Autre ? Je prendrai également comme micro-localité, un espace ayant servi d'hébergement, appelé le Pado, pour des personnes exilées passant par Briançon et également des personnes solidaires. Une tentative de cohabitation cherchant à sortir des rapports de domination pour laisser place à des rapports de confiance. Une opportunité pour poursuivre les réflexions autour d'une cohabitation avec un Autre au sein d'un espace.

Dans la dernière partie, dédiée à la mise en avant de propositions alternatives, j'en profiterai pour parcourir le modèle de la République des Escartons, via une géographie anarchiste, comme exemple d'organisation sociétale autour de la solidarité.

Ensuite, j'irai là où une anthropologie de la nature et politique se rencontrent pour aller vers une anthropologie au-delà de l'humain. Je passe les premiers mois à Puy-Saint-André, une commune en périphérie de Briançon. Sur le versant d'en face et en contrebas se trouve la commune de Villar-Saint-Pancrace où j'apprends qu'un jeune loup s'y balade depuis un an. La simultanéité de la présence du loup et de l'exilé ainsi que la place qu'ils occupent dans les discussions à Briançon, sont probablement les événements qui ont initié les intérêts de cette dernière partie de la recherche. Le loup, de retour sur les territoires des Hautes-Alpes, peut être une opportunité pour réinventer notre rapport au vivant et ainsi aborder d'autres manières de faire territoire, permettant à nouveau de poursuivre les réflexions sur la cohabitation du vivant.

Méthodologie

Au travers d'une étude monographique et le traitement de données qualitatives, je souhaite rendre compte de la construction de l'Autre, désirable ou indésirable dans l'aménagement d'un territoire. Ainsi redessiner d'autres portraits derrière ces Autres. Ensuite, j'aborderai des propositions et des alternatives pour poursuivre la réflexion sur base de ressources anthropologiques, historiques, philosophiques et géographiques.

- Étant donné que les entretiens ne sont pas toujours les mieux adaptés pour produire des données qualitatives, l'ethnographie est primordiale. Ce sont donc mes observations et mes notes de terrain qui ont été les repaires des réflexions proposées dans ce travail. J'ai souhaité entrer dans le terrain par le territoire, par le mouvement des activités et les gens présents sur place. Une entrée par la localité.
- L'analyse discursive d'articles de presses locales permettra de comprendre le pouvoir de construction des certains discours. Dans cette partie, j'analyserai la construction de la « crise migratoire » et de portraits des personnes concernées par ces réalités migratoires ainsi que le traitement médiatique d'événements relatifs à la solidarité dans le Briançonnais, au moment de mon terrain.

- J'ai choisi d'effectuer deux entretiens semi-directifs, avec des personnes avec lesquelles j'ai tissé des rapports de confiance. Celui avec S., une personne née en France, actrice de solidarité et militante dans les luttes aux frontières, en particulier à Briançon au moment où nous nous rencontrons ; ainsi que celui de H., une personne née au Maroc, en exil depuis plusieurs années en Europe, étant également passée par Briançon. Les catégories sont bien entendu à considérer comme poreuses, toutefois là où H. subit les conséquences de sa construction en tant qu'un Autre indésirable ; S. essaie de sortir de la frontière avec cet Autre.
- La méthodologie de production de données au travers des entretiens s'apparente à celle de Didier Fassin et Anne-Claire Defossez dans leur ouvrage « L'exile, toujours recommencé : chronique de la frontière » lorsqu'ils font intervenir « trois protagonistes principaux sur cette frontière- une personne exilée, un membre des forces de l'ordre, un acteur de la solidarité » (Fassin, 2022).
- Je mobiliserai également des témoignages publics récoltés lors du terrain. Ceux-ci proviennent de groupes locaux de discussions (citoyens, militants et associatifs), de conférences publiques auxquelles je me suis rendue ou encore d'articles publiés sur internet.
- Ainsi que des données bibliographiques : données en sciences sociales, rapports d'associations et collectifs solidaires, cartographies, ...

L'ethnographie que j'ai menée se situe dans le Briançonnais, entre Briançon et Montgenèvre. L'ethnographie m'a amenée à rencontrer des gens et ainsi faire état de l'aménagement du Briançonnais durant la saison d'hiver ; à être présente lors de la semaine de commémoration des morts des frontières ; des journées au Pado ; des journées au Refuge Solidaire ; des maraudes en montagne ; des conférences de presse pour la journée de la Grande Maraude Solidaire organisée par Tous Migrants⁵ ; ...

L'ethnographie s'est menée au travers d'une participation observante plutôt qu'une observation participative. Bourdieu écrit : « L'observation participante désigne, il me semble, la conduite

⁵ Pour plus d'informations : <https://tousmigrants.weebly.com/eacuteveacutenement.html>

d'un ethnologue qui s'immerge dans un univers social étranger pour y observer une activité, un rituel, une cérémonie, et, dans l'idéal, tout en y participant. On insiste souvent sur la difficulté d'une telle posture, qui suppose une sorte de dédoublement, difficile à tenir, de la conscience. Comment être à la fois sujet et objet, celui qui agit et celui qui, en quelque sorte, se regarde agir ? » (Bourdieu, 2003). Cette citation trouve sa pertinence, d'autant plus sur un terrain que l'on pourrait désigner de « sensible » (Bouillon et al., 2005).

Bourdieu aborde également la notion d'« objectivation participante » : « Par objectivation participante, j'entends l'objectivation du sujet de l'objectivation, du sujet analysant, bref, du chercheur lui-même » (Bourdieu, 2003).

Critique de ce que Malinowski considérait être un fondement de l'ethnographie : l'observation et la participation, Favret Saada explique justement au travers d'une métaphore : « observer en participant, ou participer en observant, c'est à peu près aussi évident que de déguster une glace brûlante » (Favret-Saada, 1990, p. 4).

On parlera moins d'observation participante que de « recherche impliquée », de présence participative (Bouillon et al., 2005) ou de participation observante, inscrite dans une durée plutôt longue de quatre mois. Longue proximité de quatre mois sur un terrain lointain, ou du moins « duquel une relation d'altérité est maintenue en même temps que de proximité » (Bouillon et al., 2005).

PARTIE I : ETAT DES LIEUX – TERRITOIRE ET ALTERITÉ

Briançon

A. Montagnes et solidarité

Très rapidement dans le cadre d'une maraude, une personne m'explique que la solidarité dans le Briançonnais n'est pas nouvelle et que depuis bien longtemps des habitant·e·s interviennent pour proposer une aide aux personnes passant par les montagnes.

Lors d'un débat public autours des politiques d'accueil dans le Briançonnais, Philippe Hanus explique que les sociétés alpines sont des sociétés de mobilité : « l'espace alpin est un espace de circulation intense depuis toujours » (Hanus, 2024).

La géographie de la ville de Briançon a historiquement modelé les relations sociales entre les habitant·e·s de ces territoires transfrontaliers et transalpins, de tout temps situés sur un passage stratégique (migratoire et commercial).

Revenir sur une mobilisation de solidarité locale et historique permet de mieux comprendre les dynamiques actuelles d'accueil et de solidarité plus généralement dans le Briançonnais. Je consacrerai de la place dans la partie finale de ce travail pour revenir en détail sur la République des Escartons comme mémoire collective concernant la solidarité dans des territoires de montagne transfrontaliers (Granet-Abisset, 2016) et exemple d'organisation sociétale. Pour cela, je commencerai par aborder la mobilisation d'une mémoire collective au travers d'une géopolitique du refuge.

Mémoire collective, géopolitique du refuge et solidarité en montagne :

Encore aujourd'hui, la géographie de Briançon se remarque avec les murailles de la cité Vauban. Ces territoires transalpins se transforment selon la géopolitique mais préservent tout de même une mémoire collective de résistance face aux transformations des territoires (Chomette, 2020).

Cependant, Pierre Chomette souligne l'importance de ne pas essentialiser la montagne, ni la frontière. Il observe que dans un contexte où des personnes se retrouvent en danger dans les montagnes, des collectifs s'organisent pour apporter assistance (comme le collectif maraude) afin de rendre visible « les enjeux politiques de la ségrégation socio-spatiale ». J'observe également que ceux-ci mobilisent très régulièrement des récits portant sur une « solidarité de montagne » locale. Il étudie alors la « manière dont les mémoires des mobilisations collectives sont instrumentalisées pour servir des intérêts particuliers et des discours essentialisant sur la ‘montagne’ » (Chomette, 2020). En sortant de la perception de refuge comme un endroit matériel d'abris pour les personnes exilées, il invite à penser le refuge comme « un ensemble d'images construites », se référant alors à une « notion d'imaginaire géographique » (Debarbieux dans Chomette, 2020).

Je trouve le cadre théorique de Pierre Chomette pertinent ici puisqu'il s'appuie sur une géographie critique. C'est-à-dire qu'il évite de romantiser les montagnes et les habitant·e·s en envisageant la « montagne » « comme système social ouvert et produit par les rapports sociaux, sans tomber dans les écueils du nationalisme méthodologique et de l'alpino-centrisme » (2020), ainsi que dans la multiplicité des imaginaires. Ce cadre permet de réfléchir à la « naturalisation » que subissent les personnes habitant les montagnes, alors érigées en « montagnard·e·s ». Il permet également de réfléchir à comment la « montagne » est essentialisée « dans une tendance à réduire cet espace à une essence figée et innée, indépendante de l'activité humaine » (Chomette, 2020).

Les mémoires autour d'Émilie Carles comme figure de luttes écologistes en 1970 dans la vallée de la Clarée démontre un usage de discours autour des luttes à ce moment-là. Pierre Chomette analyse en parallèle de ces discours, ceux autour des mobilisations à l'encontre de « la ségrégation socio-spatiale des exilé·e·s dans le Briançonnais » aujourd'hui.

En revenant sur les luttes écologistes menées dans la vallée de la Clarée, au travers de la figure d'Émilie Carles, il montre « l'intérêt économique et politique de la pacification des mémoires locales et de la mise en refuge du territoire » (Chomette, 2020). Une tendance observée actuellement dans la ségrégation socio-spatiale des exilé·e·s dans le Briançonnais.

Il questionne les « valeurs refuges » au travers de la tendance à renaturaliser les lieux où apparaissent des luttes de territoires.

Émilie Carles représente aujourd'hui une figure de luttes écologistes mais patrimonialisée. Les mémoires collectives des luttes ont été manipulées politiquement en poursuivant des objectifs économiques (comme la promotion touristique). C'est ce qu'on appelle le « marketing territorial » (Chomette, 2020).

L'extrait suivant en atteste : « Les discours contemporains sur Émilie Carles ont tendance à l'héroïser, à la présenter comme une institutrice progressiste et laïque ou comme une montagnarde écologiste amoureuse de sa vallée et consensuelle. Il est très rare que ces discours mentionnent ses convictions libertaires alors même qu'elle n'a de cesse de les répéter tout au long de son œuvre. Son combat ne concernait que marginalement la défense de la Clarée mais était avant tout dirigé contre la guerre, le capitalisme et les injustices, où qu'elles soient » (Chomette, 2020).

Tout comme pour la mobilisation de la République des Escartons, il est important de comprendre qu'au-delà d'essentialiser les montagnes et de naturaliser ses habitant·e·s, la mise en avant d'une « mémoire transfrontalière » (Granet-Abisset, 2016) prend forme comme « discours consensuel des solidaires pour faire face à la criminalisation des solidarités ainsi qu'à un effet de leur médiatisation spectaculaire » (Chomette, 2020).

L'anthropologue anarchiste James C. Scott aborde également la valeur de refuge associée à des montagnes, échappant au contrôle de l'Etat (C. Scott, 2009).

La mobilisation des mémoires de la vallée de la Clarée dans une logique économique subit le même traitement que les mémoires actuelles des luttes aux frontières. Au final, l'hospitalité et le refuge sont « instrumentalisés dans le cadre d'une mise en récit consensuelle et pacifiée du territoire » (Chomette, 2020).

Pierre Chomette relève alors deux processus : l'essentialisation des territoires ainsi qu'une consensualisation des mémoires : tant la mise en spectacle des mémoires des luttes dans la vallée de la Clarée que la mise en spectacle du sauvetage de personnes exilées « participent au travail politique d'imaginaires de la montagne, alimentés par les thèmes de refuge et d'hospitalité » (2020).

Cela questionne alors le « devenir refuge » des Alpes et la marchandisation croissante de la « montagne ». « Une marchandisation qui se fait, comme ailleurs, au service des classes sociales supérieures, depuis la ségrégation socio-spatiale des populations précarisées » (Chomette, 2020). Ce qui me mène à vouloir me pencher sur la sémantique de « terroirisme, une proposition qui conteste la notion de « territoire » (Botiveau & Baillot, 2021).

« Terroir, Folklore, Traditions, Retours à la terre : des notions connexes, connotées et ambivalentes, dont l'univers sémantique s'ancre en partie sur des représentations du monde rural » (Botiveau & Baillot, 2021).

L'utilisation du terme de « terroir » conteste la dimension de celui de « territoire » (Botiveau & Baillot, 2021), entendu comme espace géographique sous une souveraineté étatique.

Le territoire montagnard situé à la frontière qu'est le Briançonnais est emprunté par de nombreuses personnes venues de loin, souhaitant passer par là France depuis l'Italie.

A cette frontière, il y'a une tension entre plusieurs réalités : « entre une migration de masse autorisée, celle des touristes internationaux, et l'autre, réprimée, de quelques étrangers venus demander asile » (Botiveau & Baillot, 2021).

René Siestrunk explique d'ailleurs qu'à une certaine époque, l'Etat prenait en charge et s'alignait aux traditions montagnardes d'assistance aux itinérants. L'Etat organisait alors des refuges afin de leur venir en aide.

Ce qui contraste fortement avec une France d'aujourd'hui, qui enfreint régulièrement les droits des étrangers en termes de demande d'asile. Ce sont bien les montagnard·e·s qui se mobilisent pour maintenir l'esprit du terroir.

Dans les montagnes du briançonnais, les lois étatiques viennent contredire deux principes locaux : « le droit de passage et à l'hospitalité dont les étrangers empruntant le chemin des cols et des crêtes ont joué au fil des siècles ; et le devoir d'assistance des autochtones familiers de leur environnement souvent hostile aux étrangers de passage » (Botiveau & Baillot, 2021).

Cette solidarité associée à la montagne se poursuit dans un bâtiment d'accueil pour les personnes exilées à Briançon appelé le Refuge Solidaire : « Le Refuge a accueilli, pour une nuit

ou pour quelques jours, plus de 11 000 personnes qui venaient de traverser la frontière. Ils y ont trouvé un toit, une douche, des vêtements propres et des repas, mais aussi des soins médicaux et des conseils avant de poursuivre leur voyage » (Botiveau & Baillot, 2021). Aujourd'hui les personnes bénévoles au Refuge et les maraudeur·euse·s partant en montagnes de nuit pour proposer une aide ne sont majoritairement pas des montagnard·e·s. Mais les personnes ayant commencé les maraudes depuis Névache, en 2016, étaient accompagnateurs ou guides en montagne.

Les professions les plus amenées à devoir apporter leur aide en montagne sont celles des fonctionnaires : sauveteurs et urgentistes. D'un côté le Peloton de gendarmerie de haute montagne (PGHM) et la Compagnie républicaine de sécurité en montagne (CRS Alpes) à Briançon. Iels interviennent là régulièrement pour des touristes perdus en montagne et plus rarement pour des personnes exilées en péril. Ensuite, le Centre hospitalier des Escartons de Briançon intervient régulièrement dans la prise en charge des blessures des exilés, faites durant la traversée ou encore en voulant fuir la présence policière.

Une solidarité s'est également organisée du côté italien : tout d'abord à Bardonecchia, en bas du Col de l'Échelle et par la suite à Oulx, dernière ville avant de passer à Montgenèvre. Le court-métrage d'Hélène Baillot et Raphael Botiveau retrace d'ailleurs le parcours des bottes utilisées depuis l'Italie jusqu'à Briançon pour ensuite repartir en Italie⁶.

Des nombreux·se·s solidaires s'organisent dans le Briançonnais. Cette solidarité, on la retrouve dès le Moyen-Âge, avec la République des Escartons, de 1343 à la Révolution Française : le Briançonnais vivait autour d'un système de solidarité et d'interdépendance avec le Haut Piémont comme nous le verrons plus tard plus en détail.

Aujourd'hui, les personnes solidaires en montagne craignent tout de même la figure du passeur, caricaturée dans les médias, criminalisée par l'Etat. Une figure qui voyait pourtant « acquis ses lettres de noblesse en montagne » (Botiveau & Baillot, 2021). Dans *Trouver refuge*, Stéphanie Besson souligne : « Chez nous, la frontière n'existe pas car l'alpage et l'herbe sont régis par des réalités qui dépassent la politique et les guerres, celles de la survie (...) Aux cols, on retrouve des stèles qui honorent ceux qui sont passés – migrants italiens fuyant la pauvreté de

⁶ Pour plus d'informations : <https://www.youtube.com/watch?v=aUEyx1Vws88>

leur pays, réfugiés économiques -, on récompense ceux qui ont aidé des personnes à s'y réfugier (...). Hier comme aujourd'hui, une militarisation et des barrières frontalières sont inacceptables, incohérentes et invivables » (Besson, 2020, p. 23-24).

Cet extrait montre « le potentiel politique subversif du recours aux traditions de la montagne pour contester l'ordre établie, celui des frontières fermées et de l'accueil empêché, à une époque où les passeurs ne sont plus perçus comme ces héros célébrés de jadis, ceux qui soustrayaient Juifs et Antifascistes à la barbarie, mais des hors-la-loi poursuivis par la justice française » (Botiveau & Baillot, 2021).

De quel accueil parle-t-on ?

L'hiver approche, la Border Force est déployée en juillet 2023 et les Terrasses Solidaires (dont le Refuge Solidaire) ferment car l'accueil proposé n'est plus digne : la jauge est dépassée. Progressivement un accueil conditionné aux personnes dites vulnérables (femmes et enfants de moins de 14 ans) se remet en place. Dans ce contexte où plus aucun lieu ne propose d'accueil inconditionnel aux personnes venant de traverser la frontière, je découvre le squat du Pado portant tout seul cet accueil dans le Briançonnais. Je mobiliserai ici un entretien avec un·e·x ancien·ne·x habitant·e·x du squat du Pado, personne militante et active à la frontière entre la France et l'Italie. Par volonté exprimée, j'utiliserai ici une écriture non-binaire et désignerai cette personne par « S ».

L'hébergement d'urgence est aujourd'hui une responsabilité de l'Etat en France et pourtant des collectifs locaux s'organisent pour pallier aux manques de l'Etat : certain·e·s l'appellent à intervenir, d'autres s'organisent sans lui. A Briançon, ce sont les citoyen·ne·s solidaires en premier lieu qui ont organisé l'accueil des personnes exilées.

Dès 2021, avec l'arrivée d'Arnaud Murgia (Maire de Briançon) l'ancien Refuge ferme. Un nouveau bâtiment est acheté pour accueillir les Terrasses Solidaires : derrière cet achat il y a Olivier Legrain, homme d'affaire et PDG de Materis du groupe Lafarge⁷ et Jean-François Rambicur de la fondation ARCEAL (sous Caritas) (ravages, 2023).

⁷ https://fr.wikipedia.org/wiki/Olivier_Legrain

Normes sécuritaires et hygiéniques sont scrupuleusement mises en place dans le nouveau bâtiment : « Il y a des clés, des codes qui ferment des portes, des protocoles d'accueil, d'entrée, de sortie et de soin. Il y a aussi trois étages supplémentaires, dont deux avec des chambres, des toilettes et des douches, que les propriétaires ont décidé de ne pas destiner à l'accueil, et qui restent donc vides et inutilisés, parce que pas aux normes » (*ravages*, 2023).

L'accueil mis en place au Refuge Solidaire se veut inconditionnel pourtant iels sont dans l'obligation d'établir une jauge d'accueil.

Dans ce contexte, j'échange avec S. : S. est une personne blanche, née en France et milite depuis de nombreuses années, se retrouve en ZAD ainsi que dans des squats où iel est amené·e·x à vivre notamment avec des personnes exilées. Ce qui ressort assez rapidement de son récit est la difficulté à trouver sa place dans une organisation lorsqu'elle ne se fait qu'entre personnes blanches :

J'ai toujours été présentx dans les squats, notamment avec des personnes exilées et/ou dans des espaces en ZAD par exemple, mais où je ne trouvais pas trop ma place d'orga parce qu'on était qu'entre blancs et blanches et je trouvais que c'était un milieu trop fermé et pas assez ouvert à la réalité de la vie en fait. Et du coup oui je me sentais beaucoup plus à l'aise dans les squats, avec des personnes du coup qui ne sont pas forcément de mon origine. Et voilà, le brassage de cultures et les transmissions qu'on peut faire en faisant ça. Je trouve ça hyper enrichissant et ça me fait plaisir de partager avec des personnes qui ne sont pas nées en France, qui ont un parcours de vie différent. Et voilà, qu'on soit solidaires entre nous, qu'on s'entraide. (S.)

Son récit témoigne d'un essai de cohabitation à la frontière franco-italienne. J'ai souhaité donner ici la parole à quelqu'un·e·x vivant la solidarité. Son implication dans la lutte à la frontière se traduit par de multiples volontés : créer du lien, entre personnes et différentes luttes, différentes frontières, en passant par une implication à long terme sur place afin de pouvoir transmettre et comme le dit S., « faire un suivi de ce qui est et pour pas que ça se perde ».

L'accueil au Pado va à l'encontre de ce que Edouard Gardella nomme des « logiques libérales-nationales », c'est-à-dire lorsque l'Etat social annonce ne pas avoir les ressources pour ses

objectifs moraux et met en place alors une pénurie justifiant l'exclusion de certaines personnes (Gardella, 2024).

Contrairement à l'association du Refuge Solidaire, au Pado, aucune jauge et conditions n'ont été mises en place pour l'accueil. Il y'avait pourtant un manque de moyens financiers, matériel et humain qui engendrait des conditions précaires d'accueil et d'hébergement ; mais contrairement à l'Etat ou à des associations appelant à la responsabilité de l'Etat, cela n'a jamais été un frein à la solidarité ni à justifier l'exclusion des personnes de leur droit, celui d'être accueilli.

Dans un lieu d'hébergement où se reflètent des violences systémiques et dans des conditions souvent précaires, les violences se sont amplifiées jusqu'à se retrouver parfois dans des situations de violence dépassant complètement les habitant·e·s du Pado :

Je trouve ça hyper cool ce qu'on a réussi à faire malgré le manque de moyens, malgré le manque de thune, malgré le manque de moyens humains aussi. Moi tu vois, je suis arrivé en temps de crise et je suis pas arrivé quand c'était calme, j'avais pas de recul. J'avais pas un recul de ce que c'était la frontière, cette frontière là notamment, avant d'arriver. Et du coup, j'étais pas en mode « waw on a ouvert un gros bat », nan j'étais juste en mode ok, on a réussi à ouvrir le bâtiment qu'on voulait. C'est cool, on a réussi à s'organiser malgré les trucs galères. C'est cool. Il y a eu plein d'erreurs, mais on va faire des debrief justement, c'est cool de toujours s'autocritiquer et critiquer ce qu'on a fait pour s'améliorer. Mais je trouve ça assez ouf de comment on a réussi à passer de base d'un squat en mode « bon, on en est là, on a un grand bâtiment on fait quoi maintenant » à un squat qui a été le seul lieu d'accueil dans Briançon. Et de comment on a géré cette situation ; ou pas hein ! Comme les potes disent c'était le chaos tout simplement [rire]. Et je trouve ça cool, j'ai vu l'effervescence que ça fait en fait. Tous les gens qui passent et tous les gens qui sont déterminés à aider. Même si ce n'est qu'un week-end en fait, je trouve ça ouf cette solidarité qui est là. Et en vrai ça ce sont les mots de beaucoup de potes exilés tu vois. En arrivant à Briançon ils sentent vraiment qu'il y'a un accueil. Enfin, pas tout le monde, évidemment. Parce que pendant le Pado y'a un truc qui était vraiment très violent, enfin y'a plein de trucs qui étaient très violents mais un des trucs par rapport à ce sujet-là, c'est que les gens pensaient parfois qu'on était l'Etat. Parce que par exemple, les gens qui passent pas par les Balkans et qui passent

par la mer sont trainés d'ONG en ONG et du coup dès qu'ils arrivent à Briançon et que c'est un squat qui les accueille, ultra précaire et tout. Moi ça me fait chier, et les potes aussi de filer ces conditions-là mais en fait on n'a pas le choix, clairement. Par manque de moyens et tout quoi. Mais du coup la plupart des personnes qui passaient étaient en mode mais c'est quoi l'état français ? C'est de la merde, ils ne nous accueillent pas bien, pas décemment. Et donc moi j'essayais, quand je faisais les veilles du soir, de vraiment expliquer à chaque fois qui on est en fait. Et des fois, il avait des réactions lunaires. Du genre « Mais quoi ? Vous êtes là et vous n'êtes pas payés ? Comment ça se fait que vous ne bossez pas dans la vie ? Et c'est arrivé plusieurs fois ça, c'était rigolo. Et y'a aussi des gens qui aident beaucoup. Tu vois l'anecdote de la personne qui a passé 48 heures dans la montagne et qui vient et qui t'aide à faire le ménage parce qu'elle trouve que c'est indécent comment tu l'accueilles. Et du coup il fait le ménage, il sort un balai et tout au lieu de se poser et se reposer. Je trouve ça ouf (...). Le Pado c'était hyper intense. Parce que beaucoup de violences. Mais ça, c'est les violences systémiques, ce sont les violences de la migration. C'est la violence des frontières en fait. C'est violent. Ce qui est différent de beaucoup de luttes c'est qu'en fait les frontières ça reste là. Et malheureusement, ça sera là après ma mort. Du coup c'est une lutte constante (...). Au moment de la crise on s'est dit il faut virer des gens parce que c'est beaucoup trop mais on ne peut pas faire ça, donc les violences se sont accrues. (S.)

Le Pado, une tentative de vivre ensemble, de sortir des frontières, notamment celle entre « accueillir » et « habiter ». L'extrait suivant démontre les enjeux des rapports de pouvoir et de domination qui se sont retrouvés au sein du Pado, reflétant alors la violence des frontières en elles-mêmes. La frontière amplifie les relations de pouvoir et les rapports de domination, pas seulement entre personnes européennes et personnes africaines mais aussi entre personnes exilées (comme on le verra avec l'exemple du pouvoir de traduction des personnes maghrébines sur les personnes d'Afrique subsaharienne au Pado). Le fait de ne pas imposer une vision militante du lieu de vie et considérer d'autres manières d'organiser la vie sur place, s'inscrit dans une volonté de « faire avec » l'Autre. Une volonté qui questionne alors constamment les rapports de pouvoir existant :

Il y a ce qu'on veut qui est un point d'horizon on va dire. Et le concret des relations de pouvoir et des relations hiérarchiques de fait qui sont installés de par la couleur de peau ou les papiers ou de quel pays tu viens. Là, je ne parle pas forcément tu vois entre

Français, Française, européen ou européenne et des personnes venant Afrique, tu vois. Fin aussi évidemment ça c'est un truc, mais t'as aussi de la domination des gens qui viennent du Maghreb ou d'Afrique subsaharienne par exemple.

Et en fait, la frontière je trouve que ça exacerbe de ouf les dominations que y'a entre les personnes. De par leur origine et leur couleur de peau. Et en fait tu as plusieurs dominations entremêlées, et c'est ultra complexe en vrai, c'est un nœud et même si on essayait genre, tu entrais dans une A.G. au Pado, tu voyais des gens en train de discuter ensemble, blancs, noirs et arabes tu vois. Tu te dis « waw parce que tout le monde parle, c'est super » [rires] . Tu sais t'as vraiment ce truc de voir quelque chose de l'extérieur, que tu ne connais pas. En mode « okay, c'est stylé déjà c'est pas dans tous les milieux militants que les blancs ne prennent pas toute la place, mais en fait déjà de un, on trouve ça normal. Et de deux, en fait, c'était pas le cas. T'as des relations de domination. Par exemple, il y avait beaucoup de Soudanais à la frontière, et beaucoup de maghrébins. Et en fait, déjà ce sont des langues différentes, ce sont des dialectes différents entre les Soudanais et les Maghrébins. Et en fait, on en a matché plus naturellement avec des personnes maghrébines parce qu'elles parlent mieux anglais des fois ou français. C'est moins galère, du coup, ça fait que ces personnes font les traductions et les traductions, c'est vraiment un conflit de pouvoir de dingue. Et c'est nous, en tant que blancs qui donnons le pouvoir aux personnes maghrébines. De traduire aussi pour les personnes noires, qui viennent plutôt du Soudan et qui captent pas trop ce qui se passe dans le squat. Et aussi les traductions des fois c'est mal fait et des fois c'est voulu que c'est mal fait aussi pour que les pouvoirs se gardent comme ça. Et en même si de loin tu rentres au Pado et ça peut avoir l'air stylé parce que y a plein de gens qui vivent ensemble, différents et tout. Mais y a quand même ces rapports de pouvoir, qui sont entremêlés. Mais en gros, même si l'horizon c'est évidemment qu'il n'y ait plus de dominations en soit on est dans un système où il y en a et ça on va pas pouvoir l'enlever aux gens en fait [rires]. Ça existe et il faut le prendre en compte et travailler dessus. Il n'y aura jamais un mode de fonctionnement parfait. Par exemple, un truc concret, on a eu du coup une réserve de nourriture et de base l'idée ne venait pas de personnes blanches européennes avec papiers, mais de personnes exilées. Et en fait, c'est souvent les personnes blanches qui géraient la réserve. Du coup, ça créait un truc de bâtard de prise de pouvoir et de domination. Et qui n'a plu à personne, vraiment, c'était horrible. Et du coup, une fois qu'on a recommencé à faire des A.G. avec tout le monde en fait, la première idée qui est ressortie pour la bouffe, c'était de refaire une réserve alors qu'on l'avait arrêté parce

qu'il y a des vols et tout ça quoi. Mais en fait ça ne venait pas des personnes européennes blanches. Et aussi le contexte, fin moi et plusieurs personnes on est conscient·e·s que pour éviter toute domination bah en fait il ne faut pas de prise de pouvoir. Parce que le pouvoir amène et entretient les dominations qui existent déjà. Et fait que par exemple un chef, bah en fait non, c'est la merde. Mais par contre des fois en A.G. on avait des solutions de personnes exilées qui étaient en mode « ouais mais faudrait un chef pour ça, un chef pour ça, ça serait bien, ... ». Et c'est juste à nous aussi, avec notre vision eurocentrée militante de voir comment s'organiser avec des personnes exilées qui n'ont pas forcément la même vision de comment se passe l'organisation dans un lieu. Tout ça c'est hyper important aussi, faut lâcher vraiment du lest, pas sur tes valeurs mais tes modes d'organisation que t'as appris durant toute ta vie militante et faire avec tout le monde quoi. (S.)

Les moments de crises passés et pouvant donc prendre du recul sur la vie au Pado, les habitant·e·s qui étaient présent·e·s durant ces moments se sont retrouvé·e·s afin de collectivement s'autocritiquer sur le déroulement des événements. Parmi les points abordés, un en particulier retient mon attention. S. souligne un manque d'ancrage du Pado dans le territoire du briançonnais, au final très peu connecté à la vie locale et aux briançonnais·e·s :

On avait en tête que le Pado, à certains moments quand c'était la crise, était hyper intense et qu'il n'y avait aucune autocritique qui aurait pu se faire à ce moment-là. À part le fait de qu'est-ce qu'on fout là (...). Il y a plein de trucs, que ce soit avec la population locale déjà, où ça s'est mal passé. Même si on a eu des soutiens, c'était galère. On s'est dit que voilà, faut trouver d'autres moyens aussi, autrement, de communiquer davantage sur ce qui se passe en fait. J'ai l'anecdote d'un pote qui allait à la boulangerie juste en bas, à la récup et ça parlait du Pado. Et du coup il était en mode « ben ouais, non en fait c'est faux ce que vous vous dites, en réalité il se passe ça, ça, et ça ». Alors que la boulangerie était à 200 mètres [rires]. Et en fait, les gens ne savent pas ce qui se passe tant que y'a pas de communication claire sur ce qui se passe quoi, c'est normal. Du coup, ce qui amène les préjugés et en plus l'attaque des médias et du maire pour diffamer sur ce qu'il se passe. Ça n'aide pas (...). Il faut s'adapter, pas rester dans le milieu militant forcément. Nous on a la parole dans les réseaux mutu, dans les pages des médias indépendants qui peuvent nous relayer. Mais ça touche pas forcément les gens de Briançon. Et du coup, c'est réfléchir à des méthodes pour toucher les gens de Briançon.

Et en vrai le tractage c'est un truc tout simple mais qu'on n'a pas fait un assez. On l'a fait pour les parents d'élèves [de l'école voisine au Pado] mais on aurait dû le faire plusieurs fois. Là on l'a fait en réponse à une réunion de Murgia [Maire de Briançon] . On aurait dû essayer d'établir des liens en fait avec les parents d'élèves notamment, dans ce cas précis. Mais ça passe par le tractage, ça passe aussi par le fait de s'inscrire dans la population locale, pas juste être là en mode militant·e, on vient pour faire un truc puis après on se barre, c'est aussi de s'inscrire aussi déjà dans les luttes locales mais aussi dans la population locale. Et ça tu peux pas le faire quand tu restes deux semaines. (S.)

S'ancrer dans la localité signifie également prendre en compte le travail des associations locales : S. souligne l'importance de la complémentarité du travail du Refuge Solidaire, dont le statut est légal et les actions legalistes, et le travail du Pado, dont le statut n'a rien de légal et dont les actions relèvent plutôt de la désobéissance civile et de l'autonomie :

Et la communication avec le Refuge, les associations : ou y'a plein de gens qui sont venus, qui n'ont pas le contexte briançonnais et du coup ne savent pas quel taf font les asso et moi-même au début. Après j'ai appris que les assos c'était ultra nécessaire et qu'il fallait travailler ensemble. C'est important de communiquer sur ça aussi. Avec le Pado on s'est rendu compte qu'on avait besoin du Refuge et que le Refuge avait besoin de nous, donc c'est un bon compromis. Même si dans l'organisation les pratiques ne sont pas tout le temps ok pour certains et certaines mais c'est hyper important de s'inscrire dans le territoire au niveau des luttes, pas juste arriver et faire ses trucs et ne pas prendre en compte les gens qui bossent là depuis des années (...). J'extrapole un peu pour prendre un exemple plus concret, pour imager mon propos. Tu vois, il y a des gens qui font de la merde et vont en prison. Je suis contre les prisons, mais si une personne se fait violer ou quoi et porte plainte, je ne vais pas lui dire « ah non, pas les prisons » tu vois. En fait, c'est une société où il y a un contexte sociétal qui fait qu'on ne peut pas se passer de certaines choses pour le moment et c'est à nous de travailler justement cela, à des alternatives et tout ça. Dans le cadre de l'hébergement d'urgence, bah en fait oui, effectivement, tout le taf que font les assos, genre grâce à Tous Migrants, avec les rapports qu'ils ont fait sur la frontière etc, ils ont réussi à faire respecter la condamnation de l'Etat en 2018. La Cour Européenne a dénoncé sans cesse et là il y'a pas longtemps, la PAF s'est fait taper sur les doigts. Et ça je trouve ça bien. Je suis dans

un entre-deux, un peu en fait. Évidemment, moi je ne compte pas sur l'Etat et en tous les cas, en fait, je sais que l'Etat ça va être de mal en pire. Et du coup, pour s'organiser de façon autonome de l'Etat. Pour pouvoir assumer ce que l'Etat, dans tous les cas, ne fait pas. Et je ne compte pas que l'Etat assume ça. Par contre, je suis conscientx que l'État peut avoir un rôle à jouer quand il s'agit de contexte de répression etc tu vois là ils se sont fait taper sur les doigts donc y'a moins de répression, y'a moins de push-back. Et du coup c'est bien en fait d'aller vers ces pistes là, mais je pense que c'est une diversité tactique qui est plus intéressante et pas juste compter sur le fait que l'Etat prenne ses responsabilités, mais aussi créer des alternatives pour remplacer l'Etat en fait. Je sais que c'est un discours qui ne plaît pas forcément aux assos parce qu'ils sont dans le truc ou ils appellent à ce que l'Etat prenne ses responsabilités et que du coup c'est pas à nous de faire le taf etc. Mais en même temps l'Etat va rester ce qu'il est et ça sera de plus en plus violent notamment avec davantage de migrations. Du coup faut se préparer à faire sans l'Etat. Pour l'instant les deux se tiennent : c'est hyper important que des gens luttent pour rendre responsable l'Etat. Mais d'un autre côté, en fait c'est important de développer aussi des manières de s'auto organiser et de trouver des solutions ensemble pour faire sans l'Etat. Parce que moi on m'a dit un jour au Pado « ouais vous faites le taf de l'Etat alors que vous êtes anarchistes ». Voilà pour moi il ne devrait pas avoir d'Etat donc le rôle de l'Etat c'est notre rôle en fait. Et on est tous·tes amené·e·s à devoir s'organiser ensemble. Moi je trouve ça bien, ça amène la solidarité. Mais attention, ça doit s'inscrire dans quelque chose de local parce que du coup avant que les assos arrivent en 2017-2018, y'avait déjà des briançonnais·e·s qui aidaient les personnes exilées en montagne, tu vois la base des maraudes. Moi je trouve ça cool, et ce qu'il faudrait c'est développer davantage le local. Voilà, parce qu'en vrai quand les militants et militantes ne seront plus là, faut que y'ait un truc qui reste localement. C'est hyper important de ne pas décharger de leur responsabilité les personnes qui habitent le territoire. Développer une autonomie, une autogestion chez les habitants locaux et transmettre des pratiques qu'on a appris, parce que nous on est dans les luttes, donc on apprend forcément. (S.)

Cohabiter nécessite également d'essayer de créer des liens de confiance en déconstruisant les rapports de domination :

Tu vois, j'avais autant pas confiance en des personnes exilées qu'en des blanc·he·s militant·e·s qui passaient juste un week-end. Pour moi c'était pas une question de couleur de peau ou quoi ou d'origine, c'est surtout une question de la confiance en fait. Si on n'apprend pas à connaître les gens et qu'on n'a pas confiance, ben du coup c'est chaud de déléguer un truc qui a autant de pouvoir en fait [en parlant de la gestion de l'argent au Pado]. Et du coup ça crée un sentiment de bah ouais, c'est chiant quoi, donc faut réfléchir différemment. C'est comme l'implication des personnes concernées, tu vois, t'as envie de pouvoir déléguer, de pouvoir faire participer plus, avoir l'opportunité de proposer, tu vois, de s'impliquer plus, etc. Mais c'est compliqué, t'es pas dans la tête des gens. Tu sais pas s'ils ont envie de s'impliquer ou ne sait pas à quel point ils ont envie de s'impliquer, s'ils ont envie de participer etc. C'est un peu un nœud. (S.)

B. Frontière désessentialisée

Après quelques mois passés dans le Briançonnais, je remarque que la rencontre avec l'Autre se ressent également dans la mise en place ou non de frontières. Durant 5 mois, j'habite proche de la frontière franco-italienne, une zone militarisée que je côtoie et qui me permet d'observer d'autres frontières que la limite géographique par exemple.

Avec la création du modèle d'Etat-Nation, se définir comme français ou autre construit des représentations et des identités. Les systèmes frontières sont des systèmes d'ouverture et de fermeture selon le contexte géopolitique (Hanus, 2024).

J'ai choisi d'aborder cette partie avec le récit de H. :

Je suis arrivé à Briançon, après une nuit de merde, vraiment. J'ai passé la frontière depuis l'Italie dans les montagnes et tout, la galère mais vraiment, j'ai jamais mais jamais oublié cette nuit-là je te jure. J'ai jamais oublié cette nuit parce que la neige et tout, 70cm de neige. J'ai dépassé la frontière dans les montagnes et tout et heureusement j'ai dévié la police. Eux ils sont en bas sur la route et moi j'ai dépassé la montagne pour ne pas les fréquenter. Avec mon ami on est arrivé à 7h00 du matin et il y'a encore de la route à traverser jusqu'à Briançon et arriver à cette organisation [le Refuge Solidaire]. A 7h00 du matin j'ai dit à mon ami qu'on va risquer sur la route, on va prendre le risque

avec la police mais on a réussi Al-ḥamdu li-l-lāh. Heureusement on a fréquenté une dame qui nous a aidé, elle nous a demandé si on avait besoin de transport pour aller à cette organisation. Je crois qu'elle, elle comprend, elle travaille dans ce truc-là, elle cherche des immigrants pour les aider et c'est grâce à elle qu'on est arrivés à ce refuge. Cette nuit-là c'était très difficile, on est sorti de l'Italie à 00h00, on a traversé la frontière jusqu'à 7h du matin dans un état vraiment... et grâce à des gens à la frontière entre Italie et France, ils m'ont donné les points sur la maps qu'on devait suivre pour aller à la France, ils ont donné des vêtements et tout. C'est grâce à ces vêtements-là Al-ḥamdu li-l-lāh si on avait pas ça on serait mort, vraiment. Quand je suis arrivé j'ai dit à ma tête « c'est ces gens qui la qui m'ont donné des vêtements de neige et tout . C'est grâce à eux », parce que c'était dur, genre -9°, on était vraiment à l'endroit de ski tu vois, dans les montagnes, tout en haut, là c'est la merde vraiment, là-haut je vois la mort et voilà on traverse la frontière. Donc c'est grâce à ces gens à la frontière et à cette dame qui nous a emmené jusqu'au refuge pour avoir une douche, un lit et tout, comme les gens quoi.

Moi j'étais au Sud de l'Italie, en Sicile. J'ai été jusqu'au Nord de l'Italie et j'ai arrivé à la frontière. Là je demande aux gens et ils m'ont dit il faut aller là, il faut aller là. Il faut toujours demander, y'a des immigrants partout. Quand j'arrive là j'arrive dans un endroit, pas une organisation mais un truc contre l'Etat, ils m'ont donné les points dans la maps. J'avais déjà rencontré des algériens, des marocains, des tunisiens, des africains, un peu de tout. Mais on a décidé mon ami et moi de partir tout seul. Un groupe est parti avant nous, ils ont réussi, c'était moins risqué que nous. Nous deux on a évité tous les policiers des frontières, on veut pas rencontrer la police. On a décidé moi et mon ami d'aller jusqu'au bout sans contact avec la police. Mais à 7h00 du matin quand on est arrivé, j'ai dit à mon frère que je peux pas continuer comme ça, moi je prends le risque d'aller sur la route même si je vois la police, je stop je m'en bats les couilles parce que c'est vraiment risqué là pour nous, parce que on a dépassé une frontière avec la neige le froid, c'est dur. Là je dis à mon ami je peux pas continuer comme ça, il faut qu'on soit sur la route parce que si on continue comme ça on va mourir. Et je peux pas prendre le risque de ça, je peux prendre le risque avec la police mais je veux pas prendre le risque avec ma vie quoi tu vois ce que je veux dire. Et là heureusement, on a fréquenté cette dame qui nous a emmené jusqu'au refuge.

Pour moi l'Europe, il y'a pas de frontières. Je te dis pas que c'est pas logique mais c'est injuste. C'est injuste de fermer la frontière pour moi, parce que quand tu ouvres la frontière les gens n'ont pas besoin de traverser la frontière juste pour aller chercher une autre vie. Mais quand tu fermes la frontière, tu mets les gens en stress, c'est comme ça pour moi. Au Maroc, si on ferme un truc, les gens deviennent fou pour traverser cette frontière parce que c'est pas juste. Pour moi c'est pas juste : pourquoi le français, le belge ou l'espagnol, le hollandais ou l'allemand ou je sais pas quoi, il a le droit de venir chez nous sans visa mais quand nous on veut venir chez eux on a besoin de visa. C'est ça, quand tu mets une barrière, les gens automatiquement, même s'ils veulent pas, qui passeront la frontière, même s'il il donne sa vie, il s'en fout. Comme moi par exemple, j'ai mis ma vie dans le danger plusieurs fois pour arriver à l'Europe, et c'est chiant. Pourquoi on n'ouvre pas les frontières pour aller à l'Europe, comme les européens ils viennent chez nous aussi, normal peace and love c'est ça que je veux te dire. Ca sert à rien de mettre des barrières, des frontières et tout. A la fin ça reste des politiques, et cette politique-là elle nous casse les couilles. Pour moi, je dis à ma tête « putain ces gens-là ils viennent chez nous quand ils veulent ils ont un passeport rouge, il peut voyager partout dans le monde, ils ont pas beaucoup de difficultés comme nous, putain s'ils veulent pas qu'on voyage on peut voyager ce qu'on peut faire hein c'est ça ce qu'on pense. Même quelqu'un qui veut pas venir à l'Europe il pense à ça, à cette aventure, il le voit comme une aventure, même s'il a mis sa vie, il s'en fout... mais quand il vient ici il va comprendre après, la vie sans papier ça veut dire quoi.

Il y'a des immigrants qui sont pas bien, qui font des bêtises et là, je trouve moi que c'est normal, parce que les gens ils vivent pas bien, ils vivent dans la rue. Ici tu vois c'est la galère à San Sebastian, tout le monde ici a un repas dans toute la journée, il peut laver ses vêtements, juste une fois dans le mois. Il y'a pas de place pour dormir, il faut que lui il cherche un truc pour dormir.

Le rêve européen c'est pas un truc mais quand même ils ont le droit de passer les frontières. Parce que les européens ils ont pas le droit de fermer les frontières pour les gens comme ça parce qu'eux ils vont chez nous mais nous on peut pas aller chez eux tu vois. Plusieurs des gens qui viennent chez nous cherchent une vie bien, un bon salaire et tout, tout le monde veut ça, que sa vie soit bien. Je sais que les européens s'ils ouvrent la frontière, les gens depuis l'Afrique et tout vont être beaucoup beaucoup beaucoup je

sais ça. Mais il faut travailler avec ces pays-là, faire du travail etc l'essentiel. Les gens ont pas le droit de mettre des barrières devant des gens, si les gens font des bêtises, ok je suis d'accord de l'envoyer dans son pays mais les gens qui ne font pas ils ont pas le droit de rester comme ça. Comme moi, j'ai passé gratuitement 18 mois de ma vie, sans rien, j'ai galéré, je suis vraiment psychiquement... ils m'ont niqué vraiment. Pendant 18 mois que j'ai bu des médicaments pour dormir, vraiment des forts médicaments parce que j'arrive pas à dormir. Ils m'ont vraiment niqué ces 18 mois, ils m'ont niqué ma vie vraiment. C'est dur dur dur. Ces 18 mois je vois le soleil, je sors à la cour pour avoir 10-20min de marche pour toute cette période de 18 mois je sors trois fois, je te jure, trois fois et même pas 20 minutes. Imagine toi, imagine toi, imagine toi. J'ai des copains qui ont été renvoyés au Maroc et c'est la galère quoi, ils se sont sacrifiés. Si tu me demandes maintenant de choisir de vivre au Maroc ou n'importe quel pays d'Europe, je choisis l'Europe et n'importe quel pays parce que c'est notre système de merde qui m'ont niqué aussi. C'est un système de merde, un système qui tue les gens, si t'as pas de relations tu peux pas vivre, si t'as pas d'argent tu peux pas vivre, je déteste ça moi, c'est pour ça que je viens à l'Europe. J'ai deux frères qui ont étudié, ils ont dépassé la faculté. J'ai un frère qui a dépassé 4 ans après le Bac à l'université, dans le droit français et l'autre il a étudié 3 ans l'économie mais ils ont pas réussi à la fin et pour moi quand j'ai vu mon grand frère, il souffre et tout. Pourquoi moi j'apprends, je veux aller à l'école, à la fin tu sauras rien, si t'as de l'argent tu as un travail. Je déteste ça. Alors je décide d'aller loin, tu vois, d'aller à l'Europe. Si j'ai le choix d'aller à l'Amérique je peux le prendre mais malheureusement elle est loin, c'est comme ça. (H.)

En abordant cette partie par la narration, en l'occurrence avec le récit de H., il fait état d'un vécu, celui des frontières. La mobilisation de son récit permet d'analyser la frontière dans sa complexité. Tout d'abord, la frontière vécue : sentiments d'injustice, de peurs (police, montagne) et stratégies de survie (évitement, prise de risque, espoir). H. évoque également une frontière incorporée, laissant des traces physiques et psychiques. Il aborde aussi, une frontière comme lieu de résistance et de solidarité lorsqu'il parle de sa rencontre avec des milieux autonomes et associatifs. Enfin, la frontière comme agencement du territoire : tourisme et exil sur les mêmes montagnes.

De quelle frontière parle-t-on ?

Par des constructions juridiques et politiques, il arrive que des frontières nationales soient calquées sur les frontières naturelles (comme les montagnes en l'occurrence). A l'inverse des murs barbelés comme en Hongrie par exemple, la frontière franco-italienne n'est pas tangible. Pourtant ses effets sont tout aussi immatériels que matériels : elle « structure mouvements, pensées, luttes, avec autant d'évidence que si c'était un mur » (*ravages*, 2023).

La frontière est ici abordée comme lecture particulière du territoire et l'on peut l'étudier sous plusieurs aspects :

Premièrement, la frontière juridique comme création afin de marquer une limite entre un espace doté de droits nationaux et un autre. Ici, c'est l'accord de Chambéry qui régit la coopération transfrontalière entre la France et l'Italie. A partir des années 1980, l'espace Schengen, aspirant à la libre circulation en son sein, met un terme aux contrôles d'identité d'un pays à l'autre. Une mesure du droit pénal s'en suit : 20 km dès la frontière linéaire, les contrôles d'identité sont autorisés si la personne est recherchée ou si elle a commis une infraction. En 2015, les frontières intérieures de l'espace Schengen se referment progressivement : 285 points stratégiques, appelés « points de passages autorisés » (PPA) sont désignés afin de permettre, légalement, les contrôles d'identité sans que la personne soit recherchée ou ai commis une infraction. Cette mesure ne peut être effective que pour six mois et réactualisée pour un total de deux ans. Ne respectant pas les accords Schengen, cela fait déjà huit ans que la police contrôle ouvertement au faciès à la frontière, expulse et prive de liberté des personnes sans aucun cadre légal. Enfin, la frontière tire sa légitimité de son caractère universel et en dévient « une évidence territoriale, une sorte de sens commun dans la manière dont nous envisageons l'espace » (*ravages*, 2023).

Deuxièmement, la frontière historique : au XVII^e siècle, la désignation « frontière » signifie une ligne de défense contre l'ennemi, la menace. Au XVIII^e siècle, les frontières militaires commencent à s'aligner sur les frontières nationales : au siècle des Lumières la nation s'enracine sur un territoire donné. « C'est la Révolution, autrement dit, qui nationalisa l'idée d'une frontière dite naturelle, et naturalisa celle des frontières nationales » (*ravages*, 2023).

Comme explique Lucien Febvre à propos de l'histoire du Rhin, représentant une frontière entre l'Allemagne et la France et considéré comme fleuve sacré et national en Allemagne. Il arrive à

montrer que ce fleuve a pu également exister comme lieu sujet aux échanges, qu'ils soient économiques, linguistiques ou culturels (*ravages*, 2023).

La frontière ici est alors lue comme un projet politique et territorial, comme une vision étatique plutôt que comme une évidence géographique. « Les montagnes, comme les fleuves, ont souvent fait l'objet d'une frontiérisation » (*ravages*, 2023), c'est-à-dire que l'on applique une vision étatique sur un paysage ne montrant ni appartenir à un pays ou une nation en particulier.

Troisièmement, la frontière incarnée : les frontières ont des effets destructeurs sur celles ne pouvant pas les franchir légalement, de par la couleur de peau ou encore le capital économique disponible. La frontière opère un tri : entre ceux qui ne la vivent pas et ceux qui y risquent leur vie.

La géographe Anne-Laure Amilhat-Szary explique d'ailleurs comme la frontière hiérarchise les vies et les mobilités. Philippe Hanus poursuit en expliquant que la frontière hiérarchise les passages (Hanus, 2024). La frontière se ressent également dans la possibilité d'obtention de visa et dans l'accès à l'espace Schengen (sécurisation, criminalisation, externalisation). C'est l'épreuve du soupçon et du tri, des corps et des mobilités. La question migratoire est donc avant tout une question de droit à la mobilité.

Grégoire Chamayou s'exprime au sujet des frontières : nous avons « au prétexte de faire respecter une frontière territoriale, crée sur le territoire une frontière légale entre ceux qui peuvent être protégés par le droit et ceux qui ne le peuvent plus » (Chamayou, 2010). Les frontières distinguent et excluent socialement, bien après avoir été traversées par ceux dont la mobilité est appréhendée comme indésirable. Ce qui permet de comprendre comme la frontière existe aussi dans les corps, elle se transporte, elle s'incarne et s'incorpore : que ce soit dans l'attente administrative, dans les exclusions sociales ou encore dans les traces laissées sur les corps (marques physiques et psychiques).

Nicholas de Genova parle aussi d'une frontière présente au quotidien, pour ceux qui les traversent illégalement, dans la possibilité d'être déporté plus que dans la déportation en elle-même, alimentant l'exclusion et l'exploitation de ceux qui n'ont pas les bons papiers sur un territoire (Genova, 2002).

Peur, hypervigilance, se rendre invisible, sont quelques réalités des frontières. Ici, la dimension affective permet donc maintenant d'appréhender la frontière au-delà de sa matérialité. « La frontière est portable. Ne pas avoir les bons papiers, c'est la transporter avec soi » (*ravages*, 2023).

La lecture de la frontière ici est donc celle d'une frontière qui n'est pas naturelle, pas immobile et donc pas neutre. La frontière comme construction historique et juridique apparaît constamment pour aborder un espace non objectivement. Penser la frontière comme on la connaît entraîne alors l'idée selon laquelle diverses séparations, entre humains, sont fondamentales et naturelles.

Sur le terrain, en discutant avec des personnes sur place, je découvre un usage détourné d'un médicament appelé Lyrica. Le Lyrica, c'est de la prégabaline. Lancé par Pfizer, cet anxiolytique, antalgique et antiépileptique a des effets euphorisant et désinhibant lorsqu'il est associé à de l'alcool ou à d'autres médicaments.

Très peu d'études abordent les effets de la prise de Lyrica et pourtant je rencontre plusieurs personnes en consommant, dont des MENA. Sa prise se ferait afin d'inhiber des peurs comme franchir des frontières, braver le froid et la rudesse des montagnes ou encore la présence policière. Un moyen de tenir le coup.

Sa prise entraîne une forte dépendance physique et de nombreux problèmes de santé : prise de poids, œdème périphérique, vertiges, somnolence, ataxie, tremblements, fatigue, céphalées, douleur articulaire, impuissance, troubles visuels, augmentation des idées suicidaires et passages à l'acte, agressivité (Eurotox, 2022).

Dans la revue *Ravages*, un échange avec un ancien consommateur de Lyrica, habitant à Briançon depuis quelques années est livré :

R : Toi, t'as quoi à me dire sur le Lyrica ?

K : Encore hier, il y a un gars du Refuge Solidaire qui savait qu'il était en manque, alors il a pris son drap et il est allé dormir dans le parking près du refuge.

R : Mais il a dormi sur le parking, à même le sol ?

K : Bah oui, il savait qu'avec tout le monde au Refuge il pourrait pas se contrôler, alors il est parti sur le parking, tranquille, tout seul.

R : La dernière fois quand je t'ai demandé c'était quoi les plats typiques de l'Algérie, tu m'as répondu que c'était le Lyrica ! Parce qu'au Maroc y'a pas une aussi grande consommation, c'est ça ?

K : Pour la moitié des gens, comme les Marocains, la prise de Lyrica commence en Turquie. A Takzim, les potes que tu vas te faire ils vont te proposer du Lyrica. Les gens ils en vendent dans les camps, dans les associations. Au Maroc on a d'autres drogues, des Karkoubi [drogues psychotropes] comme roche [surnom du Valium]. Mais on n'a pas trop de Lyrica. Et tu vois, les gens qui sont pas sociables, qui sont timides et tout, ils prennent du Lyrica. Les gens qui sont SDF en Bosnie et qui partent dans les markets ou au feu rouge pour demander de l'argent, eux ils prennent du Lyrica, ça les encourage à faire ça. Pour voler aussi, ça donne du courage. Beaucoup de gens ils en prennent pour marcher aussi, pour traverser la montagne, pour se donner de l'énergie.

R : Et t'en a déjà pris ? Tu ressens quoi exactement ? T'es pas obligé de répondre si tu veux pas.

K : Moi mon maximum c'est 21 en une journée ! Une fois au Refuge, parce que t'as le droit à 3 pilules maximum par jour, y'a un gars il disait « mais moi je suis habitué à 7 ou 8 par jour » et moi je lui ai pas dit mais j'en prenais parfois 17, 21 par jour (rires). Mais il faut se contrôler, j'ai pas tout pris d'un coup, comme ça tu sais. Il faut en prendre sur la journée. Au début t'en prends, t'as plein d'énergie et tout. Ça te rend trop sociable, ça te donne du courage et un peu de force. Et quand tu commences à sentir que l'énergie ça finit, tu prends encore. Mais à la fin moi quand j'ai senti que c'est bon l'énergie c'est fini, j'ai arrêté d'en prendre, j'ai aussi senti que je pouvais m'endormir n'importe où. J'avais les yeux tout rouges, et plus d'énergie. Et si tu continues de traîner, par exemple de marcher, tu commences à oublier où tu es et tu peux t'endormir d'un coup. Et tu peux plus marcher normalement. Et puis, y'a des gens le lendemain ils se souviennent plus de rien. Ça te fait vraiment sentir high, mumtashi [défoncé en darija marocain]. Le best

combo, c'est Lyrica, du coca, et fumer du shit. Ça c'est comme si ça explosait la force du Lyrica, ça donne vraiment un trop trop grand high.

R : Mais du coup quand t'es habitué à en prendre 21 par jours et qu'après tu peux en prendre seulement trois, le manque il se manifeste comment ?

K : Quand t'es en manque y'a des gens ils deviennent vraiment trop agressifs. Y'a des gens qui volent et qui tuent à cause du Lyrica sur la route. Une fois j'étais en prison en Slovénie et y'avait des gens qui étaient en manque de Lyrica. Et les employés de la prison ne voulaient pas leur en donner. Alors les exilé.es ont commencé à ouvrir leur corps, à se faire du mal à eux-même⁴ et à tout casser. Les toilettes, les chaises... Et une fois qu'ils ont ouvert leur corps, on leur a donné du Rivotril. Tu peux mourir à cause du Lyrica. Une fois, j'étais en Bosnie, il y a des gens ils vivaient dans une maison abandonnée. C'était des migrants. Ils ont passé la limite du Lyrica.

R : T'entends quoi par la limite du Lyrica ?

K : Ils ont pris plus qu'un paquet. Et dans un paquet des fois il y a 14, des fois il y a 21 pilules. Ils étaient trois personnes. Un il était sorti de la maison. Un il était déjà en train de dormir, en overdose, K.O. Et l'autre il était au téléphone avec sa mère. Et dans la maison il y avait pas de lumière. Il a allumé une bougie mais il était sous Lyrica alors il a rien mis en bas de la bougie, il l'a posée directement sur la couverture. Et le mec il avait seulement envie de parler avec sa mère et après c'est bon, il dort. Le moment où il a fini l'appel avec sa mère, il a commencé à être en overdose lui aussi, et il a oublié d'éteindre la bougie. La bougie elle a continué, continué de fumer et ça a allumé la couverture. Et parce que vraiment ils avaient trop pris de Lyrica, ils se sont pas réveillés. C'est la troisième personne qui était pas dans la maison qui est rentrée et a trouvé que tout avait brûlé. Ils sont restés les deux dans le coma et au bout d'un mois l'un est mort et l'autre s'est réveillé... Mais il faut pouvoir contrôler. Parce que un peu ça t'aide trop. Tu en prends pour passer, sur la route. Quand tu marches dans la forêt ou quand tu sais que tu vas devoir faire des trucs durs. Mais trop vraiment c'est dangereux. Tu peux devenir tellement agressif, faire vraiment n'importe quoi, et après tu te rappelles de rien. (ravages, 2023)

Territoire aménagé : invisibilisation, ségrégation et autres imaginaires territoriaux :

La frontière à Montgenèvre, non vécue par les personnes blanches, tire la tendance à l'invisibilisation de son existence ainsi que des personnes qui en subissent les conséquences. Cette expérience vécue participe à alimenter la ségrégation socio-spatiale des personnes exilées. La frontière est un rempart symbolique, surtout aux imaginaires (Hanus, 2024). De même, il y a une invisibilisation comme produit d'imaginaires diffusés par des acteur·ice·s locaux·ales qui rendent in situ le territoire inhabitable pour certaines personnes.

Pour rendre compte des dynamiques d'aménagement du territoire (à Briançon), je reviens sur la semaine de commémor'action des mort·e·s des frontières, organisée par l'association Tous Migrants à partir du 5 février 2024 :

Le 2 février 2024, une décision du Conseil d'État rappelle que « le rétablissement des contrôles aux frontières intérieures doit respecter les garanties du droit de l'Union européenne » (Pascual, 2024). Un peu avant la semaine de commémor'action, des balisages destinés à aider les personnes exilées à ne pas se perdre sur le GR reliant Montgenèvre et Briançon, ont été retirés, découpés de l'écorce des arbres. C'est le contexte dans lequel la semaine de commémoration commence. Voici ce qui ressort de mes observations :

- Les affiches de Tous Migrants visant à sensibiliser les réalités migratoires du Briançonnais (la militarisation, la frontière, les pratiques policières, ...) ne sont pas autorisées par la mairie car elles sont jugées trop politiques.
- Invisibilisation de la journée en commémorations aux personnes décédées des frontières : en cette journée, le maire de Briançon, Arnaud Murgia poste une photo de lui sur les réseaux sociaux, en visite au poste de la police aux frontières et en communiquant « en soutien à nos forces de l'ordre à la frontière, pour échanger sur l'application de la #loiimmigration ».

- Un mémorial est érigé en souvenir des mort·e·s des frontières (voir Figure 1). Depuis 2018, 10 personnes décédées et 2 disparues (Briançon Exil, 2024). « En leur mémoire, le cairn communément guide en montagne, marque ici dans le paysage le coût humain du non-accueil et des politiques migratoires répressives »⁸.

Il a été érigé sans l'accord de la mairie, toléré quelques semaines et finalement enlevé pour motif que « La loi doit s'appliquer partout et pour tous, pour Tous Migrants comme n'importe quel citoyen. On ne construit pas sur le domaine public sans aucune autorisation, dans le mépris des règles, en demandant à posteriori une régularisation » (Murgia, 2024). Les habitant·e·s font pourtant remarquer que le placement de cairn en montagne est très courant.



Figure 1 : Cairn en mémoire des mort·e·s des frontières ; 2023

Une pétition avec plus de 4800 signatures pour le maintien du mémorial ainsi que de nombreuses veillées solidaires se sont organisées afin de montrer une présence et un intérêt des habitant·e·s autours de ce lieu. Des réseaux citoyens se sont organisés pour veiller et ainsi faire vivre ce lieu d'espoir et de mémoires : fleurs, bougies, discussions collectives, ...

Après être finalement retirés par les services municipaux (voir Figure 2), plusieurs cairns sont construits en réaction, en résistance (voir Figure 3 et 4). Il y'a donc une rencontre entre la volonté de faire disparaître les enjeux mémoriels, de promouvoir une mémoire sélective et la volonté de mettre en avant des mémoires plurielles.



Figure 2 : Cairn retiré

⁸ Affiche devant le cairn – Une initiative citoyenne portée par des solidaires du Briançonnais. Avec la contribution de la sculptrice Alekxy et de l'association Tous Migrants



Figure 4 : La reconstruction de plusieurs cairns



Figure 3 : La reconstruction de plusieurs cairns - photo de Baptiste Soubra

Ce mémorial s'introduit dans le paysage du patrimoine avec le fort Vauban et le pont d'Asfeld afin de cultiver aussi la mémoire des personnes exilées mortes aux portes de Briançon (voir Figure 5).

Ce qu'on observe ici c'est un travail opéré pour une mémoire plurielle de la part des habitant·e·s de Briançon. C'est la mise en avant d'une mémoire visuelle des réalités occultées sur un site du patrimoine mondial de l'UNESCO.

La mémoire d'Etat est soumise à la pression des mémoires des habitant·e·s, un travail de mémoire pour un devoir de mémoire.



Figure 5 : Une banderole est installée sur le Pont d'Asfeld – « Briançon : frontière mortifères. Hommage aux victimes »

Concernant l'aménagement du territoire, à destination du·de la touriste, il participe à alimenter la ségrégation raciale socio-spatiale des personnes exilées. Un Algeco se dissimule d'ailleurs derrière le poste de la police aux frontières et sert officiellement de « mise à l'abri » alors qu'il sert à enfermer les personnes arrêtées lors de la traversée, sans aucun cadre légal (enferment, refoulement, courses poursuites, ...).

En parallèle, Guy Hermitte, ancien corps de la police nationale et maire de Montgenèvre fait la promotion du tourisme : il s'exprime en 2007 sur la coopération entre la France et l'Italie en faisant la promotion du tourisme et en effaçant les enjeux migratoires. La coopération évoquée est d'ordre économique et policière (golf, station skiable, méga-bassines), c'est comme ceci que la réalité transfrontalière est pensée. Cela date de 2007 mais reste d'actualité :

Dépassant les clivages humains qui ont conduit aux pires atrocités, Montgenèvre, par sa spécificité de commune transfrontalière, tend la main à ses voisins italiens pour créer ensemble une coopération au service des populations et de leur maintien en montagne. Ce lien va perdurer au-delà des années pour créer l'un des plus beaux domaines skiables internationaux d'Europe : La Voie Lactée (Hermitte, 2007).

J'apprends également que la société de bus Resalp collabore avec la police en les informant de la présence de personnes exilées, le nombre et où ils sont descendus afin de les chercher plus facilement (Samar, 2019).

Certain·e·s habitant·e·s solidaires, soucieux·ses de l'association possible entre « personnes exilées » et « insalubrité » participent également à l'invisibilisation des réalités migratoires dans le Briançonnais : ils organisent des randonnées en montagne au printemps afin de « nettoyer » les traces laissées en hiver par le passage de personnes exilées (sacs à dos, vêtements, ...). Sous prétexte de sauvegarde du patrimoine et de l'environnement (comme vu avec la figure d'Émilie Carles) on valorise les touristes et on choisit où peuvent aller les personnes exilées.

D'autres figures peuvent être critiquées afin de permettre l'émergence d'autres récits. Tout d'abord, l'association entre la montagne et le refuge, souvent en opposition avec celle entre montagne et frontière, provient d'un imaginaire montagnard, celui de ne jamais laisser quelqu'un seul en montagne, d'apporter son aide en montagne. Même si ces récits contiennent

une part de réalité, ils peuvent aussi être problématiques : « En ne nommant pas les violences racistes et sécuritaires qui rendent ces « refuges » nécessaires, il empêche de s'attaquer aux problèmes de fond ». Ces récits alimentent également l'idée d'un caractère exceptionnel de la montagne en comparaison à d'autres espaces « alors même que, par principe, la liberté de circulation devrait être défendue partout » (*ravages*, 2023). Ensuite, nous avons la figure du héros-solidaire comme acteur·ice·s indispensables aux personnes exilées. Ces liens effectués entraînent une privation d'autonomie ainsi qu'un pouvoir d'action. « On recrée ainsi une situation de domination, dans laquelle le héros-solidaire confisque le pouvoir au lieu de contribuer à l'émancipation des personnes qu'il prétend aider » (*ravages*, 2023).

Au regard de ces associations, il est important de mettre en avant d'autres récits, ceux permettant une émancipation des exilés. Pour cela, il est important de pointer les mécanismes de ségrégation raciste qui se déroulent à la frontière. Et ainsi, propager « des imaginaires territoriaux qui favorisent l'émergence d'espaces et de structures sociales émancipatrices » (*ravages*, 2023). Au travers de ces autres imaginaires territoriaux, l'étranger n'est plus seulement un étranger mais devient un habitant. C'est-à-dire qu'au lieu d'être perçu comme un accueilli, on l'aborde comme un acteur autonome. « Lutter pour l'émancipation individuelle et collective c'est redonner le pouvoir d'agir aux personnes qui en ont été privées : un pouvoir d'auto-détermination, mais aussi et surtout un pouvoir d'agir politique » (*ravages*, 2023). La pensée décoloniale de Fatima Ouassak explique l'importance d'inclure les personnes exilées dans un « accès à la Terre » et vivre où il est souhaité (Ouassak, 2023).

Non loin de la tendance nationale sécuritaire, les politiques locales rendent le territoire du Briançonnais inhabitable pour certaines personnes. « Les personnes exilées sont par défaut exclues, exceptionnellement tolérées, mais uniquement dans des lieux prévus à cet effet, qui incarnent l'imaginaire de la « bonne solidarité »; des lieux dans lesquels on peut être « accueilli », mais où on ne vit pas » (*ravages*, 2023). Toujours dans le courant décolonial, Fatima Ouassak défend que l'idée n'est pas de permettre un retour à la Terre aux personnes exilées mais de leur laisser l'opportunité de s'installer et d'habiter, de la façon choisie, à un endroit choisi.

Perçues comme masse « bénéfique » ou « nuisible », les personnes exilées subissent une construction effaçant de toute part une autonomie, une individualité et une force collective. Pourtant nombre de personnes exilées se saisissent du droit de traverser des frontières, malgré le fait d'être illégalisées. Cela dénote d'une certaine autonomie et capacité de résistance pour

circuler librement. Il est donc important que « la production de récits territoriaux émancipateurs reste ouverte, mais se dessinent déjà quelques pistes de réflexion : laisser la parole aux premier.es concerné.es, et enquêter à partir d’expériences qui montrent tant les discriminations que les émancipations ; montrer comment se construisent ces expériences, ces espaces et ces structures sans en cacher les limites ou les difficultés. L’enjeu est de désarmer les récits qui hiérarchisent les vies entre elles, invisibilisent une partie de la population et marginalisent les pensées alternatives, en multipliant les récits dans lesquels les individus choisissent d’habiter, plutôt qu’acceptent d’être accueillis » (*ravages*, 2023).

Des initiatives collectives prennent forme face à ce constat et essaient d’émanciper ces personnes : squats ou associations « apparaissent alors comme potentielles sources d’imaginaires territoriaux qui n’invisibilisent plus les exilé.e.s mais au contraire leur redonnent un peu d’autonomie » (*ravages*, 2023). Comme l’expriment des ancien.ne.s habitant.e.s du Pado « les lieux de vie et de passage où on tente de vivre ensemble dans ce chaos joyeux parfois pas toujours, mais tout le temps riches d’expérimentation sont et demeurent essentiels » (2023).

Ainsi, à Briançon, le collectif le Groupe Sans Nom s’inscrit dans une volonté de créer un réseau d’hébergements solidaires, un réseau de lieux d’accueil puisque les autres réseaux sont saturés. L’objectif ici est de créer du lien entre accueillant et accueilli d’autant plus avec le manque de lieux à la frontière faisant de l’accueil inconditionnel (comme le Refuge Solidaire normalement). Leur vision des droits des étrangers, c’est de considérer différents chemins pour arriver au titre de séjour : il faut travailler avec les collectifs de sans-papiers ou recevoir les informations de ceux sur le terrain. Il faut retravailler les imaginaires échangés sur les bons plans et les opportunités en ne dirigeant pas les gens mais en aidant à faire jouer leurs réseaux à elleux, les bons plans qu’elleux ont entendu, ... Il n’y pas une manière d’arriver au titre de séjour, ça dépend du chemin, du passé et du futur.

La frontière en mouvement :

Pour finir, voici ce qui en ressort de mon échange avec S. dans son rapport à la frontière, une frontière constamment en mouvement. Militer est une frontière supplémentaire entre personnes exilées et solidaires. J’observe un rapport différent à la frontière entre une personne blanche militante et une personne exilée :

En tout cas, l'idée c'est que l'on arrive à ce qu'il y ait autant de personnes exilées voire plus parce qu'en soi, c'est pas notre lutte, c'est leur lutte. Et qui proposent et qui s'organisent aussi pour pas que y'ait que des blancs qui s'orga. Mais ça c'est pareil tu vois, la plupart des gens ne veulent plus entendre parler de la frontière après l'avoir passée parce que c'est hyper violent et nous la frontière on ne l'a subie pas et eux, si.

Un militant, militante blanche à la frontière - c'est pas le cas dans les ZAD - portera beaucoup moins de risques qu'une personne exilée qui commence à militer ou qui militait déjà. Récemment, il y a eu l'arrestation d'un camarade militant marocain, du coup, les flics le cherchaient quoi, et c'était un gars qui passait la frontière tu vois. Sauf que les flics savaient qu'il était militant, et il s'est fait arrêter très vite quoi. Alors qu'en tant que blanc tu l'es beaucoup moins.

Les manifs pour la Palestine, en ce moment, en France et dans d'autres pays, y'a des personnes d'origine palestinienne, de réfugiés du coup, qui se font envoyer en CRA quoi après les manifs, et ils sont ciblés par les flics, par l'Etat. Envoyés en CRA et renvoyés à Gaza pour certains. Et pareil pour les Kurdes. Dans le mouvement kurde ça se voit beaucoup aussi, il y a eu trois personnes militantes dans les mouvements kurdes en Europe, là, qui sont kurdes du coup qui ont fui la guerre parce que s'ils reviennent en Turquie ils sont torturés etc., il y eu trois personnes récemment qui ont été renvoyées, en Turquie. Parce qu'ils étaient impliqués dans le mouvement kurde. Donc là c'est la prison qu'il attend à perpète voire la mort. C'est vraiment double peine pour eux de militer. Dans un pays dans lequel on est né en Europe on a plus d'opportunités de militer. Ce qui consolide encore plus les frontières. (S.)

Au Pado, une frontière entre militant·e·s et exilés se retrouve également dans la possibilité de déplacement. Là où le ou la militant·e se déplace librement à Briançon, par exemple de la frontière au Pado, la personne exilée ne bénéficie pas de cette même liberté. De fait, une ségrégation socio-spatiale prend forme lorsque les déplacements des personnes diffèrent selon le statut administratif, ou encore la couleur de peau. Dans le témoignage qui suit, S. souligne l'importance de s'adapter à la restriction de déplacement imposée aux personnes exilées afin de ne pas consolider une frontière, donc une relation de pouvoir, pour ainsi laisser plus de place à des relations de confiances.

Tu vois, au squat, c'est un pote qui me disait ça, il disait que en fait les exilés ont conscience que les blancs ils peuvent bouger et même militants, bouger comme ils veulent. Ils vont à la frontière et reviennent au squat un peu comme bon leur semble. Et ça fout le seum en vrai parce que toi tu viens de passer la frontière, faut que tu restes à Briançon, faut que tu te fasses petit, tu peux pas bouger n'importe où non plus sinon tu te fais niquer, OQTF, etc. Et du coup, le pote en question, qui est depuis un moment sur Briançon était plus accepté par les potes exilés parce qu'en fait il reste. Pas parce qu'il ne peut pas bouger, mais parce que il décide de rester. Du coup, ça amène une confiance aussi. (S.)

Des frontières questionnées par le vivre ensemble : dans un contexte de frontière, l'on comprend que celles-ci ne sont pas vécues de la même manière par tous·tes, ce qui amène à devoir considérer l'Autre dans son rapport à la frontière.

En tout cas, moi ça m'enrichit de ouf, d'avoir vécu ça et d'avoir rencontré des personnes superbes. En fait, dans les luttes de care comme ça, tu rencontres beaucoup de gens super. Dans les milieux militants t'as souvent un truc un peu carriéristes militants ou t'sais tu veux être stylé ou j'en sais rien du coup tu vas dans des trucs radiaux genre en ZAD où t'affrontes des flics etc. Et en fait, la frontière quand t'es blanc militant t'apprend un peu l'humilité. Tes actions en tant que blanc se répercutent sur toi et les personnes exilées. Et du coup je réfléchis beaucoup plus avant de faire une action, je prends l'avis des personnes exilées en compte. Et aussi en fait t'as moins de césure entre le milieu dans lequel tu es et ton mode d'action. Tu vois, en ZAD notamment, t'arrives sur un territoire, tu t'en fous du territoire à part préserver la planète, fin c'est très vite dit comme ça mais tu vois à part les gens qui sont natifs du coin, voilà t'arrives sur une zad, tu luttas puis tu te casses quoi – parce que expulsion ou parce que la zad a gagné. Et tu fais pas marcher le local, tu rencontres pas le milieu dans lequel tu es et tu restes entre blancs.

Alors qu'à la frontière, je ressens ça. Et oui concernant le Pado ça me fait beaucoup réfléchir. Ça m'a 'enlevé beaucoup de préjugés et de manière de fonctionner que j'avais. Donc moi aussi, un peu je viens d'un milieu militant bon qui n'est pas tant déconnecté de la population parce que je viens d'une classe prolétaire. Mais je ne me suis pas politisé en étude, je trouve que ça amène plus dans un cercle d'intellectualisation de la

lutte, ça te met vraiment dans un cocon fermé. Où t'as pas pied avec la réalité des gens mais j'étais quand même dans un cercle fermé militant, avec une vision précise de voir la lutte. Alors que non, il faut faire avec tout le monde. Et ça c'est hyper important. La frontière m'a beaucoup appris ça. (S.)

Les frontières sont questionnées également par la volonté de réfléchir collectivement à remettre au goût du jour certains fondements de la République des Escartons :

Bon c'est dans un contexte plus global, de parler de confédéralisme démocratique etc et de l'appliquer au contexte briançonnais comme ça a été à l'époque, c'est un peu préparer le terrain mais ça je ne peux pas plus t'en parler. Quand le camarade il m'a parlé de ça, en fait leur but c'est pas forcément de créer des militants et militantes mais plutôt se rapprocher des gens de Briançon. Donc ici c'est pas forcément dans le cadre de la frontière mais plus dans une idée d'autonomie démocratique. (S.)

Faire du lien entre frontières comme manière de prolonger la solidarité :

Je trouve ça vraiment hyper important de faire du lien avec les différentes frontières et les différentes pratiques. Pratiques parce que c'est ensemble que on peut partager des connaissances et de transmettre comment on lutte ; ce qui est en train de se faire avec le réseau No Border quoi. Et en fait, bon j'ai une vision un peu pessimiste de l'avenir, mais que moi je trouve assez réaliste. C'est que dans tous les cas, avec le dérèglement climatique, avec les guerres genre là au Moyen-Orient, ça pète de ouf, c'est vraiment la merde, sécheresse, etc. Et en gros, partout dans le monde, il va y avoir des vagues d'immigration énormes. Moi je veux appeler aux gens à être solidaires simplement, parce que même s'ils savent pas comment l'être en fait, on transmet des façon de soutenir. Parce que ça sera juste hyper violent en fait. Et d'autant plus, ça sera des situations de crise que connaissent déjà certains pays et puis l'extrême droite qui passe dans plusieurs pays d'Europe avec les nouvelles lois anti-immigration. Ça va être de plus en plus la merde donc c'est important de créer des liens avec les autres frontières pour s'organiser ensemble. Ça tu vois c'est internationaliste. Et c'est un peu le même contexte quand dans des révolutions, les révolutionnaires se rencontrent dans différents pays pour voir comment ils mènent la lutte. Dans le contexte des frontières il faut s'organiser ensemble et les visibiliser. Il faut qu'on soit au courant que ce qui se passe

dans les pays est en fait mauvais. Ouais, j'ai plein de peurs, plein de craintes de comment ça va se passer et des lois qui vont passer, de comment la violence va continuer et s'intensifier. Je crains pour mes frères et sœurs exilés tu vois. Ça me fait de la peine, beaucoup, de me rendre compte que ça va être de plus en plus dur pour eux et elles. En tout cas moi c'est un truc qui va me maintenir dans le fait d'être solidaire et de m'activer pour ça. (S.)

Relation militant·e et chercheur·euse : le témoignage ici vise à rendre compte d'un rapport existant entre un·x militant·x et une universitaire. Comment travailler ensemble en s'affranchissant au maximum des rapports de force ? Les questions de théories et de pratiques seront abordées, tout comme la manière dont le·la chercheur·euse se rend « sujet » également de ce qu'il étudie ou encore comme le·la chercheur·euse reste outsider au terrain malgré son implication.

Je me base beaucoup dans ma réflexion par rapport à ça, dans la sincérité de pourquoi tu fais la recherche. Si les chercheurs et chercheuses le voient en mode seulement carriériste ou dans leurs études et que ça ne les porte pas plus que ça... Bon ça dépend pour moi de deux trucs : la sincérité de pourquoi tu choisis ça et aussi les pratiques.

Y'a des gens qui nous prennent pour des sujets d'étude souvent et pas comme des humains, et ça moi ça ne me plaît pas. Et j'ai vu dans certaines personnes, que ça questionne blindé ça et ça j'apprécie. Voilà, je pense que c'est du cas par cas. Je peux pas mettre tous les chercheurs en anthropologie qui viennent à Briançon dans le même sac.

Moi je cherche réellement à faire parler de la frontière, de ce qu'on fait, des violences que subissent des personnes exilées. Plusieurs anthropologues ont fait des entretiens avec moi. Si j'avais plus d'énergie avec les personnes où je sens que ça prend aux tripes de travailler, et que y'a le côté humain bah moi je serai grave déterminé à aider à visibiliser. Il faut trouver du sens et le rendre aux gens. Imaginons, tu me dis que ton mémoire il serait pertinent hors cadre du master et que tu coupes tu voudrais le sortir collectivement, qui servirait à la communauté. Pour ces personnes-là je veux bien consacrer mon énergie. Rendre une étude théorique à la pratique. C'est hyper important de conscientiser et intellectualiser les pratiques qui sont faites dans ce sens-là et pas dans

l'autre sens comme théoriser un truc qui n'existe pas et qui ne pourra jamais exister. Mais théoriser et intellectualiser, faire des études sur des choses qui se passent et s'en servir pour améliorer la lutte, je trouve ça intéressant et on a besoin de ça.

Je pars du principe que les personnes qui écrivent sur ces sujet en fait font partie de ces sujets-là. Dans un sens, en prenant beaucoup de recul, ouais en fait, je trouve ça un peu chelou d'écrire sur un sujet comme le Pado pour parler de la solidarité alors que la personne est complètement extérieure à ça, même si la personne participe. C'est important aussi que ça ne prenne pas la place du travail que font des militants. Tant que ça prend pas la place des concerné·e·s, c'est le plus important. C'est classique en fait, c'est comme des personnes blanches qui vont parler de racisme c'est intéressant mais c'est con si ça a plus de visibilité que ceux qui subissent le racisme.

La plupart des militants, comme au Pado, n'ont pas le temps de faire ce travail. Donc c'est chouette aussi que des personnes extérieures se penchent sur le sujet. Forcément l'idéal c'est que ce soit un travail collectif. (S.)

La frontière est partout, même dans les gens :

Avant d'arriver à Briançon, je me rendais pas compte à quel point la frontière est partout. Évidemment, je me rendais compte de la violence, parce que j'ai vécu en squat dans des villes différentes, avec des potes exilés, mais je captais pas tout ça. Pour moi, la frontière, c'était les zones violentes ou hyper chaudes où les flics répriment, ce qui est le cas. Il y a des morts et tout. Mais je ne me rendais pas compte avant d'être ici à Briançon, que la frontière en fait est partout. Et juste, c'est injuste. S'il y a un mot vraiment qui pourrait recenser tout ce que je pense des frontières c'est que c'est injuste. Comme dans mon histoire, la frontière économique qu'il y'a entre personnes pauvres et personnes riches. Et du coup à force de côtoyer des potes qui subissent directement la frontière entre les états là, ben cette violence est injuste et c'est con à dire hein, mais ça ne devrait pas exister en fait. C'est con. Ça se passe sur de l'injustice, juste t'es né dans un autre pays et t'es pas toléré comme une personne. Je trouve ça juste dingue que l'humain a pu créer ça et que le système dans lequel on est le maintienne davantage. C'est injuste. Pourquoi moi personne blanche je peux aller partout pratiquement, sans me faire emmerder, car je suis né dans un pays où y'a plus de droits que d'autres, qui était une puissance coloniale. C'est comme à Kanaky, en Nouvelle Calédonie : les

Kanak, les natifs de la Nouvelle Calédonie sont en train de se faire réprimer de ouf car y'a un dégel du corps électoral. En gros, avant les colons ne pouvaient pas voter avant 10 ans de vie en Kanaky et maintenant ils le peuvent. Ce qui fait que la population native était en domination des colons et outre l'histoire coloniale de ouf qu'il y'a eu la bas, genre les Kanak étaient envoyés dans des zoo à Paris, les colons pourront voter davantage. De fait y'aura des lois qui vont passer contre les Kanak fin voilà tu vois le truc. Je trouve ça ouf comme y'a des pays coloniaux, fin merde ça me révolte de ouf. A la fois on crée des merdes et à la fois les gens veulent quitter ces merdes là pour venir dans un endroit où l'on a dit qui était safe, et qui est certes plus safe. On fait miroiter à la fois un monde hyper cool en Europe et je trouve ça ouf, les doubles peines en fait : tu quittes ta famille, tout le monde a espoir en toi déjà que t'ai une vie meilleure et t'arrives en France. Déjà le temps d'arriver en France tu te tapes v'là des violences et des traumatismes, physiquement, mentalement. T'arrives en France et y'a encore plus de violences, enfin de sont des violences différentes. Je trouve ça juste injuste en fait. C'est injuste. Moi ça me gave les gens qui n'en parlent pas, les gens qui ne veulent pas s'informer, ça me gave les racistes à la con avec leur privilèges. Tout me gave. La frontière est partout et de plus en plus. C'est juste injuste. Bon voilà, ça c'était à chaud. Sinon je peux te répondre quelque chose d'un peu plus réfléchi. La frontière je la vois chez les gens aussi en fait. Par exemple, quand tu viens militer à Briançon, tu viens avec ta frontière, avec tes préjugés. Beaucoup de fois, j'ai vu ce truc de on est solidaire mais inconsciemment tu te sens un peu au-dessus. Je ne parle pas forcément de ce truc de sauveur blanc. Tu peux être critique du sauveur blanc tout en ayant des rapports de domination qui sont enracinés en toi, raciste et que franchement moi j'avais.

Dans un appart avec des personnes exilées et personnes militantes, si quelqu'un se ramène et n'a pas l'habitude d'être avec des personnes exilées elle va plus rester avec des blancs. Ça c'est la frontière. Ça va avec les codes. Les personnes queer vont rester entre queer, comme les militants. Ça peut être lié à plein de traumatismes aussi bien sûr mais c'est important de dépasser pas mal de choses quand tu vas à la frontière et pas juste venir en tant que militant ou solidaire. Dans un squat t'es là pour habiter avec les gens. Au Pado, je me suis rendu compte que je suis venu avec mes frontières. J'ai plein de remords par rapport au Pado, je ne me suis pas laissé aller à fond dans les rencontres, des gens que j'ai pas pris le temps de rencontrer. Et tu vois, après le Pado, bizarrement j'ai gardé plus de liens avec les personnes militantes qu'avec des personnes exilées alors que ça matchait tout autant. Pour moi c'est une frontière ça. (S.)

Crise de l'altérité

« Crise migratoire » : analyse discursive médiatique et la menace

Comme mentionné, ma première entrée sur le territoire du Briançonnais s'est faite au travers des maraudes. Je prends conscience d'une frontière qui m'était jusque-là invisible, d'un territoire modelé autrement que celui qui m'était, d'entrée, donné à voir et à vivre. C'est en maraude que les montagnes que je vois en journée arpentées par des touristes, deviennent de nuit l'expression de violences liées à l'exil. J'observe que la frontière n'est pas vécue de la même manière selon qui la traverse. Cette frontière invisible pour cet Autre qu'est le touriste et mortifère pour l'Autre « étranger ». Je remarque alors que certaines personnes deviennent indésirables sur le territoire du briançonnais, de par leur couleur de peau ou leur statut administratif. Un an plus tard je décide d'y revenir, en tant que chercheuse cette fois.

Je commencerai ici par une analyse discursive d'articles médiatiques traitant le phénomène migratoire et la solidarité aux personnes exilées à Briançon. Je fais état de la construction de l'étranger et du migrant comme menace ainsi que la criminalisation de la solidarité aux personnes exilées.

Comme le montrent les travaux des sciences humaines et sociales, certains discours politiques et médiatiques renforcent les stéréotypes négatifs, accentuent les comportements de rejet, enferment progressivement les migrants dans un piège. Et l'émergence d'une logique humanitaire, passant du migrant-menace au migrant-victime, ne permet pas de sortir de l'impasse. (Mazzocchetti et Yzerbyt, 2019)

Des structures discursives pour justifier des politiques qui (...) semblent presque fixer une attitude à l'égard des étrangers, qu'on les dise migrants ou réfugiés. (Fassin & Defossez, 2024, p. 76).

Dès l'année 2015, l'Union Européenne voit arriver un nombre important de personnes exilées à ses portes ainsi que des naufrages de plus en plus nombreux. Les termes de « crise migratoire » apparaissent ainsi pour parler de la situation migratoire actuelle. Pourtant, ces termes marquent de fait un certain regard porté sur la situation migratoire et également sur les personnes essayant de rejoindre l'Europe au risque de leur vie.

L'utilisation des termes de « crise migratoire » montre que le phénomène migratoire est pensé sous le prisme d'une crise et non comme un phénomène social élémentaire. Provenant majoritairement du débat public au travers des médias et des figures politiques qui dépeignent l'Europe comme « passoire » ou « forteresse » (Calabrese et al., 2022). Le choix d'associer « crise » et « migration » est donc ici étudié comme construction discursive du phénomène migratoire. D'autant plus qu'« il existe en matière d'immigration et d'asile, un écart grandissant entre les discours et les réalités » (Héran, 2023, p.16), ce qui se remarque également à la frontière franco-italienne.

Plutôt que de parler de crise migratoire, j'aborderai ici la construction de la migration comme crise ou encore, comme mise en crise des migrations, servant alors à légitimer des discours sécuritaires comme la fermeture des frontières et l'application de politiques « martiales » (Howell, 2018). Des chercheur·euses en sciences sociales expliquent d'ailleurs : « La construction de la migration comme crise relève en effet d'un ordre politique spécifique, celui du « gouvernement des crises » (Angeli Aguiton et al., 2019), qui se fonde sur un paradigme propre à la modernité (Morin, 1976 ; Koselleck, 1982 ; Gilbert, 2019). Percevoir le monde à travers lui implique de considérer les défis auxquels les gouvernants doivent faire face comme exceptionnels, distincts du cours normal des choses, requérant – et justifiant – des mesures extraordinaires (Roitman, 2013). Dans le cas des migrations, ce cadrage n'est pas nouveau (Weiner, 1995), mais il s'impose dans les années 2010, dès l'arrivée des réfugiés de la guerre syrienne (Cantat et al., 2020). Il a permis de légitimer une approche sécuritaire de la migration (Bigo, 1998 ; Karamanidou, 2015). » (Calabrese et al., 2022).

Ce cadrage comprend la « crise » comme un phénomène extérieur et ainsi ne responsabilise pas les États membres de l'Union Européenne face aux défis auxquels ils font face. Des gouvernements qui ne reconnaissent pas leurs responsabilités historico-politico-économiques envers des mouvements de populations qui progressent au XXI^e siècle, on remarque également une militarisation et une externalisation des frontières de l'Union Européenne.

Ce pourquoi, les termes de « crise migratoire » sont moins appropriés que ceux pointant une crise des politiques migratoires des États européens, sortant alors d'un regard à la fois médiatique et politique qui alimente le caractère exceptionnel et conduisant ainsi à bafouer le droit international et les droits fondamentaux des personnes exilées.

Ce cadrage influence également l'opinion publique percevant la migration au travers d'une menace. En France, depuis quelques années, le sujet migratoire prend beaucoup de place dans les médias. Pourtant de nombreux sondages lors des dernières élections présidentielles montrent que, pour les français·e·s, l'immigration n'est pas une aussi grande préoccupation que le pouvoir d'achat ou la sécurité (France Inter et Ipsos Sopra-Steria, 2022). Il y'a donc une surreprésentation du sujet migratoire dans les médias, comparé à la place qu'il prend pour la société française. Une surreprésentation qui favorise la manipulation des faits migratoires, la diffusion de *fake news* et de concepts fallacieux comme le « mythe d'une France trop attractive » (Héran, 2023, p. 46). Ce pourquoi émergent des projets de décryptage sur des sujets traités par les médias comme le travail de l'association Désinfox-Migrations qui lutte contre la désinformation en contribuant au débat public sur les sujets migratoires (Désinfox-Migrations). Ou encore le media Komune qui « laisse la parole aux personnes concernées de près ou de loin par l'exil pour déconstruire les clichés à leurs égards » (Komune Media Studio). Les études que l'on retrouve dans Désinfox-Migrations montrent comment cette surreprésentation dans les médias influence l'attitude envers le sujet migratoire : « la visibilité accrue de l'immigration dans les médias entraîne une polarisation des attitudes envers l'immigration. En effet, un temps d'antenne plus important consacré à l'immigration dans les chaînes françaises exacerbe l'opinion publique envers cette dernière et attire les téléspectateurs vers des attitudes extrêmes. Ainsi, les individus modérément favorables à l'immigration deviennent très favorables à celle-ci tandis que les individus peu favorables à l'immigration deviennent fortement opposés à cette dernière » (Valette & Schneider-Strawczynski, 2022).

Le traitement médiatique, manipulateur, favorise l'exclusion sociale en parallèle de l'exclusion nationale déjà menée par les politiques migratoires xénophobes et racistes. La figure du migrant construit comme un indésirable, en contraste au « bon citoyen français », et illégal au nom de la loi : « une convergence de plus en plus claire est apparue entre deux branches de la loi, celle de la criminalité et celle de l'immigration, donnant naissance au concept de « crimmigration ». Les techniques policières appliquées au contrôle et à la répression de la délinquance sont aujourd'hui utilisées également pour la gestion des « irréguliers » dont le seul délit est pourtant d'ordre administratif, que ce soit le passage non autorisé d'une frontière ou l'absence de titre de séjour » (Mazzocchi & Yzerbyt, 2019).

Les médias ont tendance à construire une image négative des « étrangers ». On remarque que « les portraits négatifs des réfugiés sont plus fréquents que les portraits positifs ; les réfugiés

ont tendance à être ramenés à un groupe, une masse dont on nie les individualités et le discours, en se concentrant sur le point de vue des autorités politiques, est structuré par une « mise en problèmes ». La couverture médiatique fait par ailleurs une place privilégiée aux responsables politiques aux dépens des migrants eux-mêmes. En les privant de parole, en décontextualisant et assimilant les exilés et les réfugiés à des collectifs par nationalité, les discours politiques reconstituent et légitiment leur exclusion » (Mazzocchetti & Yzerbyt, 2019).

Le Maire de Briançon, Arnaud Murgia s'exprime à ce sujet : « Le flux d'immigration est organisé, voire professionnalisé » (Roué, 2024). Pourtant, avec la militarisation des frontières, les parcours empruntés lors de la migration sont toujours plus dangereux « 13 mort·es et disparu·es sont à déplorer depuis 2018 » (Tous Migrants, 2024). Le discours du Maire de Briançon fait un lien dangereux entre organisations solidaires et migration, comme si celles-ci professionnaliseraient l'arrivée de personnes exilées.

Commençons l'analyse : lors de ma recherche à Briançon, j'ai effectué une étude d'articles parus dans les journaux Le Dauphiné Libéré et BFM DICI, abordant le thème de la migration. J'ai ensuite croisé ces informations médiatiques avec mes propres données. Ces deux médias locaux présents dans un espace géographique aussi peu peuplé qu'est le Briançonnais, ont un pouvoir majeur quant au traitement de l'information. Cela pose une question d'hégémonie médiatique, puisque l'un comme l'autre a visiblement une préférence politique.

Pour illustrer mon propos, je reviendrai sur le cadrage des événements qui se sont déroulés à Briançon durant ma recherche. Je propose d'analyser les portraits qui ressortent dans ces médias :

- Tout d'abord, aucun témoignage de personnes exilées n'apparaît dans les articles diffusés. Désignés comme « les migrants », ils font l'objet de description de masse, effaçant de toute part une individualité.
- Ensuite, la parole est préférentiellement donnée à des personnalités politiques, comme Arnaud Murgia, le maire de Briançon, dont les annonces se font nombreuses dans ces médias. Ces dernières lui permettent d'aborder le sujet, dont il ne parle que très peu ailleurs et ainsi affirmer sa légitimité dans sa prise de position et sa manière de gérer les événements. Par exemple lorsqu'il annonce vouloir faire fi d'une décision de justice accordant une trêve hivernale aux habitant·e·s d'un squat. Il en profite pour dépeindre

ce qu'il juge être une bonne solidarité et une mauvaise solidarité en distinguant d'un côté la solidarité associative et humaniste et d'un autre celle militante et chaotique.

- En ce qui concerne les discours véhiculés par les propriétaires du bâtiment squatté, ils sont tous d'ordre émotionnel. Ces discours constituent une image négative du bâtiment en allant chercher l'empathie des lecteur·rice·s envers les propriétaires.
- Les discours des militant·e·s et des exilé·e·s ne sont pas diffusés au travers de ces articles. Ils sont de toute part régulièrement décrits négativement comme dans le titre d'un article du journal Le Dauphiné Libéré : « ils ont tout volé, tout saccagé » (Voir Annexe 1).
- La parole des associations est très peu visible également. L'association Refuge Solidaire est décrite comme n'ayant aucun contrôle sur les événements (l'argument de la fermeture temporaire sera de multiple fois repris pour mettre en avant leur incapacité à gérer les événements). Seul un avis de l'association Tous Migrants est publié en bas de page sous le titre d'« info en + ».
- On retrouve enfin plusieurs fois les termes de « crise migratoire » ainsi que des métaphores aquatiques (Bernardot, 2016) pour parler des mobilités humaines comme « la vague migratoire » ou encore « la submersion ». Ces termes participent à approcher les migrations comme impossibles à gérer, extraordinaires ou exceptionnelles et ainsi l'aborder sous le prisme de l'invasion et donc de la sécurisation.

Analyse détaillée :

Pour apporter de la précision à cette analyse, je reviens en détail sur le traitement médiatique autour de la solidarité envers les exilés en m'appuyant sur des extraits sélectionnés d'articles parus dans Le Dauphiné Libéré, de l'été à la fin décembre 2023

Article 1 : 15 novembre 2023, article intitulé « Arnaud Murgia est-il toujours opposé aux Terrasses solidaires ? » (Voir Annexe 2) :

Mise en contexte : Le 29 août, les Terrasses Solidaires et donc le Refuge solidaire ferment pour de nombreuses raisons (saturation hébergement, accueil pas digne, ...). N'ayant plus aucun lieu d'hébergement à Briançon pour les personnes exilées, le squat des Jeunes Pousses, autrement appelé le Pado, ouvert le 7 août, se retrouve seul à proposer un accueil.

Le lendemain de la fermeture des Terrasses Solidaires (regroupant l'association du Refuge Solidaire), Arnaud Murgia fait un communiqué de presse qui s'intitule « Le maire de Briançon s'oppose à la réouverture des Terrasses solidaires ». Il écrit : « Certains dans cette affaire jouent aux apprentis sorciers en oubliant qu'au-delà du refuge, c'est toute la Ville qui est impactée par cette situation ». Il en profite pour soutenir son propos en maintenant qu'il a « reçu plusieurs dizaines de messages de soulagement en mairie, notamment des riverains » et que donc la « situation de ce refuge est devenue invivable et inacceptable pour l'immense majorité des Briançonnais ».

En parlant des associations, Arnaud Murgia exprimait à ce moment : « Ils veulent se substituer à l'Etat, en édictant leurs propres lois sur l'immigration. Il est grand temps qu'on laisse l'Etat, justement, s'occuper seul de cette situation, en accueillant en Italie les personnes éligibles au droit d'asile et en expulsant les individus en situation irrégulière ». Quant à la décision de fermeture des Terrasses Solidaires, le Maire exprimait que la fermeture est la seule décision raisonnable à prendre pour les associations. Il annonce à ce moment d'ailleurs « d'user de tous les moyens juridiques en sa possession pour les y contraindre ».

Le 12 novembre, Arnaud Murgia apprend la réouverture du Refuge Solidaire et ne semble plus vraiment opposé à la présence de cette structure. Immédiatement invité pour commenter la réouverture du Refuge Solidaire, il saute sur l'occasion pour distinguer les activités du Refuge Solidaire de celles du « tiers-lieu et du squat des Jeunes Pousses » (autrement appelé le Pado) : « Le mouvement associatif – je ne partage bien entendu pas tout de ce qu'il fait et de la manière dont il le fait – est engagé dans des valeurs d'humanisme que je respecte ». Quant au squat des Jeunes Pousses « c'est totalement différent : nous avons là affaire à des gens qui n'ont rien à voir ni avec l'associatif ni avec l'humanisme, avec l'envie du désordre. Tout cela est inacceptable, j'espère qu'on arrivera à mettre un terme rapidement à cette situation ».

L'on remarque un discours qui change radicalement, opérant une distinction entre bénévoles et militants, lui permettant à la fois de se montrer humaniste en soutenant l'ouverture du Refuge Solidaire et responsable en s'opposant à ladite volonté de chaos des militants.

Il opère une distinction en défendant les valeurs des associations, dites humanistes et rejetant les valeurs du squat des Jeunes Pousses, dites du désordre. Une distinction servant à ne pas se montrer en désaccord avec la réouverture du Refuge Solidaire mais en opposition à l'existence du bâtiment autogéré des Jeunes Pousses. Le pouvoir d'accueillir (ou de ne pas accueillir) des personnes exilées doit être entre les mains de la mairie et ne peut être saisi par des citoyen·ne·s et encore moins des militant·e·s.

Article 2 : 8 novembre 2023, « Squat des Jeunes Pousses : « Ils ont tout volé, tout saccagé » » (Voir Annexe 1) :

Dans cet article, Le Dauphiné se concentre sur les propriétaires du bâtiment occupé des Jeunes Pousses en mentionnant le désespoir du propriétaire dont le bien immobilier et lieu de travail « a été saccagé par les squatteurs ». Voici les différents arguments présentés dans l'article :

Argument 1 : un propriétaire lui-même exilé. L'article joue sur la corde sensible en parlant du propriétaire, lui-même exilé : « Fadel Faraj ne s'attendait franchement pas à une telle fin de carrière. Lui, l'exilé syrien venu en Italie dans les années 1970 pour exercer la médecine, défenseur naturel de la cause des migrants est désormais obligé de se battre pour demander... l'expulsion des étrangers qui squattent sa clinique pédiatrique ».

Argument 2 : une caricature des militant·e·s anarchistes et des propriétaires solidaires, ayant aidé eux-mêmes le Refuge Solidaire. L'article continue en disant « Depuis cet été, le bâtiment de 300 mètres carrés sur quatre niveaux est squatté par des militants anarchistes qui ont décidé d'en faire un centre d'hébergement d'urgence pour les personnes migrantes, en transit par Briançon ». La propriétaire s'exprime « On ne mérite pas ça. J'ai aidé le Refuge Solidaire en leur donnant des meubles, je les connais, et en retour on se fait tout voler, tout saccager. Je n'en reviens pas ».

Argument 3 : l'insalubrité et la sécurité. Ensuite, l'insalubrité du bâtiment est mise en avant « Maintenant, ces gens sans foi ni loi sont carrément installés et ils accueillent des migrants

dans des conditions sanitaires insalubres et indignes de tout être humain, aux dépens de toute sécurité ».

Argument 4 : le trouble à l'ordre public est lui aussi mobilisé. « Des éléments de salle de bains ont été arrachés et mis à l'extérieur. Des feux ont été allumés contre les murs et même à l'intérieur de la maison. A l'extérieur, il y a des ordures, des bouteilles d'alcool, de la nourriture en décomposition, des excréments. Des panneaux solaires ont même été installés sur le toit sans la moindre autorisation administrative ».

Argument 5 : la sécurité des écoliers. Le dernier argument de l'article est d'ordre sanitaire et sécuritaire. Arnaud Murgia dit : « Nous travaillons de concert avec le préfet pour garantir la sécurité de nos enfants. Mais je ne désespère pas de trouver un moyen juridique pour procéder à la libération de ce squat avant avril. La sécurité de nos enfants est primordiale ; et si je respecte bien entendu la décision de justice, j'estime qu'il n'est pas supportable qu'on puisse donner raison à des squatteurs plutôt qu'à des écoliers ».

Article 3 du 14 décembre 2023 dans Le Dauphine Libéré, intitulé « Jeunes Pousses : les squatteurs mis à la porte » (Voir Annexe 3) :

Argument 1 : le squat n'hébergeait pas de migrants. « Vers 6 heures ce mercredi 13 décembre, les forces de l'ordre ont pénétré dans l'ancienne clinique pédiatrique pour enfants asthmatiques et ont délogé une trentaine de résidents sans droit ni titre. Aucun migrant ne se trouvant à l'intérieur du bâtiment ».

Argument 2 : les anarchistes. « Le 7 août dernier, après une énième crise migratoire à Lampedusa (Italie), la mouvance anarchiste affichait sa volonté de « proposer un lieu d'habitation pour les personnes sans papiers ». « Mais cela fait déjà un mois environ qu'il n'y a plus aucun migrant par ici » observe un voisin immédiat ». « Avec la réouverture du refuge des Terrasses solidaires, le squat des Jeunes Pousses avait donc pris une autre vocation, purement libertaire ». « Expulsés par un important déploiement de policiers nationaux du commissariat de Briançon et de gendarmes mobiles de Grasse (Alpes-Maritimes), les squatteurs ont d'ores et déjà prévenu de leurs intentions : « On s'installera ailleurs et on détruira la mairie de Briançon ». « Dans leur collimateur : Arnaud Murgia (divers droite), accusé selon eux de mener « une politique raciste ».

Lundi 11 décembre, le maire Arnaud Murgia fait passer un arrêté municipal pour l'expulsion des Jeunes Pousses afin de faire cesser « un trouble à l'ordre public » en mentionnant « un danger grave et imminent » et « des problèmes de sécurité et de salubrité » ayant peur « des épidémies et des maladies contagieuses ». Le Maire sera alors soutenu par la préfecture des Hautes-Alpes et le ministère de l'Intérieur.

Une expulsion d'ailleurs qualifiée de « mise à l'abri » par les autorités car sur place les services sociaux ont proposé un goûter et une solution d'hébergement d'urgence en Isère.

Malgré la trêve hivernale jugée le 10 octobre par le tribunal administratif (laisse au squat la possibilité d'exister jusqu'au 31 mars), un arrêté municipal vient mettre un terme à l'occupation du bâtiment à des fins d'hébergement.

En bas de l'article « L'info en + : L'association Tous Migrants redemande la création d'un centre d'hébergement d'urgence » : « Certes, les conditions d'habitation de ce bâtiment étaient très précaires, sans eau ni électricité dont la coupure en alimentation n'avait en réalité pour seul but que de rendre le lieu invivable pour ses habitants. Mais il y a urgence à remettre la responsabilité de la situation sur les pouvoirs publics et à cesser de criminaliser la solidarité. Si le gouvernement et les pouvoirs publics locaux respectaient la dignité et les droits des personnes, ce squat n'aurait jamais existé, ni le Refuge solidaire, ni les maraudes que nous menons avec Médecins du monde et bien d'autres personnes dans nos montagnes, pour mettre d'autres personnes à l'abri et en sécurité. Ces politiques qui tentent de déshumaniser les personnes exilées alimentent et légitiment la xénophobie et le racisme, et constituent, comme l'histoire l'a trop souvent montré, un préalable aux pires exactions ».

Pour terminer cette analyse détaillée, je souhaite mettre les arguments présentés dans ces articles en lumière avec mes observations. Premièrement il y a une confusion dans les personnes occupant le bâtiment des Jeunes Pousses (également appelé le Pado). Le bâtiment était composé de personnes solidaires (milieux autonomes, associatifs, citoyens) ainsi que de personnes exilées, selon les temporalités. Le Refuge Solidaire ainsi que Médecins de Monde apportaient une aide quotidienne aux habitant·e·s sur place afin de minimiser la précarité de l'accueil mais n'étaient pas à l'origine de l'ouverture du bâtiment. Quant à la motivation des

militant·e·s, elle était bien plus proche d'une volonté de réagir à une crise de l'accueil à Briançon que de vouloir simplement le désordre.

Deuxièmement, l'insalubrité du bâtiment a été largement favorisée par la décision du maire de Briançon de couper l'eau et l'électricité du bâtiment. Normalement protégé par la trêve hivernale, il s'est finalement vu expulsé sous motif de trouble à l'ordre public. La proximité de l'école a contribué généreusement à faire valider cet arrêté municipal malgré l'intervention de plusieurs parents d'élèves interpellant le maire en mentionnant que si le problème était l'insalubrité et la sécurité, il fallait alors remettre l'eau et l'électricité aux habitant·e·s. Dans les courriers écrits de la part de parents d'élèves pointant leur réticence à l'égard de la proximité du squat, on remarque progressivement que les signataires sont initialement « les parents d'élèves » pour enfin se transformer en « quelques parents d'élèves ».

Et que disent les habitant·e·s du Pado ? Et si d'autres discours avaient été diffusés plus largement ? Sans nier les moments difficiles, je pense aux personnes qui ont trouvé une famille, aux amitiés et amours qui y sont nés, aux personnes qui s'y sont organisées. Je pense à l'entraide omniprésente dans un climat répressif. Issu d'un groupe de discussion, voici le témoignage de Zahra, ancienne habitante du Pado :

Combien de temps ça a duré ? Je ne sais, pas exactement, je crois trois lunes, peut-être quatre.

Combien étions-nous ? Je ne sais pas, parfois cent, parfois trente, parfois trois cent soixante.

Combien de fourgons pour nous virer ? 7 je crois et des dizaines de boucliers. Et puis cette date idiote du 13.12...Oui tout ça on peut le compter, le chiffrer, le dater.

Mais ce qu'on ne peut pas compter ce sont toutes les amitiés qui ont été tissées, ici, là-bas, au Pado. Ce qu'on ne peut pas compter, c'est tout ce qu'on a appris les uns avec les autres. Ce qu'on ne peut pas compter, écoute, c'est tout ça : des fous rires dans des mélanges de langues improbables, des repas pris debout autour du même plat, dans la cuisine ou dans les chambres, des arrivées de convois remplis de confitures, de patates, de sel, d'huile, de chocolat, de biscuits, de couvertures, de vêtements, de chaussures. Comment tu le comptes tout ça ? Comment ça se compte tous les bras qui portent, qui

chargent, qui déchargent, tous les espaces qu'on aménage, déménage, comment ça se compte tout ça. Ça ne se compte pas.

Le Pado c'était comme un bateau, un continent, un îlot planté au milieu de la ville. On y parlait toutes les langues, surtout celles des corps, des cœurs et des solidarités. Comment ça se résume ? Ça ne se résume pas, ça se vit, c'est tout. Parfois les journées étaient si intenses que t'avais l'impression d'être là depuis une année. D'autres fois on regardait juste la pluie tomber. Combien de rencontres, combien de noms, combien d'adieux, à la gare, au train de 20h03, au bus de 9H ou celui de 15H45. Combien de tickets, combien de salamek et combien de aetini binefsik.

Je ne veux pas qu'on compte. Je ne veux pas les chiffres du monde, de la presse ou ceux du maire de la ville. Je veux l'immensité de nos liens, de nos sourires, de nos engueulades, de nos amours, de nos tous ensemble et de nos toujours. Combien de réunions à la frontale ou sous la lune ou sur le bitume ou près du poêle minuscule. Combien de décisions prises tous ensemble en trois langues minimum. Combien de bidons d'eau à remplir et de tajines à engloutir. Combien de musiques. Et combien de danses. Rien que d'y repenser et je mets à rire et pleurer en même temps.

Il est six heures du matin. Il neige chouia. Les flics entrent dans le bâtiment. On n'a pas eu le temps de tout débarrasser. Reste encore des piles de matelas dans les pièces d'en bas, un gros tas de couvertures, deux pulls qui sèchent sur un fil à linge et un petit pot de nahnah. Combien de prénoms, combien de vies qui sont passées par le pado ? Combien ? Ça ne se compte pas. C'est incommensurable.

Et l'espoir dans tout ça ? Ben, c'est comme la menthe, c'est vivace. Ça repoussera.

Aetini binefsik les ami.e.s

On se rechouffe bientôt inch'allah.

Tant qu'existeront les frontières, nous inventerons des Pado. (Zahra)

Enfin, j'ai choisi également de me pencher sur les discours diffusés par la chaîne CNEWS, au sujet du bâtiment occupé à des fins d'hébergement pour des personnes exilées, le Pado.

Ce qui ressort des discours va en effet dans le sens de l'analyse menée : des faits sortis de leur contexte ou transformés ainsi que des arguments racialisant et xénophobes.

Cette chaîne de télévision est significative de la manière dont les médias traitent les informations relatives aux étrangers et aux solidaires.

Extraits choisis dans l'émission CNEWS présentée par Jean-Marc Morandini et parue le 18 décembre 2023, un peu après l'expulsion du Pado. Arnaud Murgia, maire de Briançon est invité donc à cette émission, présentée sous le titre : « Que se passe-t-il à Briançon ? Une maison squattée et dévastée par des migrants, une propriétaire en larmes, le maire menacé ! » (*Que se passe-t-il à Briançon ?*, 2023).

L'intervention du maire Arnaud Murgia :

Elle s'est retrouvée squattée, et squattée par des individus qui en l'occurrence n'ont rien à voir avoir ni avec l'associatif ni avec l'humanitaire, mais tout avec le désordre et avec les zad.

J'ai tendance à croire que tout ça n'est qu'un prétexte. On a malheureusement devant nous des gens qui sont des professionnels de la désorganisation, du désordre ... et ils ne sont absolument pas là pour faire du bien à qui que ce soit mais bien pour construire le désordre et instrumentaliser cette cause.

C'est absolument terrible, on a retrouvé le squat dans une situation sanitaire absolument abominable, et très sincèrement je trouve ces images à la fois choquantes et malheureusement elles démontrent de ce qu'une partie de militants ultras sont capables de faire aujourd'hui et très sincèrement ils ne servent même pas la cause qu'ils prétendent défendre.

Deuxième intervenant :

J'ai un sentiment partagé. Évidemment que cette dame est touchante mais enfin quelle naïveté, je veux dire à quoi s'attendait-elle ? En fait, elle est l'exemple de ce qu'est toute la France aujourd'hui : elle a un grand cœur mais c'est ce grand cœur qui nous tue en

fait. Ça témoigne d'une naïveté plus générale. Je comprends cette envie d'aider mais enfin c'est une forme de naïveté quand même...

Troisième intervenant :

Il faut apprendre aux gens qu'accueillir des personnes sur lesquelles on n'a aucune information sur leur passé etc. ça peut être dangereux. Moi je conseille à cette dame de s'abonner à un compte twitter qui nous montre bien, statistiques à l'appui dans tous les pays d'Europe que les personnes étrangères sont incommensurablement surreprésentées dans la délinquance et la criminalité. Il ne faut pas pécher par naïveté en pensant que c'est comme tout le monde. Être naïve ce n'est pas un délit mais bon. »

Tony Montana dans Scarface, il a un tigre dans son jardin. Ça se passe peut-être très bien pour Tony Montana mais je ne conseille pas à tout le monde de prendre des tigres dans son jardin⁹.

Pour finir, ces extraits d'articles analysés attestent du jugement envers les personnes exilées ainsi que les personnes solidaires. Ces propos renforcent les portraits négatifs et construisent la figure de l'étranger et du solidaire au travers d'une image « peu civilisé » comme énoncé dans l'émission. Outre la stigmatisation dégagée dans ces discours, ceux-ci affectent négativement non seulement l'opinion publique envers les étrangers mais également envers les solidaires qui mettent sur pied un accueil pour les personnes exilées dans des conditions déjà bien assez précaires.

La juriste Lison Lenevelair développe dans sa thèse que les représentations actuelles de l'étranger imprègnent les politiques publiques. Un regard négatif entretenu par l'opinion publique et légitimé par le droit : « le droit continue de faire exister des images négatives des personnes étrangères en les consolidant à travers les nouvelles législations » (Leneveler, 2022).

Finalement, la construction de l'« indésirable » ne peut pas seulement être expliquée au travers du phénomène de crise. Cette construction est un processus fréquent dans nos sociétés et ne se

⁹ Ici ce qui est intéressant c'est l'utilisation de justification d'ordre privé pour aborder des enjeux publics que sont les enjeux migratoires. La naïveté ne serait pas permise au niveau de l'Etat pourtant l'analogie est utilisée.

retrouve pas seulement dans le cas du phénomène migratoire. On remarque également que la criminalisation de la solidarité passe par la construction du solidaire militant en indésirable « intérieur ». L'historienne Aurélie Audeval démontre d'ailleurs dans sa thèse : « cet usage commun pose la question de l'existence d'une logique de fond partagée : celle de l'élimination de groupes socio- ethniques à problème. La mise en évidence de cette logique permet de comprendre le continuum entre des mesures aussi diverses que le refoulement, l'expulsion, l'internement, voire le génocide. Ces multiples registres de l'action publique peuvent donc être non plus seulement appréhendés comme un élément d'exception ou de crise, mais plutôt comme des pratiques structurelles inhérentes à la constitution des populations nationales dès la mise en place des états-nations » (Audeval, 2016).

Enfin, puisque cette analyse des discours employés concernant les migrations a démontré que la sémantique utilisée de « crise migratoire » a des implications sur la façon d'appréhender les migrations, quels termes seraient alors plus adaptés ? Parler de « crise des réfugiés » ou encore de « crise des demandeurs d'asiles » n'est pas non plus adapté puisque ces termes renvoient à une responsabilité individuelle, celle des personnes concernées par ce statut administratif. Parler par exemple de « crise de la réception des réfugiés » (Ambrosini et al., 2019) est plus adapté pour pointer la négligence des administrations quant aux démarches des personnes exilées pour se régulariser.

J'ajouterai également que les discours visant à rendre plus humaines les conditions d'expulsion, d'enfermement ou encore des frontières,... participent à normaliser leur existence. Tant qu'on parlera de « gestion de flux migratoires », de « contrôle de la mobilité », les politiques en vigueur continueront à produire des différences arbitraires entre « bon » et « mauvais » migrant. Ces politiques maintiennent un modèle de surveillance, de renforcement de présence militaire aux frontières, de barbelés, de murs visibles et invisibles (*Getting the Voice Out*).

Il est évident que la crise est bien une réalité car elle se vit dans les situations d'urgence et de précarité. J'ai choisi plutôt d'y associer des termes pointant la responsabilité des politiques comme évoqué ci-dessus ou des administrations comme « crise des politiques migratoires européennes et nationale », « crise du traitement des demandeurs de régularisation » ou encore « crise de l'accueil ».

L'humanitaire et la Victime :

A Briançon, des organisations non-gouvernementales et des associations comme les Terrasses Solidaires abritant le Refuge Solidaire, le collectif Maraude, Médecins du Monde, Tous Migrants, EKO!,..., sont des acteurs essentiels dans le paysage briançonnais. Sont actifs également le Groupe Sans Nom, la Cimade et la MAPEMonde (MJC) et des militant·e·s autonomes. Le collectif Maraude est quant à lui, composé de militant·e·s autonomes, de Tous Migrants et de Médecin du Monde.

En me rendant active sur le terrain de ma recherche, je remarque progressivement certains rapports qu'entretiennent les acteur·ice·s solidaires à Briançon avec les personnes venant de traverser la frontière :

Tout d'abord, les associations au sein des Terrasses Solidaires comme le Refuge Solidaire que j'ai connu est marqué par une présence de bénévoles et salarié·e·s très majoritairement blancs avec papiers. Tandis que les personnes bénéficiant de cet accueil sont, elles, majoritairement des personnes racisées. Ici on retrouve l'« exilé » construit comme Victime, à laquelle assistance est portée.

Ensuite, les personnes pratiquant les maraudes sont quant à elles souvent perçues comme des « héros » solidaires, rentrant parfaitement dans la figure du sauveur blanc. Sur place, il est toutefois conseillé en cas de rencontre avec une personne exilée en montagne, de lui proposer une aide et non partir du principe que la présence d'un·e maraudeur·euse est essentielle à la traversée en cour. Ceci afin de maintenir une réciprocité.

Enfin, le Groupe Sans Nom est un collectif qui conseille et organise du soutien juridique et administratif pour les personnes exilées. Contrairement à d'autres associations ou collectifs, les personnes qui y sont actives ne considèrent pas avoir le monopole de ce qui est bien ou pas pour une personne exilée. L'objectif est de faire avec la personne en besoin, de mobiliser les réseaux de la personne, ses contacts,... Il n'y a pas une manière de faire, il n'y a pas une manière de demander l'asile, il n'y a pas une manière d'accueillir. Ici l'« exilé » est perçu comme un Autre et non une Victime.

Finalement, pour aborder un rapport entretenu entre un·e·x militant·e·x et ex-habitant·e·x du squat du Pado avec des personnes venant de traverser la frontière, j'ai choisi de mobiliser l'entretien avec S. :

On n'est pas indispensable, au contraire. Mais c'est cool quand même si des gens restent à la frontière sur du long terme, et aux différentes frontières pour faire un suivi de ce qui est et pour pas que ça se perde. Pour moi, la lutte No Border c'est une lutte que je trouve ultra pertinente. D'abord parce que bah, c'est juste aider ses frères et sœurs d'autres pays et qui subissent en fait simplement les merdes que la plupart des pays européens font, que ce soit pour le dérèglement climatique, que ce soit pour les guerres, que ce soit pour l'exil économique, tout ça quoi. Et en fait, au fur et à mesure il y a plein de préjugés chez moi qu'ils sont effacés. J'ai appris réellement à rencontrer les personnes qui passent, c'est quoi leur histoire. Fin tu vois, j'ai eu des moments hyper hyper forts (rire), et ça fait grandir beaucoup en fait. Et tu restes pas dans ton paradigme de militant blanc européen. Et je trouve, ça ouf en fait de pouvoir s'organiser avec plusieurs types de personnes. Et pas juste rester dans son paradigme militant. Et après il y a un affect aussi qui se crée du coup, parce que tu te crées un réseau, des potes. Et tu sens que, le fait que tu sois là depuis un petit moment, bah ça joue en vrai. Parce que du coup je peux transmettre des trucs. Je porte en moi aussi l'histoire de la lutte aux frontières, à Briançon. Et toutes les personnes qui restent longtemps, je trouve ça cool de pouvoir transmettre, d'apprendre de ça. Et se rediriger ensuite. Pour pas reproduire les erreurs. (S.)

J'aborde ici distinctement les pôles actifs solidaires afin de pouvoir avoir un schéma des différences observées dans les rapports entretenus entre personnes solidaires et personnes exilées. Toutefois, les acteur·ice·s solidaires présentent une certaine mobilité au sein des différents pôles qui ne sont donc pas à penser de façon isolée mais bien en interdépendance.

Les apports de l'anthropologie :

Dans *l'anthropologie est-elle soluble dans l'action humanitaire globale*, Bernard Hours explique : « Les croisades, les grands navigateurs découvreurs des « nouveaux mondes », le colonialisme et, aujourd'hui, la globalisation marquent les étapes essentielles dans la

connaissance et la gestion de l'altérité à la surface de la planète » (Hours dans Atlani-Duault, 2007).

Il développe que les anthropologues, ayant perdu leurs terrains d'étude traditionnels se sont tournées progressivement vers l'étude des actions humanitaires qui elles aussi représentent « un type de rapports entre sociétés et un chapitre significatif du traitement de l'altérité au troisième millénaire ». La figure du sauvage, autrefois construite, prend aujourd'hui forme sous celle du pauvre, de la victime. Ce ne sont plus les rites exotiques qui représentent l'altérité mais la maladie ou la famine (Hours dans Atlani-Duault, 2007).

Le sujet de l'anthropologue est l'Autre alors que celui de l'humanitaire est la Victime :

« C'est lorsque l'altérité est en danger que se développent les dynamiques identitaires ». En découvrant l'altérité au XIX^e siècle, l'anthropologie se tourne au XX^e siècle vers des « dynamiques identitaires résultant, dans une large mesure, de phénomènes d'intrusion occidentale comme la colonisation ». L'anthropologie et la colonisation se développent parallèlement, comme « une multiplication des contacts entre sociétés » (Hours dans Atlani-Duault, 2007).

Plus récemment, les anthropologues ne travaillant plus sur des terrains coloniaux, voient apparaître de nouveaux terrains, de nouveaux objets de recherche provenant des « échanges marchands globalisés ». « Les statuts, les critères de dignité, sont de moins en moins produits dans des sociétés spécifiques mis dans un monde global, délocalisé ou les règles sont d'abord économiques et financières, puis morales ». Les dégâts d'une économie marchande et globalisée occasionnent des « victimes non spectaculaires tant elles sont nombreuses ».

L'acceptation de l'Autre, dans sa différence s'évince car elle n'est pas de l'ordre social ou culturel mais bien sanitaire (« le malade est un autre ») ou économique (« le pauvre est un autre »). Ce qui fait que l'identité peut être quelque chose qui s'inter change (Hours dans Atlani-Duault, 2007).

Quant au sujet de l'humanitaire c'est la Victime. La Victime comme exemple de « l'espèce humaine en situation de danger ». Cela pointe l'état d'une personne plutôt que son statut (comme celui de réfugié par exemple). L'humanitaire prend en charge un humain, qui de fait possède des droits : ces « droits de l'homme » qui constituent l'action humanitaire.

« Cet Homme victime de tsunami ou de dictatures n'est plus d'abord un Balinais ou un Birman inscrit dans un groupe social ou ethnique ou un parti : c'est une victime, déterritorialisée, désocialisée, désaffiliée par les événements et aussi par la prise en charge s'opérant sur un terrain localisé par des contraintes logistiques plutôt que par rapport à une organisation sociale endogène, avec ses formes de prise en charge ignorées ou occultées dans une large mesure » (Hours dans Atlani-Duault, 2007). La Victime comme sujet de l'humanitaire est donc amplement construite : elle « résulte de la conjonction d'un événement catastrophique et d'un corps (ou d'un amas de corps) en état de risque vital. Or les « victimes » ne se pensent que rarement comme victimes. C'est le regard de l'étranger qui les définit comme telles. Ce qui les distingue de l'intervenant humanitaire c'est leur pauvreté, leurs maux, leur précarité » (Hours dans Atlani-Duault, 2007).

L'anthropologie s'intéresse aux actions humanitaires puisqu'elles posent la question de l'altérité. Cependant, même si les sujets de l'Autre et la Victime sont proches, ils sont bien différents : « si la victime est bien un Autre dans l'humanitaire, c'est un homme comme moi, avec une vie à vivre, tandis que l'Autre de l'anthropologie n'est jamais une victime mais un sujet social et culturel » (Hours dans Atlani-Duault, 2007).

Le manque de réciprocité et l'inégalité sont inévitables dans les relations humanitaires tant que la Victime ne demande pas de l'aide. Par exemple, c'est lorsqu'une personne refuse une aide que devient perceptible le manque de réciprocité.

De fait, les multiples ingérences des actions humanitaires posent questions puisque la charité est une menace à l'altérité. « Cette charité, qu'elle provienne des Nations unies ou des ONG est de plus en plus dangereuse à mettre en œuvre car, sans le vouloir, ni vouloir le savoir, elle insulte des dignités collectives » (Hours dans Atlani-Duault, 2007)

Les actions humanitaires sont politiquement intéressantes pour l'anthropologie puisque celles-ci occultent totalement l'altérité des victimes (temps que la réciprocité n'aura pas mis sous silence les diverses formes d'ingérences) (Hours dans Atlani-Duault, 2007).

Les anthropologues avertissent les humanitaires : « sauver la vie au prix de la perte de la dignité est un marché de dupes pour la moitié de l'humanité. Tant que l'anthropologie sera (encore) en

charge de la voix de l'altérité elle ne sera pas (encore) soluble dans l'action humanitaire »
(Hours dans Atlani-Duault, 2007).

PARTIE II : PROPOSITIONS ALTERNATIVES

Cette partie sera l'occasion de poursuivre les réflexions sur le territoire et ainsi se pencher sur d'autres géographies politiques possibles. Dans *l'urgence de l'imagination*, Anne McNevin (2019) propose plusieurs points pour penser le territoire autrement qu'à travers des frontières circonscrivant la souveraineté d'un Etat-nation, envisageant alors « des solutions de rechange au régime actuel des frontières ». Dans la continuité de cette proposition et puisqu'un « monde différent n'advient que si on commence par l'imaginer » et que l'imagination est importante dans « une politique transformatrice » (2019), j'aborderai le territoire du Briançonnais par exemple au travers de supports comme les cartes élaborées l'Atlas des migrations dans le monde de Migreurop (voir Figure 6) (Palun et al., 2022) : plutôt que de mettre en avant le langage cartographique de Frontex (l'agence européenne de garde-frontières et de garde-côtes) par exemple (voir Figure 7) (Frontex), véhiculant une image d'Europe envahie, le travail de Morgane Dujmovic permet de mettre en avant d'autres récits.



Figure 6 : Atlas des migrations dans le monde - Les délinquants solidaires – la solidarité en acte aux frontières - Laure Palun, Sarah Bachellerie, Morgane Dujmovic

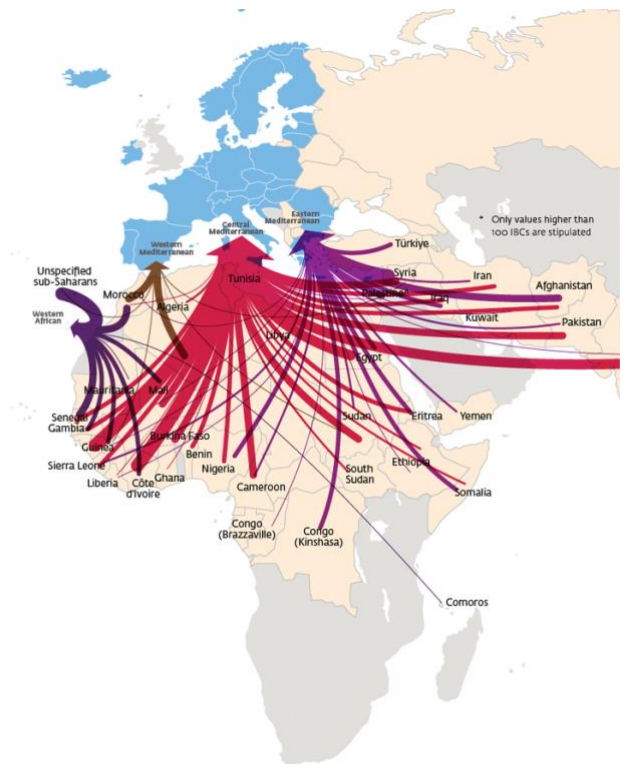


Figure 7 : Carte des mouvements migratoires – Frontex

Les cartes sont ici entendues comme outils de sensibilisation mais également de pouvoir. Vectrices de discours et donc de représentations différentes, elles sont munies d'un langage cartographique particulier.

Parmi les cartes réalisées dans l'Atlas de Migreurop, certaines abordent les violences aux frontières, la liberté de circulation ou encore la solidarité à Briançon. La revue locale Ravages fournit également un travail cartographique en recensant par exemple « les personnes victimes du régime frontalier franco-italien (nord) 2018-2023 (voir Figure 8) (ravages, 2023).

Je fais un parallèle ici avec la sociologie de l'utopie de Jean Barrea pour penser la liberté de circulation. On ne peut pas prévoir comment les choses se passeraient si la liberté de circulation était effective pour tous·tes, toutefois des idéaux politiques peuvent être imaginés. Ce qu'on peut faire déjà, c'est véhiculer d'autres cartes, racontant d'autres manières de faire territoire, comme la carte des archipels des solidarités dans le Briançonnais¹⁰.

Parmi d'autres géographies porteuses d'alternatives et de critiques, je m'attarderai dans cette dernière partie à deux modèles. Premièrement, je reviendrai en détail sur la République des Escartons, comme organisation sociétale autour de l'entraide. Ensuite j'irai vers une anthropologie au-delà de l'humain, avec le retour du loup dans les Hautes-Alpes qui nous permet de poursuivre les réflexions sur le territoire et la cohabitation du vivant.

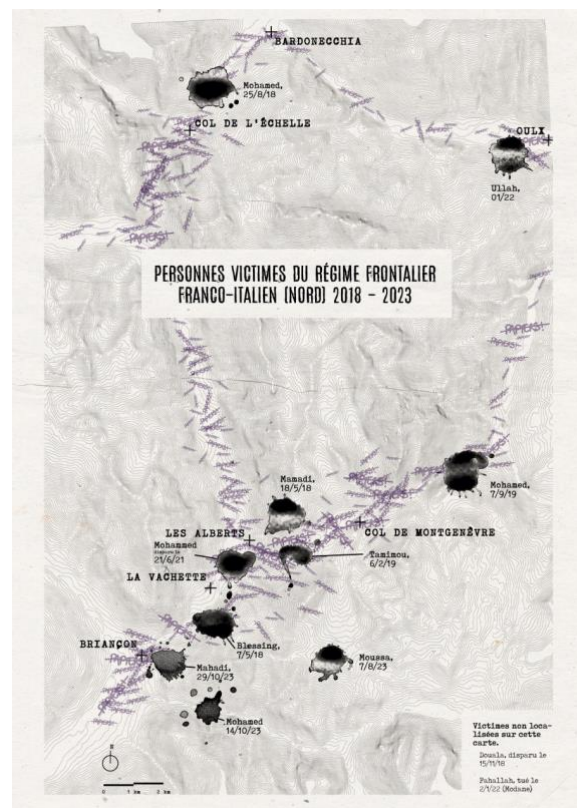


Figure 6 : Carte qui recense les personnes décédées en traversant la frontière depuis 2018. Réalisée par les associations de soutien aux migrants pour la revue locale Ravages.

¹⁰ Carte 2 : Morgane Dujmovic – Atlas des migrations

La République des Escartons (1343-1789) : une solidarité transalpine

Je propose de reprendre chronologiquement l'histoire de cette géographie transalpine pour comprendre comment le rapport à l'Autre a façonné une composition territoriale particulière à une époque médiévale.

A cette époque dans les Hautes-Alpes, les communautés rurales sont interdépendantes et les cols sont utilisés par les habitant·e·s afin de se rendre d'une vallée à une autre par le chemin le plus court. Comme déjà mentionné, la situation géographique stratégique de ces territoires et la rudesse d'y habiter ont contribué à ancrer les liens de solidarité entre ces vallées. La Charte des Libertés briançonnaises de 1343 acte leur alliance jusqu'à la Révolution Française.

En 1343, cinq escartons du Briançonnais, sous le pouvoir du Dauphin Humbert II, s'affranchissent de son pouvoir et obtiennent leur quasi-autonomie. Le Souverain du Dauphiné, ayant besoin de fonds, souhaite octroyer ces territoires au Roi de France mais les habitant·e·s du Grand Briançonnais, fermement opposé·e·s, décident de collectiviser l'achat des territoires afin de s'affranchir du Dauphin. Iels acquièrent cette autonomie contre 12 000 florins d'or et une rente annuelle de 4 000 ducats (Albert, 2022). C'est une révolution rurale et pacifiste dont l'affranchissement du pouvoir du Dauphin permettra l'obtention de privilèges. Le 29 mai 1343, la féodalité laisse place à la République des Escartons. Plus de quatre cents ans avant la Révolution française (Leroy, 2021).

La Transaction de 1343 concerne les cinq escartons du Briançonnais, trois du côté italien et deux du côté français (délimitation contemporaine) : l'escarton de Briançon et ses 12 communes, l'escarton du Queyras et ses 7 communes, celui d'Oulx et ses 21 communes, celui de Vaucluson et ses 7 communes et enfin l'escarton de Château-Dauphin et ses 4 communes. Il n'y a pas de définition précise de ce qu'est un escarton mais on entend ici une « communauté des habitants d'une même vallée » (Leroy, 2021). Au total 51 communes composent ce qu'on appelle « le Grand Escarton » partageant des conditions de vie et une mentalité d'entraide qui entraîne une solidarité dans ces cinq escartons, avec une attention portée aux plus affaiblis (Leroy, 2021).

« La première raison d'être des escartons est d'ordre fiscal il s'agit de remplacer les obligations et les impôts delphinaux par un versement forfaitaire annuel de quatre mille ducats d'or dont la

répartition est laissée à la seule appréciation des communautés entre les feux de la ville et aux vallées. Leur deuxième rôle est au moins aussi important. C'est la gestion des franchises politiques et économiques accordées. Se réunir librement, commercer de même, décider et repartir, sans contrôle delphinal puis royal, la charge des travaux et contraintes communes (spécialement militaire), échapper aux servitudes personnelles, telles sont les principales libertés que l'Escarton va maintenir et défendre tout au long de son existence » Albert, 2022, p. 61-62).

La Transaction marque « pour quatre siècles et demi l'union entre toutes ces populations dotées des mêmes privilèges, de la même autonomie municipale avec le même statut de franc-bourgeois » (Albert, 2022). Non pas que cette union démarra en 1343 mais la Charte des libertés, ayant une portée large et homogénéisant le territoire, poussait à se fédérer (Albert, 2022). Donc en plus de bénéficier du même statut franc-bourgeois permettant de posséder un fief, deux articles de la Charte retiennent mon attention de par leur avant-gardisme social :

Premièrement, l'article qui initie cette Charte mentionne que chaque « sexe » est en droit posséder : « ... ; toutes les libertés, franchises, privilèges, usages & bonnes coutumes du Briançonnais, tant à l'égard des successions communes, que des autres choses, soient observées invariablement & à perpétuité, de manière que les mâles & les femelles de l'un & de l'autre sexe, succèdent et puissent succéder aux fiefs, arrières-fiefs, biens et héritages ... » (Albert, 2022).

Deuxièmement, l'article 16 renforce cette volonté en affirmant qu'aucune autorisation ou consentement n'est obligatoire pour céder ou donner : « *Item*, ledit Seigneur a bien voulu accorder, déclarer & statuer que tous les habitants dudit Baillage, présents & à venir, pourront donner en emphytéose les terres franches qu'ils ont ou auront, à qui bon leur semblera, sans l'autorité ou consentement du Supérieur » (Albert, 2022).

Ces exemples sont frappant si l'on constate que seulement en 1965, les femmes mariées obtiennent le droit de disposer de leur argent sans l'autorisation du mari (Leroy, 2021). En 1430, se rassembler fréquemment pour penser aux problèmes communs rentre dans les mœurs : « Chaque escarton édicte son propre règlement de police et élit des juges qui statuent sur les contraventions en se référant aux coutumes locales » (Leroy, 2021). On retrouve l'importance de la collectivité également avec l'exemple de la première journée de fauche à destination des

veuves et des orphelins ou encore au travers de cet extrait : « Au fil du temps, ce partage, cette mise en commun a pris une place importante dans les us et coutumes. Dans certains villages, lorsqu'un habitant perd une vache ou un mulet, bêtes ô combien précieuses, la perte est répartie entre les habitants au prorata du bétail possédé. Lorsqu'une maison est construite ou remise en état, une corvée municipale est organisée pour la coupe du bois et le transport des matériaux. En cas d'incendie, la municipalité organise une quête pour les victimes » (Leroy, 2021).

A cette époque, l'instruction des enfants briançonnais est avant-gardiste : chaque famille paye des frais de scolarité et à Puy-Brutinel (aujourd'hui sous le nom de Puy-Saint-André) « la quasi-totalité des garçons sait lire et presque la moitié des filles » (Albert, 2022). « Dans les Escartons, l'alphabétisation est telle qu'au cours du XVIII^e siècle, on estime que neuf habitants sur dix savent lire, écrire, et faire des calculs mathématiques. Pourtant dans l'imaginaire collectif, la montagne est considérée comme formée de bergers peu bavards, dans la république des Escartons, la profession la plus répandue est celle d'enseignants à domicile » (L'Alpe 01).

S'être unis pour défendre des libertés et des intérêts a consolidé une mentalité de solidarité dans ces territoires de montagne. Le système des Escartons était flexible, « adapté aux besoins et circonstances » avec une gestion très décentralisée. « Les communautés peuvent se réunir pour la gestion de leurs affaires communes. L'ensemble des chefs de famille (y compris les femmes lorsqu'elles sont veuves) élisent chaque année des consuls et nomment des officiers, signe d'une réelle autonomie de gestion » (Granet-Abisset, 2006).

Deux évènements viennent bousculer l'équilibre des escartons :

Tout d'abord, à la fin de la guerre de succession d'Espagne en 1713, le Traité d'Utrecht définit la frontière entre la France (le Briançonnais) et l'Italie (le Piémont) comme ligne de partage en suivant le relief des montagnes : « Les trois escartons du versant italien sont rattachés au duché de Savoie-Piémont et la frontière entre la France et le Piémont suit maintenant la ligne des crêtes » (Albert, 2022) (voir Figure 9). Cette division met fin à « une complémentarité économique ancestrale entre deux versants liés par 21 cols presque tous muletiers » (Leroy, 2021). La construction des forts de la cité Vauban est entreprise à ce moment et participe à la matérialisation de la frontière défensive dans les hauteurs de Briançon.

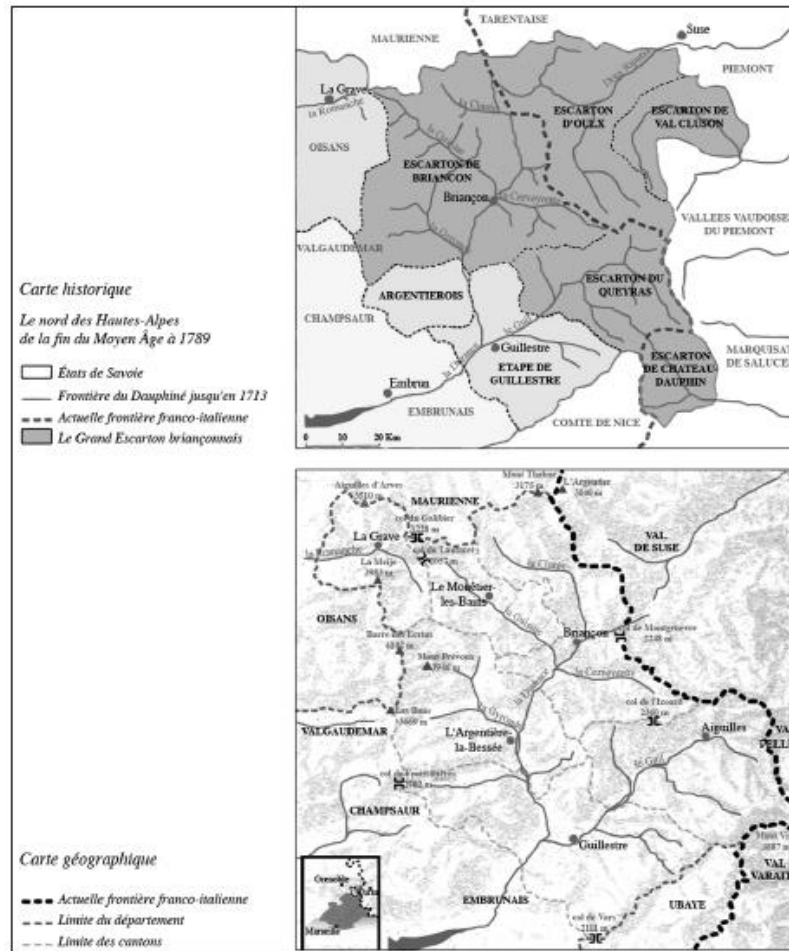


Figure 7 : Cartes extraites de M.-P. Mallé, *L'habitat du nord des Hautes Alpes. Patrimoine architectural et mobilier, L'inventaire, Cahiers du Patrimoine*, 1999, p. 17

Ensuite, la Révolution française avec sa volonté de centraliser le pouvoir, rallie les escartons à la nouvelle république, unie (Leroy, 2021). En 1790, l'Escarton disparaît officiellement pour devenir le District de Briançon, « l'un des trois districts composant le récent département des Hautes-Alpes » (Albert, 2022).

Comme l'écrit Henri Albert « L'unification des structures administratives du pays et leur centralisation mettent fin à plus de quatre siècles d'une organisation efficace, adaptée au tempérament des habitants du Haut-Dauphiné et à un environnement particulièrement difficile » (2022).

La création de la frontière franco-italienne vient perturber la mobilité des habitant·e·s, ayant de tout temps traversé les montagnes pour circuler d'une vallée à une autre. René Siestrunck prend le cas des travailleur·euse·s italien·ne·s appelé·e·s par milliers comme main d'œuvre en France : « Ils sont tellement utiles, ces Piémontais, même devenus italiens, si adroits et doués pour toutes les sortes de maçonneries, qu'on les emploie même là où on les attend le moins : les fortifications. Peut-on imaginer que les forts perchés sur les arêtes des Alpes sont bâtis par

ceux-là mêmes qui, ayant revêtu l'uniforme de leur pays, devraient partir à leur conquêtes ? » (Siestrunck, 2013, p. 124).

La migration pour le travail se poursuit au XIX^e siècle entre le Piémont et la France. Déjà de nombreux accidents avaient lieu dans ces montagnes des Hautes-Alpes : « L'inventaire macabre des accidents mortels permet d'établir la vraie géographie de l'occupation humaines de la montagnes. On emprunte un col quelle que soit son altitude, quelle que soit la saison, parce qu'il est le plus court chemin entre deux villages ou parce qu'on l'a déjà franchi à la belle saison » (Siestrunck, 2013). Cela permet de comprendre la présence de nombres de refuges présents en montagne pour héberger ceux qui franchissent les cols. Cette tradition locale d'apporter son aide en montagne dénote d'une hospitalité propre au territoire et aux habitant·e·s et permet donc de réfléchir à l'association contemporaine entre montagne et hospitalité.

La frontière se militarise progressivement, surtout après les deux guerres mondiales (1914-1918 et 1940-1945) et la circulation entre l'Italie et la France diminue fortement. « La guerre finie, il importe aux autorités de redonner consistance à la frontière, non par des obstacles matériels mais par des documents administratifs. Au cours de l'année 1920, dans les gares, dans les villages de pieds de cols, les patrouilles de gendarmes redoublent leurs contrôles. Ils interpellent ces émigrés, établis pour certains depuis plus de dix ans en France, se sentant plus Français qu'Italiens, les ramenant à ce qu'ils sont : des sans-papiers » (Siestrunck, 2019, p. 18).

République des Escartons et enjeux contemporains

L'histoire des escartons est mobilisée ici afin de montrer une autre carte du territoire à l'époque médiévale. La Charte des libertés briançonnaises montre également d'où vient, aujourd'hui, l'esprit de solidarité et d'interdépendance bien ancré dans le briançonnais, comme nous montre l'extrait de Stéphanie Besson dans *Trouver Refuge* : « Je suis native de Briançon, chez nous, la frontière n'existe pas car l'alpage et l'herbe sont régis par des réalités qui dépassent la politique et les guerres, celle de la survie » (Besson, 2020, p. 22).

Le modèle des montagnes comme « barrières » ne fonctionne donc pas ici, les habitant·e·s des escartons démontrent un « pragmatisme qui dépasse les limites des vallées » (Albert, 2022, p. 58).

De par son organisation politique (comme les élections de juges et consuls en assemblée populaire) ou encore par un taux d'alphabétisation important pour 1600, la République des Escartons pourrait en étonner plus d'un·e. C'est ce qu'appellent les anthropologues le « paradoxe alpin » : « Malgré tous les clichés, les sociétés alpines ne se sont jamais refermées sur elles-mêmes. C'est ce qu'affirment les travaux récents d'ethnologues qui ont découvert des populations généralement plus instruites qu'ailleurs, curieuses de tout et capables d'adapter (sinon d'évoluer) parfaitement leur mode de vie à un environnement difficile. Une région a priori fermée sur elle-même mais extrêmement ouverte sur le monde » (L'Alpe 01). Le modèle des Escartons contredit alors le stéréotype du « crétin-alpin », personnage arriéré et fermé au changement.

Enfin, on note aussi que l'émigration a été centrale dans le développement du Briançonnais, particulièrement l'émigration des instituteurs. Cette émigration a permis un affranchissement et un partage de connaissances : « L'autonomie du territoire était construite grâce à son ouverture sur le monde et à la confrontation avec l'autre » (Leroy, 2021).

Outre la solidarité, l'histoire de ces territoires démontre aussi une certaine hospitalité : « ce territoire deviendra aussi un territoire d'accueil et d'immigration en abritant les vaudois, en particulier à Vallouise, puis les protestants en Queyras. Aujourd'hui encore cette terre d'accueil voit passer des milliers de réfugiés en transit parfois pour des raisons climatiques » (Leroy, 2021). L'on retrouve aussi l'altérité autour de la solidarité et la responsabilité mutuelle : « Le secours et le soin mutuel sont gages de survie » (Leroy, 2021). Cette responsabilité mutuelle dans le modèle des escartons nous pose aujourd'hui la question de notre responsabilité dans un monde globalisé. Les escartons nous rappellent une hospitalité du moyen âge dans un monde aujourd'hui qui en aurait bien besoin.

La République des Escartons permet de penser le territoire autrement qu'au travers de sa frontière. Une confédération des communautés dans les vallées qui tend vers une autonomie dont la gestion décentralisée rappelle les principes d'une démocratie locale (Granet-Abisset, 2016). Basés sur une organisation politique, sociale et une démocratie locale, les Escartons proposent une autre composition territoriale transalpine. Il est toutefois important de souligner que ce système social et politique concerne finalement une élite : les habitant·e·s des Escartons étant éduqué·e·s et lettré·e·s. Cependant, tout le monde au sein des escartons bénéficie de la transaction. Une société qui tourne donc autour de l'égalité, l'entraide et la mise en commun.

On peut penser le territoire ici comme un espace relationnel et égalitaire avec une auto-organisation des territoires, une gestion décentralisée et collective ainsi qu'un partage des ressources. Ce sont les principes qui ont construit les Escartons : « liberté, autonomie, solidarité, ouverture, responsabilité et coopération ». On observe également un socle « d'organisation sociale, de gestion des communs, de développement économique, d'éducation et de culture » (Leroy, 2021).

L'histoire du territoire au travers de la République des Escartons, jouissant d'une certaine autonomie (Granet-Abisset, 2016), permet d'observer une solidarité entre les vallées voisines (escartons) du côté italien et français (selon la délimitation contemporaine). Une approche historique du territoire nous permet de comprendre les transformations de la ligne marquant la frontière entre l'Italie et la France et ainsi mettre en avant d'autres regards sur les mobilités et les frontières.

Une approche géographique critique est pertinente pour observer les multiples manières d'aborder le territoire. Grâce à cette approche pour penser le territoire, les montagnes du Briançonnais apparaissent comme liens entre les vallées et non comme des barrières, laissant les frontières pour une libre circulation et une solidarité.

L'étude de Pierre Kropotkine sur l'entraide comme organisation de la société autour de l'échange réciproque et volontaire permet de poursuivre l'étude des liens de solidarité existant dans ces vallées. Simon Springer écrit également que l'entraide crée « des liens communautaires solides et alimente un sentiment profond d'affinité et d'empathie à l'égard des autres êtres humains » (Springer, 2018, p. 21). La formation de liens d'échanges réciproques entre les communautés des vallées rejoint ce que Elisée Relcus nomme « espace relationnel » comme « un projet politique, une possibilité d'élargir le cercle de l'empathie et de réorganiser les lieux de pouvoirs en renforçant les liens de solidarités » (Springer, 2018, p. 17). Ces apports théoriques semblent donc riches pour aborder la solidarité transalpine des escartons.

J'apprends enfin qu'une marche dans les Alpes sera organisée en septembre par des jeunes français·e·s et italien·ne·s dont l'intention est de prévoir des discussions autour des luttes locales, passées et présentes, sur l'identité de la jeunesse et d'autres sujets. De la République des Escartons à la lutte contre le projet ferroviaire transalpin Lyon-Turin, les discussions menées permettront de revenir sur une solidarité transalpine.

Le loup des Hautes-Alpes

Pour une anthropologie au-delà de l'humain : en quoi le retour du loup dans les Hautes-Alpes permet de poursuivre les réflexions et ainsi aborder des alternatives du rapport à l'Autre (humain et non-humain) et au territoire ?

Je constate immédiatement que la migration d'humains ainsi que la présence du loup présentent des enjeux importants pour les briançonnais·es. Les avis sont très controversés et les personnes sont souvent prises affectivement par ces questions. Puisque la rencontre avec l'Autre impacte nos manières de faire territoire, j'analyserai dans cette partie comment la rencontre avec le loup s'est déroulée en France et comment le rapport entretenu avec ce non-humain permet de repenser les relations au vivant de façon plus générale, particulièrement avec l'exilé.

A l'instant où je prends conscience de l'ampleur de la question et sans vouloir me risquer à une comparaison grossière, je me demande toutefois s'il existe des ressemblances entre la construction du loup comme menace et la construction de l'exilé, qui subit une stigmatisation semblable. En discutant avec le libraire du Bloc Erratique de Briançon, je découvre le livre *Le Loup & le Musulman* de l'anthropologue Ghassan Hage (2017). Dans ce livre, il écrit : « Dans un monde régi par la domestication, le loup et le musulman apparaissent comme deux grandes figures fantasmatiques menaçant la « civilisation ». Ils ne respectent pas les frontières nationales, qui garantissent le maintien de l'ordre colonial » (Hage, 2017). C'est-à-dire que pour lui, problèmes écologique et problèmes raciaux proviennent tous deux de la même idée, celle de vouloir « gouverner l'ingouvernable ». Il explique la « crise raciale » (par exemple l'islamophobie) et la « crise écologique » (la crainte de ne plus contrôler l'environnement) comme provenant d'une crise commune, celle « inhérente au mode dominant d'habitation au monde » (Hage, 2017).

Je ne développerai pas ces points mais Patrick Blandin dans *L'avenir du vivant - Nos valeurs pour l'action* (2021) explique d'ailleurs qu'on ne peut pas séparer la violence entre humains et la violence envers d'autres vivants. Augustin Berque propose également le terme de « mésologie » pour penser les interactions entre humains et milieux. Des interactions, imbriquées, comme une coévolution continue (Laugrand, 2022).

Tout comme l'exilé, le loup subit les enjeux de son invisibilité : « on substitue à une absence de représentation perceptive (qu'est-ce c'est exactement, un loup ?) un contenu imaginaire, même s'il n'est pas pertinent. Par un mécanisme mental immémorial de capture de l'inconnu par le connu, on fantasme le loup » (Morizot, 2023). Le loup, victime de l'ignorance des hommes, comme le Gypaète barbu et bien d'autres.

Je fais immédiatement le lien avec la figure de l'exilé, dont les réalités se font invisibilisées. Je pense au pouvoir des dispositifs migratoires, ne réduisant pourtant pas les mobilités mais produisant des effets symboliques et politiques. La question des frontières, invisibles pour certain·e·s, l'invisibilisation des réalités migratoires, l'invisibilisation de la présence d'exilés ici à Briançon, l'invisibilisation de leur passage par les montagnes, ... Un manque de représentations de perception (qu'est-ce que c'est exactement, une personne en exil ? Qu'est-ce que l'exil ?) forge des imaginaires et le fantasme dont parle Morizot.

A Briançon et ses alentours, la réalité migratoire ne se fait absolument pas ressentir dans le paysage. Juste à côté, à Montgenèvre, ville de transit et touristique, deux réalités existent et pourtant ne se côtoient pas. En journée, la montagne est arpentée par des touristes en vacances ; et souvent la nuit, par des exilés tentant leur chance. Une réalité migratoire volontairement invisibilisée par les politiques de part et d'autre de la frontière. L'exilé est alors encore plus étranger, encore plus invisible. Il est là mais on ne le voit que très peu, comme nous l'avons abordé avec la ségrégation socio-spatiale des personnes exilées à Briançon.

Comme en attestent ces extraits : « On est en mode vacances, on ne fait pas attention, on n'a pas d'informations sur le sujet des migrants. On s'est plutôt souciés de la météo » (Témoignage de Karine, arrivant du Havre pour un séjour en famille). Tout comme un couple, venant de Marseille, affirme venir en station tous les ans pour son aspect « authentique et familial ». Ils n'ont jamais perçu les enjeux migratoires et ne s'en préoccupent pas. Ou encore Marc Ducrot, propriétaire du magasin Pavesi Sport depuis 1997 qui affirme « Les clients ne se rendent compte de rien » (...) « Ils sont en vacances, veulent profiter du ski. Mais il ne faut pas trop communiquer sur le sujet, car ce n'est pas vendeur » (Reporterre, 2024).

Comme le loup, l'exilé peut représenter une menace, soit pour ladite sécurité, soit pour les ressources (par exemple économiques) et s'accompagne d'une diabolisation autour de ce qu'il représente (l'exilé comme agresseur, pilleur, profiteur, ...). « Le modèle du conflit, c'est donc

ici la compétition pour les ressources avec un étranger invisible, qui provoque une crise diplomatique » (Morizot, 2023). Baptiste Morizot invite, au vu de ce modèle de conflit, à entrer dans les négociations en introduisant ce qu'il appelle des « diplomates ». Il dit : « La carte du nouveau mode d'interaction avec le loup, c'est la diplomatie » (Morizot, 2023). Je ne peux qu'inviter à se pencher sur ce modèle pour entreprendre un dialogue avec les réalités migratoires. « Face à l'étranger, une société recourt soit au soldat soit au diplomate. Mais l'étranger ici n'est pas notre ennemi (en parlant du loup). Le nouveau paradigme de cohabitation, alors, mérite d'être diplomatique » (Morizot, 2023). Le retour du loup permet d'observer que les territoires sauvages cohabitent avec les territoires urbains. Pourtant bien différents, mais comme le dit justement Jean-Michel Bertrand (2020), « il faut faire avec ». Le loup se déplace, sur des centaines de kilomètres parfois. Il est mené à passer par l'urbain, en s'écartant du territoire d'une meute ou encore pour chasser ou faire meute (Bertrand, 2020). Une remarque qui nous fait alors penser que la fracture entre territoires sauvages et ceux qui ne le sont pas n'est peut-être pas si réelle.

J'ai choisi d'aborder le loup également puisqu'il est symbole de la peur du sauvage. Le loup pour réapprendre à penser notre rapport au vivant de façon plus globale. Cohabiter avec le vivant, et non pas ensemble mais séparés.

Les enjeux de cohabitation avec la « nature sauvage » sont donc politiques mais également philosophiques (Morizot, 2023). Le retour du loup fait poser des questions de cohabitation avec le vivant. Le loup, en revenant, nous pose la question de notre « capacité de coexister avec la biodiversité qui nous fonde, même sous ses formes les plus stigmatisées » (Morizot, 2023).

Tout comme la figure de l'exilé comme menace ou victime, Baptiste Morizot explique à propos du loup, comme les deux approches, celle du loup nuisible et celle du loup sanctuarisé « se fondent en réalité sur la même infrastructure ontologique : celle d'une extraction de l'homme à l'égard de la nature » (Morizot, 2023). Dans *Habiter en oiseau* (2019), Vinciane Despret met un point crucial en avant lorsqu'elle revient sur les conclusions d'Eduardo Viveiros De Castro dans *Métaphysiques cannibales* (2009) : il faut multiplier les mondes. Il faut multiplier les manières d'habiter, les manières de faire territoire. Elle propose d'ailleurs de s'extraire de la notion de propriété privée pour parler de territoire afin de le penser plus largement.

Il faut alors sortir d'une logique d'asservissement et de contrôle pour penser enfin à une cohabitation. Sortir du conflit et de l'adversité, pour un paradigme diplomatique comme le développe Baptiste Morizot dans son livre *Les Diplomates – Cohabiter avec les loups sur une autre carte vivant* (2023).

De fait, la question de la cohabitation avec le loup pose entre autres la question de la cohabitation avec l'exilé. Il faut multiplier les mondes (Despret, 2019), il faut multiplier les manières de faire territoire. A Briançon, la cohabitation avec les exilés est un sujet extrêmement délicat. Le cas du squat du Pado qui, comme abordé en début de travail, a été un espace politique mais également de vie et illustre un modèle de cohabitation intéressant et pertinent. Conscient·e·s de l'importance de partager les espaces et multiplier les manières de faire territoire, les habitant·e·s du Pado questionnent toutefois la notion de partage : puisque dans la notion d'accueil il y a un « dedans » et un « dehors », il y a une limite, une frontière. La volonté est donc de sortir du modèle « accueillant-accueilli » pour basculer dans un modèle plus proche de l'« habiter ». Un essai pour sortir un tant soit peu de la fracture entre le soi et « l'étranger ». Dans ce lieu, les habitant·e·s vivent ensemble : le modèle d'assistance (comme la croix rouge par exemple et bien d'autres acteurs solidaires sur place) laisse place à celui de la cohabitation. Ce ne sont pas des associations qui cuisinent pour les personnes exilées mais tout le monde cuisine ensemble. Ce n'est pas uniquement le français qui guide les échanges, c'est aussi l'arabe, et l'anglais. Fin décembre 2023, en plein milieu de la trêve hivernale, le Pado a finalement été expulsé. La réalité n'est ici pas encore celle de la cohabitation, la réalité ici ne permet pas de faire monde dans monde.

Ensuite, la présence du loup permet d'analyser comment la construction de catégories normatives justifie notre position à l'égard du vivant. Le loup en France hérite de représentations comme le loup mangeur d'homme ou comme ennemi du monde pastoral. Or « durant une dizaine de milliers d'années, l'élevage et le pastoralisme n'ont cessé d'exister et de se développer, ceci avec la présence de plusieurs milliers de loups sur le territoire équivalent à celui de l'actuelle France » (Nunatak, 2019). Outre sa surmédiation, des contes comme *Pierre et le Loup* ou le *Petit Chaperon rouge* alimentent les représentations autour du loup.

Dans des sociétés amérindiennes et inuites, le loup est représenté très différemment : souvent à leur contact, iels considèrent que le loup n'attaque pas l'humain. Des contes amérindiens racontent d'ailleurs : « En Alaska, les Indiens tanaina formulent que les loups ont été, à une

époque, des hommes et qu'ils sont donc frères. Un conte conseille au marcheur perdu dans la forêt d'appeler le loup à l'aide pour retrouver son chemin » (Osgood dans Morizot, 2023).

Ces représentations pourraient expliquer en partie que « Dans l'ensemble, les comptes rendus d'attaque sont très significativement plus nombreux en Europe que partout en Amérique (Mech dans Morizot, 2023).

Elles n'expliquent pas à elles seules la différence de comportement du loup, il reste néanmoins que « si notre loup est représenté et vécu comme bête, cela pourrait signifier que ce sont les relations que nous avons instaurées avec lui qui l'ont fait bête, c'est-à-dire mangeur d'hommes, ou plus tardivement, prédateur « cruel » qui tue le bétail sans s'en nourrir » (Morizot, 2023, p. 341). Ce que Baptiste Morizot exprime par « inventer la bête » ce sont des « opérations sociales, économiques et écologiques humaines, qui mettent en place des relations avec le loup, susceptibles de transformer son comportement vers des conduites que les humains condamnent secondairement comme monstrueuses » (Morizot, 2023, p. 342).

Finalement, en sortant de la fracture qui sépare l'homme des autres vivants ou de la nature, on opère un changement d'épistémologie. Le regard de la philosophe Vinciane Despret nous permet de sortir de l'exceptionnalisme humain. Une anthropologie au-delà de l'humain, c'est aussi ce que Eduardo Kohn développe dans *Comment pensent les forêts* (2017). Il présente une anthropologie qui « s'intéresse à tous les régimes non symboliques (ou subsymboliques) de la représentation : les indices et les icônes » (Kohn, 2017) Concrètement, c'est une anthropologie qui étudie de la même façon n'importe quel vivant.

Enfin, en mobilisant les travaux de Vinciane Despret et Baptiste Morizot, la notion de cohabitation diplomatique avec le vivant nous fait penser à une cohabitation multispécifique sur un territoire partagé. Une opportunité pour repenser nos relations aux vivants non humains et humains et ainsi multiplier les manières de faire territoire.

Pour terminer, l'entraide abordée par Kropotkine est pertinente dans la question du partager des territoires avec un Autre que peut être le loup : l'entraide est une forme d'organisation qui remonte aux temps immémoriaux où l'échange réciproque et volontaire était la norme. Elle crée des liens communautaires solides et alimente un sentiment profond d'affinité et d'empathie à

l'égard des autres êtres humains, des animaux non humains et de la biosphère » (Springer 2018 p. 21)

Cette recherche a exploré différents mécanismes qui construisent l'Autre, en s'appuyant sur le Briançonnais comme terrain d'étude. En analysant l'accueil des personnes exilées et la réinterprétation des frontières à travers le prisme du refuge, cette recherche a révélé les tensions et les opportunités liées aux questions de cohabitation. L'étude a montré que les frontières, loin d'être des entités fixes, sont constamment redéfinies par les pratiques et les récits de ceux qui les traversent. Les discours médiatiques jouent un rôle crucial dans la construction de la figure de l'Autre, en influençant la perception publique et justifiant ainsi les politiques migratoires en vigueur. Pourtant, ces mêmes frontières peuvent également devenir des espaces de résistance, où des alternatives aux rapports de domination sont expérimentées, comme en témoigne l'expérience du Pado et les initiatives de solidarité en montagne. En revisitant le modèle de la République des Escartons et en abordant la présence du loup dans les Hautes-Alpes, ce mémoire a proposé de nouvelles façons de penser la cohabitation avec l'Autre et le territoire. Ces réflexions ouvrent la voie à une redéfinition du rapport au vivant, où la solidarité et l'inclusion pourraient remplacer les dynamiques d'exclusion et de contrôle. La cohabitation avec l'Autre, humain et non-humain, n'est pas seulement une question d'aménagement du territoire, mais un enjeu fondamental pour repenser nos systèmes sociaux et politiques. En écoutant les voix marginalisées et en explorant des formes d'organisation alternatives, ce travail propose de nouvelles perspectives pour un futur où la diversité et la solidarité sont au cœur de la construction territoriale.

Bibliographie

- Albert, H. (2022). *La Charte des Libertés briançonnaises (1343). Suivie de Libertés, Escartons et gouvernance à Briançon*. <https://www.decitre.fr/livres/la-charte-des-libertes-brianconnaises-1343-9782493559012.html>
- Ambrosini, M., Van Hootehem, A., Bevelander, P., Daphi, P., Diels, E., Fouskas, T., Hellström, A., Hinger, S., Hondeghem, A., Kovats, A., Mazzola, A., Mescoli, E., Rea, A., Reidsma, M., Roblain, A., & Stern, V. (2019). *The Refugee Reception Crisis : Polarized Opinions and Mobilizations* (A. Rea, M. Martiniello, A. Mazzola, & B. Meuleman, Éd.). Editions de l'Université de Bruxelles. https://doi.org/10.26530/OAPEN_1005529
- Atlani-Duault, L. (2007). *L'anthropologue et l'humanitaire, Humanitaire. Enjeux, Pratiques, Débats, Numéro spécial Anthropologues et ONG: des liaisons fructueuses ?*
- Audeval, A. (2016). *Les Étrangères Indésirables et l'administration française. 1938-1942 : Socio-histoire d'une catégorisation d'État* [These de doctorat, Paris, EHESS]. <https://theses.fr/2016EHES0045>
- Bensa, A., & Fassin, D. (2008). *Les politiques de l'enquête*. La Découverte. <https://www.cairn.info/politiques-de-l-enquete--9782707156563.htm>
- Bernardot, M. (2016). Petit traité de navigation dans la langue migratoire. *Multitudes*, 64(3), 63-70. <https://doi.org/10.3917/mult.064.0063>
- Bertrand, J.-M. (Réalisateur). (2020). *Le loup, un animal social ?* [Enregistrement vidéo].
- Besson, S. (2020). *Trouver refuge—Histoires vécues par delà les frontières*.
- Botiveau, R., & Baillot, H. (2021). *Terroir montagnard et solidarité avec les exilés*.
- Bouillon, F., Fresia, M., & Tallo, V. (2005). *Terrains sensibles. Expériences actuelles de l'anthropologie*.
- Bourdieu, P. (2003). L'objectivation participante. *Actes de la recherche en sciences sociales*, 150(5), 43-58. <https://doi.org/10.3917/arss.150.0043>

- Briançon Exil. (2024, février 6). *Briançon Exil (@brianconexil)* • Photos et vidéos Instagram.
<https://www.instagram.com/p/C3AiqaUIGu2/>
- C. Scott, J. (2009). *Zomia ou l'Art de ne pas être gouverné*.
- Calabrese, L., Gaboriaux, C., & Veniard, M. (2022). L'accueil en crise : Pratiques discursives et actions politiques. *Mots. Les langages du politique*, 129, Article 129.
<https://doi.org/10.4000/mots.29775>
- Chamayou, G. (2010). XII. La chasse aux hommes illégaux. In *Les chasses à l'homme* (p. 193-212). La Fabrique Éditions. <https://www.cairn.info/les-chasses-a-l-homme--9782358720052-p-193.htm>
- Chomette, P. (2020). Montagnes en bataille. Une géopolitique du refuge depuis la vallée de la Clarée. *Journal of Alpine Research | Revue de géographie alpine*, 108-2, Article 108-2.
<https://doi.org/10.4000/rga.7126>
- Collectif Getting the Voice Out. (2023). *Silenciées – L'enfermement des personnes sans papiers en Belgique*.
- Désinfox-Migrations. (s. d.). *Accueil*. Consulté à l'adresse <https://www.desinfoxmigrations.fr/>
- Despret, V. (2019). *Habiter en oiseau* (Actes Sud).
- Eurotox. (2022, janvier 28). *Usage et mésusage de prégabaline (Lyrica®) : Appel à la vigilance*. Eurotox asbl. <https://eurotox.org/2022/01/28/usage-et-mesusage-de-pregabaline-lyrica-appel-a-la-vigilance/>
- Fassin, D. (2022, 2023). *Les épreuves de la frontière*.
<https://www.youtube.com/watch?v=rkOJJ9jYT8Y>
- Fassin, D., Defossez, A-C. (2024). *L'exil, toujours recommencé - chronique de la frontière*.
- Favret-Saada, J. (1990). *Être affecté*. <https://doi.org/10.3406/gradh.1990.1340>

- France Inter et Ipsos Sopra-Steria. (2022). *Sondage*.
<https://www.franceinter.fr/politique/presidentielle-la-crise-sociale-et-le-pouvoir-d-achat-au-coeur-des-preoccupations-selon-notre-sondage>
- Frontex. (s. d.). *Migratory routes*. Consulté à l'adresse <https://www.frontex.europa.eu/what-we-do/monitoring-and-risk-analysis/migratory-routes/migratory-routes/>
- Gardella, E. (2024). *L'inconditionnalité d'urgence sociale à l'épreuve de la loi Immigration. Pour une solidarité individualiste*.
- Genova, N. P. D. (2002). Migrant « Illegality » and Deportability in Everyday Life. *Annual Review of Anthropology*, 31, 419-447.
- Granet-Abisset, A.-M. (2006). Des Escartons aux Interreg. Quand le passé est utilisé pour légitimer des recompositions transnationales : L'exemple des Alpes occidentales. In M. Crivello, P. Garcia, & N. Offenstadt (Éds.), *Concurrence des passés : Usages politiques du passé dans la France contemporaine* (p. 59-70). Presses universitaires de Provence.
<https://doi.org/10.4000/books.pup.5973>
- Granet-Abisset, A.-M. (2016). Une mémoire transfrontalière. Les escartons du Briançonnais. *Hommes & Migrations*, 1313(1), 126-130.
<https://doi.org/10.4000/hommesmigrations.3578>
- Habitant·e·s du Pado. (2023). *Communiqué « Aujourd'hui, 13/12, le squat du Pado a été évacué »*.
- Hage, G. (2017). *Le Loup et le Musulman – L'islamophobie et le désastre écologique*.
<https://wildproject.org/livres/le-loup-et-le-musulman>
- Hanus, P. (2024, février 3). *Débat public—Quelle politique d'accueil dans le Briançonnais ?*
- Héran, F. (2023). *Immigration : Le grand déni*. Paris : Seuil la République des idées.
- Hermitte, G. (2007). *Montgenève. Un siècle de l'histoire du ski de 1907 à 2007*.
<https://www.decitre.fr/livres/montgenevre-9782915493498.html>

- Howell, A. (2018). Forget “militarization” : Race, disability and the “martial politics” of the police and of the university. *International Feminist Journal of Politics*, 20(2), Article 2. <https://doi.org/10.1080/14616742.2018.1447310>
- Kohn, E. (2017). *Comment pensent les forêts : Vers une anthropologie au-delà de l’humain* (Zones sensibles éditions).
- Komune Media Studio. (2024, mai 16). *Komune Media Studio*. <https://komunemedia.fr/>
- La Cimade. (s. d.). *Qu’est ce qu’un migrant?* La Cimade. Consulté à l’adresse <https://www.lacimade.org/faq/qu-est-ce-qu-un-migrant/>
- L’Alpe 01 : *Genti dell’alpe*. (s. d.). L’Alpe. Consulté à l’adresse <https://www.lalpe.com/lalpe-01-gens-de-lalpe/lalpe-01-genti-dellalpe/>
- Laugrand, F. (2022). *Cours d’Anthropologie de la nature LANTR2090*.
- Leneveler, L. (2022). *L’accueil des personnes exilées, la fabrique d’une compétence communale. Le cas de Villeurbanne (2015-2022)* [Phdthesis, Université Grenoble Alpes [2020-....]]. <https://theses.hal.science/tel-04094842>
- Leroy, P. (2021). *Passage délicat—Penser et panser le territoire* (Actes Sud). <https://www.actes-sud.fr/catalogue/nature-et-environnement/passage-delicat>
- Mazzocchi, J., & Yzerbyt, V. (2019). Crise migratoire : Le discours médiatique alimente-t-il la peur des migrants. *Sociétés en changement*, 1.
- McNevin, A. (2019). L’urgence de l’imagination (I. Saint-Saëns, Trad.). *Vacarme*, 89(4), 162-166. <https://doi.org/10.3917/vaca.089.0162>
- Morizot, B. (2023). *Les Diplomates – Cohabiter avec les loups sur une autre carte du vivant* (Wildproject). <https://wildproject.org/livres/les-diplomates-poche>
- Murgia, A. (2024). *Communiqué à Tous Migrants*.
- Nunatak. (2019). *Promenons-nous dans les bois pendant que le loup n’y est plus*.

- Ouassak, F. (2023). *Pour une écologie pirate* (Éditions La Découverte).
https://www.editionsladecouverte.fr/pour_une_ecologie_pirate-9782348075445
- Palun, L., Bachellerie, S., & Dujmovic, M. (2022). Les délinquants solidaires – la solidarité en acte aux frontières. In *Atlas des migrations dans le monde* (p. 116-117). Armand Colin.
<https://doi.org/10.3917/arco.migre.2022.01.0116>
- Pascual, J. (2024, février 2). Le Conseil d'Etat limite les refus d'entrée des migrants aux frontières. *Le Monde*. https://www.lemonde.fr/societe/article/2024/02/02/le-conseil-d-etat-limite-les-refus-d-entree-des-migrants-aux-frontieres_6214490_3224.html
- Présentation | Getting the Voice Out.* (s. d.). Consulté à l'adresse
https://www.gettingthevoiceout.org/presentation_fr/
- Que se passe-t-il à Briançon ? Une maison squattée et dévastée par des migrants, une propriétaire en larmes, le maire menacé !* (2023).
<https://www.jeanmarcmorandini.com/article-556941-que-se-passe-t-il-a-briancon-une-maison-squattee-et-devastee-par-des-migrants-une-proprietaire-en-larmes-le-maire-menace-regardez-le-dossier-de-morandini-live-video.html>
- Ravages.* (2023). <https://revue-ravages-frontieres.fr/>
- Reporterre. (2024, mars 16). À Montgenèvre, des skieurs ravis et des migrants invisibles. Reporterre, le média de l'écologie - Indépendant et en accès libre.
<https://reporterre.net/A-Montgenevre-des-skieurs-ravis-et-des-migrants-invisibles>
- Roué, H. (2024, avril 5). Arnaud Murgia, maire de Briançon au JDD : « Le flux d'immigration est organisé, voire professionnalisé ». *lejdd.fr*. <https://www.lejdd.fr/politique/arnaud-murgia-maire-de-briancon-au-jdd-le-flux-dimmigration-est-organise-voire-professionnalise-143770>
- Samar. (2019, septembre 8). Attirer les touristes, collaborer, se taire : Comment la station de Montgenèvre protège l'ordre de la frontière. *Dérootées*.

- <https://derootees.wordpress.com/2019/09/08/attirer-les-touristes-collaborer-se-taire-comment-la-station-de-montgenevre-protège-l'ordre-de-la-frontière/>
- Siestrunck, R. (2013). Faits divers, principe humanitaire et contrôle des migrants dans les Alpes du Sud (1850-1920). *Hommes & migrations*, 1304, Article 1304.
<https://doi.org/10.4000/hommesmigrations.2656>
- Siestrunck, R. (2019). *Migrations d'hier* (Transhumances).
<https://www.racontemoilaterre.com/livre/9782919754861-migrations-d-hier-rene-siestrunck/>
- Smith, D. (2000). *Moral Geographies. Ethics in a World of Difference*.
- Springer, S. (2018). *Pour une géographie anarchiste*. <https://luxediteur.com/catalogue/pour-une-geographie-anarchiste/>
- Tous Migrants. (2024). *Stop aux fausses infos*. TOUSMIGRANTS.ORG.
<https://tousmigrants.weebly.com/stop-aux-fausses-infos.html>
- Valette, J., & Schneider-Strawczynski, S. (2022). *L'impact des médias sur les attitudes envers l'immigration—Institut Convergences Migrations*.
<https://www.icmigrations.cnrs.fr/2022/01/27/defacto-030-01/>

Annexe 1 : article du 8 novembre 2023 dans le journal Le Dauphiné Libéré - « Squat des Jeunes Pousses : « Ils ont tout volé, tout saccagé » ».

Briançon

Squat des Jeunes Pousses : « Ils ont tout volé, tout saccagé »

Le Dr Faraj, pneumologue, allergologue et propriétaire de la clinique pédiatrique Les Jeunes Pousses, est désespéré. Son bien immobilier, son lieu de travail, son patrimoine, « tout a été saccagé par les squatteurs », estime-t-il. Il en appelle désormais à l'intervention des policiers « car il y a un réel trouble à l'ordre public ».

La colère de la famille Faraj

« Ici aussi, le couple se trouvait sur sa terre natale de Syrie quand les premiers squatteurs ont pris possession de leur bien par effraction. Ils ont filmé nos vidéos de vidéos de surveillance. C'est la mairie qui nous a prévenus. On a immédiatement déposé une plainte, mais ça n'a eu aucun effet. Malheureusement, ces gens sans foi ni loi sont maintenant installés et ils accueillent des occupants dans des conditions sanitaires insupportables et indignes de tout être humain, aux dépens de toute sécurité. À leur retour de Syrie, les époux Faraj ont essayé de se rendre sur place, pour tenter une médiation, une négociation. Pour se rendre compte, aussi, de la situation et l'analyse de leurs propres vœux. Surtout, c'est la rue glacée le soir. No man's land, tout est très dégradé. Des éléments de la ville de Briançon ont été attachés et mis à l'extérieur. Des feux ont été allumés contre les murs et même à l'intérieur de la maison. À l'extérieur, il y a des entrées, des bouteilles d'alcool, de la nourriture en décomposition, des excréments. Des centaines de déchets ont même été jetés dans le toit sans la moindre autorisation administrative », déplore le couple.

Y'a-t-il un trouble à l'ordre public ?

Une récente décision de justice a modifié l'évacuation des Jeunes Pousses le 10 décembre, un délai prolongé au 17 avril 2024 en raison de la crise humanitaire, sans en cas de troubles à l'ordre public. « Qu'attend le préfet pour constater un réel trouble à l'ordre public ? Qu'attend-on pour expulser ces occupants ? Qu'attend-on pour évacuer ce squat insalubre et indigne de l'accueil de tout être humain ? Qui protège nos droits ? Est-ce vraiment à des particuliers de payer le prix de l'accueil des migrants en France ? », s'interrogeent Faraj et al. Les époux Faraj sont empêchés dans des démarches matérielles. « Nous avons acheté les Jeunes Pousses en 2010, nous avons encore un prêt immobilier à honorer, des charges fiscales à payer mais comme je ne peux aller à mon cabinet de médecin, je ne peux plus travailler, je n'ai plus de revenus. J'avais également prévu de vendre les Jeunes Pousses, il y avait des négociations en cours et tout valait mieux à Briançon. Mais si des migrants pourquoi personne ne m'aide à les faire partir ? », poursuit le Dr Faraj.

Younn Gervelle

La mairie veut faire évacuer le squat rapidement

Un migrant a perdu un œil dans une rixe aux Jeunes Pousses. Un autre s'est mis tout nu devant les grillages. « Il y a des tentatives », reconnaissent les squatteurs sur les réseaux sociaux. La famille Faraj, la préfecture, les élus locaux exacerbent les fragilités physiques et psychologiques. Sans compter que les militants anarchistes ne sont pas forcément sympathiques aux services de la police ou chargés de police municipale et en souffrance. L'association Réfugiés Solidaires pourrait ouvrir ses portes un peu plus largement que prévu afin de rencontrer la mairie sur l'accueil des exilés. L'absence de soins des patients d'élèves des écoles.

« Les dossiers médicaux de mes patients sont dans la nature »

La maison d'enfance Les Jeunes Pousses est fermée depuis 2020. Plus aucun patient n'est pris en charge ni suivi de l'établissement pédiatrique depuis trois ans. Mais le Dr Faraj, tout juste nommé du Covid, avait prévu de rouvrir son cabinet aux consultations extérieures. Ça n'est plus possible. « Nous sommes reprenant une activité en pneumologie et allergologie. Mais le cabinet médical a été saccagé et est plus accessible, les squatteurs nous harcèlent physiquement », constate le médecin. Le professionnel de santé se dit également inquiété au regard de la confidentialité et l'intimité des dossiers médicaux de ses anciens patients. À l'issue du squat, les services ministériels de l'État et des anciens patients ne sont plus en contact. Cela représente une violation privée de toutes personnes. Je ne suis pas sûr d'avoir mesuré l'impact de la situation médicale de mes patients que mon bureau, que, sans savoir, a été ouvert les documents sur les enfants sont dans la nature et le médecin n'est plus. Quand je vois Médic Monde faire des crises dans le cabinet médical, je ne comprends pas ce qui est possible.

Les abords du squat, rue de la République et le chemin Vaux, sont souillés d'excréments et de déchets. Photo: Le DL

2 **Votre région** Le fait du jour

Bréaçon

Jeunes Pousses : les squatteurs mis à la porte

Les forces de l'ordre ont fait évacuer l'ancienne maison de santé pour enfants asthmatiques du Dr Famy à Bréaçon qu'occupaient des anarchistes et des migrants depuis le 7 août.

Après 120 jours d'occupation illégale, les squatteurs des Jeunes Pousses ont été mis à la porte. Vers 14 heures ce vendredi 14 décembre, les forces de l'ordre ont pénétré dans l'ancienne clinique pédiatrique pour enfants asthmatiques et ont évacué une trentaine de résidents sans droit au titre. Aucun migrant ne se trouvait à l'intérieur du bâtiment.

En effet, le 7 août dernier, après une entrée en matière à l'ampèdus à l'italienne, le mouvement anarchiste affichait sa volonté de « proposer un lieu d'hébergement pour les personnes sans papiers ». Mais cela fait déjà un peu environ qu'il n'y a plus aucun réfugié par ici : observe un voisin immédiat du 34, avenue de la République.

« On détruira la mairie de Bréaçon »

Avec la fermeture du refuge des Terrasses solidaires route de Grambois, le squat des Jeunes Pousses avait pris une autre orientation, pour être libérée.

Expulsés par un important déploiement de policiers nationaux du commissariat de Bréaçon et de gendarmes mobiles de Grasse (Alpes-Maritimes), les squatteurs, au dire et déjà prévus de leurs intentions : « On s'installera ailleurs et on détruira la mairie de Bréaçon ». Dans leur communiqué, Arnaud Margis écrivait d'ailleurs : « Nous nous sommes engagés à mener une politique radicale ».

Lundi 11 décembre, le maire de Bréaçon avait signé un arrêté municipal annonçant l'évacuation des Jeunes Pousses pour raisons de sécurité publique. « On habite à l'extérieur, on ne peut pas vivre dans un danger grave et imminent », déclarant « des problèmes de sécurité et de santé », craignant « des épidémies et des maladies contagieuses ». L'arrêté local a pu compter sur la soutien de la préfecture des Hautes-Alpes et du ministère de l'Intérieur qui ont déployé un dispositif sécuritaire « visant à l'évacuation des squatteurs. Ou plutôt, à une mise à l'abri », déclare l'arrêté, appelant les autorités. Car sur place, les services sociaux ont offert le point d'accueil et une solution d'hébergement d'urgence en Isère. « Ils nous qu'ils se tiennent de nous avec leurs méthodes et leur café », on sonnaient un squatteur mis dehors sans motif : mais pas vraiment il que sur les éléments

de l'urgence et les services sociaux.

Une évacuation sans attendre la fin de la trêve hivernale

C'est justement l'emploi de ce vocable qui a permis à la mairie et à la préfecture de surmonter la décision de justice du 10 octobre quand le tribunal administratif avait laissé aux squatteurs jusqu'au 15 mars, fin de la trêve hivernale, pour s'en aller d'eux-mêmes.

Une décision qui avait fait bondir Arnaud Margis et le propriétaire Adol Fary. En signant un arrêté attestant de la dangerosité du lieu pour ses occupants et pour les élèves des écoles voisines, l'arrêté communal a pu obtenir le concours de la justice publique sans attendre l'application du jugement. « Mais la loi est la loi et les principes fondamentaux de la République », souligne le préfet, l'estime que le maire ne peut rester passif », a commenté Arnaud Margis dans un communiqué, absent de Bréaçon au moment de l'intervention qui s'est déroulée à Paris pour des sollicitations médiatiques sur la loi Asile et Immigration.

L'opération s'est terminée vers 18 h et s'est déroulée sans leurt et interruption. ■

Info en : L'association Tous Migrants redemande la création d'un centre d'hébergement d'urgence

Surprenant en fait, le refuge des Terrasses solidaires a fermé quelques semaines par mesure de sécurité. Pendant ce laps de temps, des centaines d'adultes ont été mis à l'abri dans des Jeunes Pousses. Mais aussi, l'évacuation du lieu d'hébergement a entraîné une réaction de l'association Tous Migrants. « Ces conditions d'hébergement sont tout à fait inadéquates, nous sommes dans une situation de précarité, nous sommes dans une situation de précarité, nous sommes dans une situation de précarité », déclare le président de l'association.

Les pouvoirs publics et à ce jour de criminaliser la solidarité. Si le gouvernement et les pouvoirs publics ne respectent pas la dignité et les droits des personnes, ce sera à nous, citoyens, de leur faire comprendre que nous ne sommes pas des citoyens du monde et bien d'autres personnes dans nos montagnes, pour mettre d'autres personnes à l'abri et en sécurité. C'est pourquoi, nous demandons de désigner les personnes exclues du territoire et leur donner la possibilité de venir à nous.



Les squatteurs ont été sortis un par un, menottés et de force pour les plus récalcitrants. Mais, globalement, l'opération menée conjointement par la police nationale et la gendarmerie s'est déroulée dans le calme. Photo Le DL/Yoann Gavoille

Zoom ► Une école en proximité immédiate

L'école élémentaire de la chaussée est située à proximité immédiate de la clinique des Jeunes Pousses. La présence de squatteurs dans le bâtiment a mis en alerte les services de l'Éducation nationale. Nous sommes assurés que la sécurité des élèves n'est pas compromise et qu'une réelle séparation est assurée entre les deux lieux. Qu'aucun enfant ne tombait dans la rue, l'école par exemple. Le directeur de l'école, Aymeric Meiss, a assuré l'académique. Le réseau des services de l'Éducation nationale dans les Alpes (Dasen) n'a pas eu d'incidents à déclarer. Il met en avant une « communication » avec la mairie de Briançon pour le dossier.

► Sur le terrain

À l'intérieur du squat des Jeunes Pousses, la police a constaté une « occupation » et notre diaporama est accessible via ce QR code.



De la colère et beaucoup de tristesse pour les propriétaires

Il faut le voir pour le croire. Et même en le voyant, ça reste difficile à croire ! Les 1200 mètres carrés de l'ancienne clinique pédiatrique Les Jeunes Pousses à Briançon sont en lambeaux. Après quatre mois de squat, Fadel et Alia Faraj ont récupéré leur outil de travail mercredi matin. « Tout est détruit », constatent-ils simplement, déambulant entre les excréments posés au sol, à l'intérieur du bâtiment, par les anciens occupants. Mis à la porte par les forces de l'ordre au lever du jour, les squatteurs ont laissé la maison de santé en très mauvais état. Les dégâts sont considérables. L'odeur, nauséabonde, est difficilement soutenable. Une situation de dégradation

rendu sur place pour dresser un constat. Les entrées pourraient être murées rapidement pour éviter le retour des squatteurs. « Mais comment on va faire pour nettoyer tout ça ? Il y a des aliments en décomposition, des déchets partout. Je suis triste. En colère aussi. Toute notre vie est partie en ruines. Tout est cassé. J'ai toujours agi pour l'accueil des migrants et voilà comment nous sommes remerciés. Il n'y a aucun respect. Je me sens trahie », fulmine Alia Faraj, d'origine syrienne, comme son mari Fadel, allergologue-pneumologue, arrivé à Briançon dans les années 1970 pour travailler. Bien connu à Briançon, le médecin s'avoue abattu lui aussi. « Nous sommes

reconnaissance de toutes ces années de travail. À cause de ces gens-là, nous sommes endettés. Nous n'avions même pas fini de rembourser le crédit du bâtiment. Et maintenant, qui va payer ? Qui va nettoyer ? Comment va-t-on s'en sortir ? J'espère qu'on sera aidé. Mais par qui ? » s'interroge-t-il.

En septembre dernier, le couple avait pu rentrer chez lui pour constater de ses yeux l'occupation illicite, fomentée pendant ses vacances en Syrie, le pays d'origine de Fadel et Alia Faraj. « Tout était déjà saigné. Mais là, il n'y a même plus de mots pour décrire l'ampleur du sinistre », regrettent-ils.



Les squatteurs qui occupaient la clinique pédiatrique Les Jeunes Pousses à Briançon depuis le 7 août ont été expulsés ce mercredi 13 décembre par les forces de l'ordre. Le Dr Fadel Faraj et sa femme Alia ont pu récupérer leur outil de travail. Photo Le DL/Yoann Gavoille